

# ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE

## CONSEIL EXÉCUTIF

### CINQUANTE-CINQUIÈME SESSION

GENÈVE, 26-28 MAI 2003

#### RAPPORT FINAL ABRÉGÉ ET RÉOLUTIONS

C'est l'OMM qui détient les droits d'auteur pour ce fichier électronique et son contenu, qui ne doit être ni modifié, ni copié ou remis à un tiers, ni affiché électroniquement sans son autorisation écrite.



OMM-N° 961

Secrétariat de l'Organisation météorologique mondiale — Genève — Suisse

# RAPPORTS RÉCENTS DE L'OMM

## Congrès et Conseils exécutifs

- 903 — **Conseil exécutif.** Cinquante et unième session, Genève, 27-29 mai 1999.  
915 — **Conseil exécutif.** Cinquante-deuxième session, Genève, 16-26 mai 2000.  
929 — **Conseil exécutif.** Cinquante-troisième session, Genève, 5-15 juin 2001.  
932 — **Treizième Congrès météorologique mondial.** Procès-verbaux, Genève, 4-26 mai 1999.  
945 — **Conseil exécutif.** Cinquante-quatrième session, Genève, 11-21 juin 2002.  
960 — **Quatorzième Congrès météorologique mondial,** Genève, 5-24 mai 2003.

## Associations régionales

- 924 — **Association régionale II (Asie).** Douzième session, Séoul, 19-27 septembre 2000.  
927 — **Association régionale IV (Amérique du Nord et Amérique centrale).** Treizième session, Maracay, 28 mars-6 avril 2001.  
934 — **Association régionale III (Amérique du Sud).** Treizième session, Quito, 19-26 septembre 2001.  
942 — **Association régionale VI (Europe).** Treizième session, Genève, 2-10 mai 2002.  
944 — **Association régionale V (Pacifique sud-ouest).** Treizième session, Manille, 21-28 mai 2002.  
954 — **Association régionale I (Afrique).** Treizième session, Mbabane, 20-28 novembre 2002.

## Commissions techniques

- 921 — **Commission d'hydrologie.** Onzième session, Abuja, 6-16 novembre 2000.  
923 — **Commission des systèmes de base.** Douzième session, Genève, 29 novembre-8 décembre 2000.  
931 — **Commission technique mixte OMM/COI d'océanographie et de météorologie maritime.** Première session, Akureyri, 19-29 juin 2001.  
938 — **Commission de climatologie.** Treizième session, Genève, 21-30 novembre 2001.  
941 — **Commission des sciences de l'atmosphère.** Treizième session, Oslo, 12-20 février 2002.  
947 — **Commission des instruments et des méthodes d'observation.** Treizième session, Bratislava, 25 septembre-3 octobre 2002.  
951 — **Commission de météorologie agricole.** Treizième session, Ljubljana, 10-18 octobre 2002.  
953 — **Commission de météorologie aéronautique.** Douzième session, Montréal, 16-20 septembre 2002  
955 — **Commission des systèmes de base.** Session extraordinaire, Cairns, 4-12 décembre 2002.

**Conformément à la décision du Treizième Congrès,  
les rapports paraissent dans les langues suivantes :**

Congrès et Conseil exécutif	: anglais, arabe, chinois, espagnol, français, russe
Conseil régional I	: anglais, arabe, français
Conseil régional II	: arabe, anglais, chinois, français, russe
Conseil régional III	: anglais, espagnol
Conseil régional IV	: anglais, espagnol
Conseil régional V	: anglais, français
Conseil régional VI	: anglais, arabe, français, russe
Commissions techniques	: anglais, arabe, chinois, espagnol, français, russe

L'OMM publie des ouvrages faisant autorité sur les aspects scientifiques et techniques de la météorologie, de l'hydrologie et des sujets connexes, notamment des manuels, des guides, du matériel didactique et de l'information destinée au public ainsi que le *Bulletin* de l'OMM.

**ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE**

**CONSEIL EXÉCUTIF**

**CINQUANTE-CINQUIÈME SESSION**

**GENÈVE, 26-28 MAI 2003**

**RAPPORT FINAL ABRÉGÉ ET RÉOLUTIONS**



**OMM-N° 961**

**Secrétariat de l'Organisation météorologique mondiale - Genève - Suisse  
2003**

© 2003, Organisation météorologique mondiale

ISBN 92-63-10961-3

NOTE

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation météorologique mondiale aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

# TABLE DES MATIÈRES

Page

## RÉSUMÉ GÉNÉRAL DES TRAVAUX DE LA SESSION

<b>1.</b>	<b>ORGANISATION DE LA SESSION</b> (EC-LV/PINK 1, REV. 1) .....	1
1.1	Ouverture de la session .....	1
1.2	Adoption de l'ordre du jour (EC-LV/Doc. 1.2(1); (2)).....	1
1.3	Etablissement de comités .....	1
1.4	Programme des travaux de la session .....	1
1.5	Approbation des procès-verbaux.....	1
<b>2.</b>	<b>GROUPE D'EXPERTS ET AUTRES ORGANES RELEVANT DU CONSEIL EXÉCUTIF</b> (EC-LV/Doc. 2(1); (2); (3); PINK 2(1); (2); (3)); .....	2
<b>3.</b>	<b>EXAMEN DES DÉCISIONS DU QUATORZIÈME CONGRÈS QUI APPELLENT UNE ACTION URGENTE DE LA PART DU CONSEIL EXÉCUTIF</b> (EC-LV/Doc. 3(1); (2); (3); (4); (5); (6); (7); PINK 3(1); (2); (3); (4); (5); (6)) .....	2
<b>4.</b>	<b>RAPPORTS DES SESSIONS DES ORGANES CONSTITUANTS</b> (EC-LV/Doc. 4(1); (2); (3); (4); (5); PINK 4(1); (2); (3); (4), REV. 1; (5)).....	5
<b>5.</b>	<b>RAPPORTS DES SESSIONS DES GROUPES D'EXPERTS ET GROUPES DE TRAVAIL RELEVANT DU CONSEIL EXÉCUTIF</b> (EC-LV/Doc. 5(1); (2), REV. 1; (3); (4); PINK 5(1); (2); (3); (4)) .....	10
<b>6.</b>	<b>BUDGET-PROGRAMME POUR 2004-2005</b> (EC-LV/Doc. 6(1); PINK 6).....	12
<b>7.</b>	<b>QUESTIONS GÉNÉRALES ET ADMINISTRATIVES</b> .....	13
7.1	Quarante-huitième Prix de l'Organisation météorologique internationale (OMI) (EC-LV/Doc. 7.1; PINK 7.1) .....	13
7.2	Autres prix et récompenses (EC-LV/Doc. 7.2; PINK 7.2) .....	14
7.3	Dispositions relatives aux conférences scientifiques organisées pendant la cinquante-sixième session du Conseil exécutif (EC-LV/Doc. 7.3; PINK 7.3) .....	14
7.4	Thème de la Journée météorologique mondiale de 2005 (EC-LV/Doc. 7.4; PINK 7.4) .....	14
7.5	Questions relatives au personnel (EC-LV/Doc. 7.5(1) ; (2) ; (3) ; (4) ; PINK 7.5(1) ; (2)) .....	14
7.6	Questions financières (EC-LV/Doc. 7.6(1), REV. 1; REV. 2 ; (2) ; (3) ; (4) ; PINK 7.6(1) ; (2) ; (3) ; (4)) .....	16
7.7	Coopération avec d'autres organisations internationales (EC-LV/Doc. 7.7; PINK 7.7) .....	17
<b>8.</b>	<b>EXAMEN DES RÉOLUTIONS ANTÉRIEURES DU CONSEIL EXÉCUTIF</b> (EC-LV/PINK 8) .....	17
<b>9.</b>	<b>DATE ET LIEU DES CINQUANTE-SIXIÈME ET CINQUANTE-SEPTIÈME SESSIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF</b> (EC-LV/PINK 9) .....	17
<b>10.</b>	<b>CLÔTURE DE LA SESSION</b> (EC-LV/PINK 10) .....	17

## RÉSOLUTIONS ADOPTÉES LORS DE LA SESSION

<i>N° final</i>	<i>N° de session</i>		
1	2/1	Groupe consultatif d'experts de la coopération technique .....	18
2	2/2	Groupe d'experts de l'enseignement et de la formation professionnelle relevant du conseil exécutif .....	19

3	3/2	Groupe de travail de la planification à long terme relevant du Conseil exécutif .....	20
4	3/3	Groupe consultatif du Conseil exécutif sur l'échange international de données et de produits.....	20
5	3/4	Groupe consultatif du Conseil exécutif sur le rôle et le fonctionnement des Services météorologiques et hydrologiques nationaux.....	21
6	4/1	Rapport de la treizième session de l'Association régionale I (Afrique).....	22
7	4/2	Rapport de la treizième session de la Commission des instruments et des méthodes d'observation.....	22
8	4/3	Rapport de la session extraordinaire (2002) de la Commission des systèmes de base.....	23
9	4/4	Rapport de la douzième session de la Commission de météorologie aéronautique.....	24
10	4/5	Rapport de la session de la CMAé tenue conjointement avec la réunion de météorologie à l'échelon division de l'OACI .....	24
11	4/6	Rapport de la treizième session de la Commission de météorologie agricole.....	25
12	5/1	Réseau synoptique de base de l'Antarctique.....	25
13	5/2	Réseau climatologique de base de l'Antarctique.....	28
14	5/3	Maintien en service des stations météorologiques (climatologiques comprises) pourvues de personnel dans l'Antarctique .....	30
15	5/4	Appui au programme international de bouées de l'Antarctique (IPAB) relevant du PMRC.....	30
16	5/5	Amendements au <i>Manuel du système mondial de télécommunications</i> (OMM-N°386), Volume II, Aspects régionaux – Antarctique.....	31
17	5/6	Amendements au <i>Manuel du système mondial de traitement des données et de prévision</i> (OMM-N° 485), Volume II, Aspects régionaux – Antarctique .....	33
18	5/7	Groupe consultatif du Conseil exécutif sur le climat et l'environnement.....	34
19	6/1	Budget de l'exercice biennal 2004-2005 .....	35
20	7.6/1	Nomination du Commissaire aux comptes.....	37
21	7.6/2	Budget 2004-2005 pour l'appui du Secrétariat au Programme de coopération technique via le fonds de la coopération technique.....	37
22	8/1	Examen des résolutions antérieures du Conseil exécutif .....	38

## ANNEXES

I	Annexe du paragraphe 2.6 du résumé général : Composition des organes relevant du Conseil exécutif .....	40
II	Annexe du paragraphe 3.4 du résumé général : Situation du PCV(F) et crédits proposés pour 2003.....	44
III	Annexe du paragraphe 6.2 du résumé général : Liste des sessions de groupes d'experts et de groupes de travail ainsi que des colloques, conférences techniques, séminaires/ cycles d'études et ateliers/stages de formation qu'il est prévu d'organiser.....	45
IV	Annexe du paragraphe 6.7 du résumé général : Budget du fonds commun pour la recherche sur le climat (FCRC) pour l'exercice biennal 2004-2005.....	52
V	Annexe du paragraphe 7.6.10 du résumé général : Recommandation du Comité consultatif pour les questions financières à l'intention du Conseil exécutif à sa cinquante-cinquième session.....	53
VI	Annexe du paragraphe 7.7.3 du résumé général : Projet d'arrangement de travail entre l'Organisation météorologique mondiale et le Comité permanent inter-états de lutte contre la sécheresse dans le Sahel.....	53

## APPENDICES

A.	Liste des participants à la session .....	54
B.	Liste des abréviations.....	55

# RÉSUMÉ GÉNÉRAL DES TRAVAUX DE LA SESSION

Du 26 au 28 mai 2003, le Conseil exécutif de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) a tenu, sous la présidence de M. A. Bedritsky, Président de l'Organisation, sa cinquante-cinquième session au siège de l'OMM. Cette session s'est déroulée après la clôture du Quatorzième Congrès, qui a eu lieu au Centre international de conférences de Genève.

## 1. ORGANISATION DE LA SESSION (point 1 de l'ordre du jour)

### 1.1 OUVERTURE DE LA SESSION (point 1.1)

1.1.1 Le Président de l'Organisation a ouvert la session le 26 mai 2003 à 9 h 30.

1.1.2 Dans son allocution d'ouverture, le Président a indiqué que cette cinquante-cinquième session du Conseil exécutif revêtait une importance particulière, puisqu'elle faisait immédiatement suite au Quatorzième Congrès. Il a ensuite souhaité une chaleureuse bienvenue aux membres du Conseil exécutif, et tout particulièrement aux membres nouvellement élus. La liste complète des participants figure dans l'appendice A du présent rapport.

1.1.3 Le Président a fait référence à la réunion qu'a tenue précédemment le Conseil exécutif nouvellement élu en vue de préparer sa cinquante-cinquième session et a rappelé aux membres le rôle que joue cet organe, l'étendue de leurs responsabilités et les nombreuses tâches capitales qu'il leur faudra mener à bien au cours des quatre prochaines années. Il a en particulier mis l'accent sur les directives que le Conseil exécutif doit donner en vue d'assurer la bonne application des décisions du Congrès.

1.1.4 Durant cette brève session, qui fait immédiatement suite au Quatorzième Congrès, le Conseil devrait accomplir un certain nombre de tâches importantes qui relèvent de ses attributions annuelles : examen des rapports des sessions des organes constituants et des organes subsidiaires, étude des questions touchant l'attribution des divers prix et récompenses, etc. De plus, le Conseil devrait approuver le budget-programme du premier exercice bienal (2004-2005) et donner son accord à l'établissement d'un certain nombre d'organes qui relèveraient de lui et dont certains auraient à se mettre à l'œuvre sans retard.

### 1.2 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR (point 1.2)

Le Conseil exécutif a adopté l'ordre du jour provisoire proposé.

### 1.3 ETABLISSEMENT DE COMITÉS (point 1.3)

1.3.1 Le Conseil exécutif a décidé de ne pas établir les comités de travail habituels, jugeant préférable d'examiner la plupart des points de l'ordre du jour en comité plénier. Il a toutefois constitué de petits groupes pour l'étude des points suivants :

#### Budget-programme 2004-2005

Président : U. Gärtner  
Membres principaux : M.S. Mhita  
T. Kitade  
M.A. Rabiolo  
J.J. Kelly  
Chow Kok Kee

#### Conférences scientifiques pour la cinquante-sixième session du Conseil exécutif

Président : T. Kitade  
Membres principaux : M.L. Bah  
M.A. Rabiolo  
A.J. Dania  
R. Sorani

#### Journée météorologique mondiale de 2005

Président : A. N'Diaye  
Membres principaux : A.C. Vaz de Athayde  
M.D. Everell  
J. Lumsden  
H. Al-Sha'er

1.3.2 Le Conseil a aussi convenu de la composition des comités de sélection du Prix de l'Organisation météorologique internationale, du prix de l'OMM destiné à récompenser de jeunes chercheurs, du prix Vilho Vaisala et du prix international Norbert Gerbier-MUMM ainsi que de celle du Comité des pensions du personnel de l'OMM (voir point 7.2 de l'ordre du jour).

1.3.3 Le Conseil a nommé M. E. Zárate H. rapporteur pour les résolutions antérieures du Conseil exécutif.

### 1.4 PROGRAMME DES TRAVAUX DE LA SESSION (point 1.4)

Des dispositions appropriées ont été prises concernant l'horaire de travail et les différents points de l'ordre du jour qui seront examinés par le Comité plénier.

### 1.5 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX (point 1.5)

Le Conseil exécutif a noté la décision qu'il avait prise à sa cinquantième session et qui a été



confirmée par le Treizième Congrès, selon laquelle il ne devrait pas être établi de procès-verbaux des séances plénières pendant les sessions du Conseil exécutif, des conseils régionaux et des commissions techniques, à moins qu'il n'en soit décidé autrement pour certains points particuliers. Les débats des séances plénières sont cependant enregistrés et conservés à titre de référence.

## 2. GROUPE D'EXPERTS ET AUTRES ORGANES RELEVANT DU CONSEIL EXÉCUTIF (point 2 de l'ordre du jour)

2.1 Les décisions du Quatorzième Congrès qui appellent une action de la part du Conseil exécutif ainsi que les décisions de celui-ci portant sur des modifications de la structure des groupes d'experts et d'autres organes lui faisant rapport ont été examinées et consignées au titre du point 3 de l'ordre du jour.

2.2 Le Conseil est convenu de reconduire le Groupe d'experts de l'enseignement et de la formation professionnelle.

2.3 Le Conseil a décidé de reconduire ses groupes de travail ci-après :

- a) Groupe de travail de la météorologie antarctique;
- b) Groupe de travail de la planification à long terme;
- c) Groupe consultatif sur l'échange international de données et de produits;
- d) Groupe consultatif d'experts de la coopération technique;
- e) Groupe consultatif sur le rôle et le fonctionnement des SMHN;
- f) Groupe consultatif sur le climat et l'environnement.

2.4 Le Conseil est convenu de reconduire les comités de sélection ci-après pour les prix et récompenses décernés par l'OMM :

- a) Comité de sélection pour le Prix de l'OMI;
- b) Comité de sélection pour le Prix de l'OMM destiné à récompenser de jeunes chercheurs;
- c) Comité de sélection pour le prix Vilho Vaisala;
- d) Comité de sélection pour le prix international Norbert Gerbier-MUMM.

2.5 Le Conseil est aussi convenu de reconduire les organes et instances lui faisant rapport qui sont énumérés ci-après :

- a) Comité scientifique mixte OMM/CIUS/COI pour le Programme mondial de recherche sur le climat;
- b) Comité directeur du Système mondial d'observation du climat;
- c) Réunions des présidents des commissions techniques;
- d) Comité des pensions du personnel de l'OMM.

2.6 La composition des groupes d'experts et des autres organes relevant du Conseil exécutif est donnée dans l'annexe I du présent rapport.

2.7 Le Conseil a adopté les résolutions 1 et 2 (EC-LV) à cet égard.

## 3. EXAMEN DES DÉCISIONS DU QUATORZIÈME CONGRÈS QUI APPELLENT UNE ACTION URGENTE DE LA PART DU CONSEIL EXÉCUTIF (point 3 de l'ordre du jour)

### Programme de coopération technique

3.1 Le Conseil exécutif a noté que le Quatorzième Congrès avait décidé que le Programme de coopération volontaire (PCV) de l'OMM serait maintenu pendant la quatorzième période financière (résolution 20 (Cg-XIV) – Programme de coopération volontaire de l'OMM). Le Congrès a également convenu des domaines de coopération auxquels s'appliquera le PCV. Il a décidé de maintenir en vigueur les règles et procédures précédemment établies pour le Programme.

3.2 Le Conseil a noté que les crédits alloués au titre du PCV(F) étaient utilisés essentiellement pour le financement de services d'experts, l'octroi de bourses d'études de courte durée, les activités de coopération technique entre pays en développement (CTPD), l'appui aux activités des centres régionaux spécialisés et des programmes hautement prioritaires, en particulier ceux qui sont axés sur l'appui aux stations d'observation en altitude et en surface, l'amélioration du Système mondial de télécommunications (SMT) et l'hydrologie opérationnelle, conformément aux lignes directrices qu'il a approuvées au cours de sa quarante-huitième session.

3.3 Le Conseil a noté que le PCV(F) devrait profiter davantage à certains secteurs d'activité, dont le Système mondial d'observation (SMO), le Système mondial de télécommunications (SMT) et les activités relatives aux satellites. Ayant pris note de la préoccupation qui s'est manifestée à propos des bourses d'études de longue durée, essentielles à la mise en valeur des ressources humaines des SMHN de plusieurs pays Membres, le Conseil a estimé que les crédits débloqués au titre du budget ordinaire de l'OMM et du PCV(ES) devraient continuer de leur être affectés. Il a décidé que le PCV(F) doit affecter un crédit de 20 000 dollars E.-U. au Programme de l'OMM en faveur des pays les moins avancés.

3.4 Le Conseil a approuvé les dotations effectuées au titre du PCV(F) pour 2003 sur la base de recettes estimées à environ 250 000 dollars E.-U. comme indiqué dans l'annexe II du présent rapport. Il a autorisé le Secrétaire général à mettre ces activités en œuvre dès que les fonds nécessaires seront disponibles. Le Conseil a exhorté les Membres à contribuer davantage au PCV(F).

### Evolution du rôle de l'OMM

3.5 Le Conseil exécutif a noté que le Congrès l'avait prié de continuer à étudier la question de l'évolution du rôle de l'OMM ainsi que de la structure et du mode de fonctionnement de l'Organisation et de prendre des mesures en conséquence. Il a aussi noté que le Congrès avait jugé nécessaire de poursuivre l'étude de la structure et du mode de fonctionnement de l'OMM pour :

- a) trouver les moyens de mieux mettre en relation les éléments structurels et les programmes de l'OMM;
- b) gérer plus efficacement les questions pluridisciplinaires et les nouvelles initiatives;
- c) améliorer le fonctionnement de l'OMM.

3.6 Le Conseil a relevé par ailleurs que le Congrès avait jugé nécessaire d'approfondir les questions relatives à la Convention de l'OMM, compte tenu notamment des améliorations et des faits nouveaux qui pourraient être répercutés dans ladite Convention.

3.7 Le Conseil a déclaré que les considérations ci-dessus étaient liées à d'autres questions actuellement à l'étude comme celles qui ont trait au processus de planification à long terme de l'OMM ainsi qu'au rôle et au fonctionnement des SMHN.

3.8 Le Conseil a estimé que pour obtenir les suites voulues des décisions et des délibérations pertinentes du Congrès, il faut considérer le cadre global dans lequel les questions connexes relatives à l'évolution du rôle de l'OMM pourraient être abordées.

3.9 A ce propos, le Conseil a décidé de créer un groupe ad hoc chargé d'établir des bases solides à partir desquelles le Conseil pourrait mener un débat approfondi sur l'évolution du rôle de l'OMM. Ce groupe devrait notamment :

- a) définir les points qui suscitent des préoccupations quant à l'évolution du rôle de l'Organisation, à sa structure, à son mode de fonctionnement et à la Convention;
- b) réunir les données, informations et dossiers appropriés qui existent déjà sur ce sujet;
- c) analyser les questions qu'il convient de traiter;

3.10 Le Conseil a décidé de désigner M. Udo Gärtner comme président du groupe ad hoc et les personnes suivantes comme membres de celui-ci :

M. J.-P. Beysson (France)

M. P. D. Ewins

M. M. S. Mhita

M. A.-M. Noorian (Rép. islamique d'Iran)

M. J. W. Zillman (Australie)

Le président de la CMAé et le président de la CHy en tant qu'experts invités.

- d) rédiger un document de travail devant servir de base aux débats du Conseil à ce sujet au cours de sa cinquante-sixième session, qui devrait conduire à des mesures précises pour la mise en œuvre des décisions du Congrès. Ce document devrait présenter des recommandations sur les dispositions à prendre à l'avenir, et notamment des recommandations précises que le Conseil pourrait adopter à sa cinquante-sixième session, suite auxquelles le Quinzième Congrès apporterait des modifications si le Conseil le jugeait bon. Il faudrait également envisager la création éventuelle d'un ou de plusieurs organes subsidiaires.

3.11 Le Conseil a estimé que le groupe ad hoc devrait avoir des consultations aussi larges que possible avec les Membres, leurs SMHN, les conseils

régionaux et les commissions techniques et qu'il devrait faire appel à toutes les compétences voulues pour achever son travail avant la cinquante-sixième session du Conseil. Pour cela, une boîte aux lettres électronique devrait être créée.

3.12 Le Conseil a demandé au Secrétaire général de lui fournir tout l'appui voulu à ce propos, compte tenu de l'importance que le Congrès et le Conseil attachent à la question.

### Planification à long terme

3.13 Le Conseil a noté les décisions du Quatorzième Congrès relatives au suivi de la mise en œuvre du cinquième Plan à long terme de l'OMM (2000-2009), à l'adoption du sixième Plan à long terme et à l'élaboration du septième Plan.

3.14 Le Conseil a noté que le Congrès avait fait valoir que pour l'élaboration du septième Plan à long terme, il fallait privilégier le dialogue et la coordination des efforts. Les Membres devraient avoir toute latitude de contribuer à sa rédaction, afin qu'il soit dûment tenu compte de leurs souhaits et de leurs aspirations dans les programmes et activités futurs de l'Organisation. On pourrait aussi chercher à savoir comment les Membres utilisent et appliquent les plans à long terme de l'OMM. Il faudrait que chaque conseil\* régional puisse s'exprimer sur la façon dont les activités et les priorités de la région doivent s'inscrire dans le septième Plan à long terme et fournir en outre des analyses et des évaluations à l'échelon régional. Il conviendrait aussi de s'assurer la participation active des commissions techniques, notamment en ce qui concerne les programmes scientifiques et techniques. Il faudrait par ailleurs songer à indiquer clairement, pour les différents programmes de l'OMM, les résultats escomptés durant la période sur laquelle porte le Plan à long terme de façon à faciliter le contrôle de l'exécution des programmes et l'évaluation des résultats; il conviendrait pour cela de tenir compte de la méthode de budgétisation axée sur les résultats utilisée pour élaborer le budget-programme de la période financière en question, ainsi que des indicateurs de résultats clefs correspondants.

3.15 Le Conseil a noté en outre que le Quatorzième Congrès avait souligné la nécessité de revoir la méthode appliquée pour le suivi du plan et d'évaluer la mise en œuvre du sixième Plan à long terme, et a établi le mécanisme requis pour l'élaboration du septième Plan. Il a décidé de reconduire son Groupe de travail de la planification à long terme, qui se réunira deux fois durant la quatorzième période financière (2004-2007).

3.16 Le Conseil a adopté à cet égard la résolution 3 (EC-LV).

\* Conformément à la résolution 41 (Cg-XIV), le terme « Association régionale » est désormais remplacé par « Conseil régional ».

### Echange international de données et de produits

3.17 Le Conseil exécutif a noté que le Quatorzième Congrès avait estimé qu'il importait de suivre de très près la question de l'échange international de données et de produits météorologiques et connexes, car il s'agissait d'une question de la plus haute importance pour les Membres et leurs SMHN. Le Congrès avait reconnu qu'un certain nombre de développements politiques, juridiques, économiques, sociaux, scientifiques et techniques s'étaient produits, qui n'avaient pas été sans effet sur la mise en application de la résolution 40 (Cg-XII) et de la résolution 25 (Cg-XIII) et qui devraient d'ailleurs être pris en compte dans tout examen de ces deux résolutions et dans toute réflexion sur l'action à engager à l'avenir dans ce domaine. Parmi ces développements, on peut mentionner la mondialisation, les nouveaux modes de prestation de services, la commercialisation, le recouvrement des coûts et le rôle croissant de l'Internet.

3.18 Le Conseil a noté aussi que le Congrès avait demandé au Conseil exécutif de suivre l'évolution de la situation en la matière, tout particulièrement en ce qui concerne la mise en œuvre de la résolution 40 (Cg-XII) et de la résolution 25 (Cg-XIII) ainsi que de l'identification et de l'examen de problèmes spécifiques et de faire rapport au Quinzième Congrès. Le Congrès avait aussi prié le Secrétaire général d'apporter le soutien jugé nécessaire et de prendre toute mesure qui s'imposerait à cet égard.

3.19 Le Conseil a noté en outre les différences de circonstances concernant l'échange de données et de produits météorologiques et hydrologiques. Il a demandé à la Commission d'hydrologie de poursuivre les efforts déployés afin que la résolution 25 (Cg-XIII) cadre mieux, quant à l'esprit et à la lettre, avec la résolution 40 (Cg-XII).

3.20 Compte tenu de ce qui précède, le Conseil exécutif a adopté la résolution 4 (EC-LV).

### Rôle et fonctionnement des Services météorologiques et hydrologiques nationaux

3.21 Le Conseil a noté l'avis du Congrès selon lequel la question du rôle et du fonctionnement des SMHN était étroitement liée à de nombreuses autres questions présentant un intérêt majeur pour l'OMM et qu'il fallait tenir dûment compte de cet état de fait et le mettre à profit pour aider l'OMM et ses Membres à renforcer la complémentarité et les alliances stratégiques et à relever les grands défis et engagements auxquels l'Organisation devait faire face.

3.22 Le Conseil a également noté que le Congrès avait exprimé sa gratitude aux Membres qui avaient pris des initiatives utiles, notamment en organisant des activités pour favoriser le renforcement du rôle et du fonctionnement des SMHN, et avait encouragé les Membres à poursuivre leurs efforts en ce sens.

3.23 Le Conseil a noté encore que le Congrès lui avait demandé de suivre l'évolution des questions

pertinentes et avait prié le Secrétaire général de prendre toutes les mesures nécessaires et de fournir l'appui requis à cet égard. Le Congrès avait estimé que le travail dans ce domaine devait être effectué en prenant en considération l'évolution du rôle de l'OMM.

3.24 Après avoir examiné toute la série de questions associées au rôle et au fonctionnement des SMHN et en avoir conclu qu'il devait poursuivre impérativement ses travaux dans ce domaine, le Conseil exécutif a adopté la résolution 5 (EC-LV).

### Gestion de la qualité

3.25 Le Conseil exécutif a noté que le Congrès avait décidé que l'OMM devait s'efforcer d'élaborer un cadre de gestion de la qualité à l'intention des SMN qui comprendrait *in fine* les éléments suivants, à la fois distincts et interdépendants, à mettre en place probablement par étapes successives :

- a) normes techniques de l'OMM;
- b) système(s) de gestion de la qualité, y compris le contrôle de la qualité;
- c) procédure(s) de certification;

tout en sachant qu'il restait encore à analyser le coût de l'élaboration d'un tel cadre.

3.26 Il a noté par ailleurs que, grâce à la mise en place du cadre OMM de gestion de la qualité, il sera possible d'assurer au plus tôt et régulièrement, auprès des Membres, un service de conseils adapté à l'élaboration de systèmes de gestion de la qualité à l'échelon national, et qu'il faudra avant tout rassembler les normes techniques appropriées existantes de manière à ce que l'on puisse s'y référer facilement en fonction des besoins du cadre OMM de gestion de la qualité.

3.27 Le Conseil exécutif a rappelé que le Congrès lui avait demandé :

- a) de prendre l'initiative en la matière, avec l'aide des commissions techniques, en s'inspirant de l'ensemble détaillé de procédures et pratiques de l'OMM déjà décrites dans le *Règlement technique* (OMM-N° 49), les manuels, guides, directives et publications techniques de l'Organisation, et en tenant compte de la nécessité d'adapter les systèmes et les procédures en place, en particulier les textes réglementaires pertinents de l'OMM, afin que les SMN puissent répondre aux attentes croissantes des usagers ou clients quant à l'efficacité et à l'efficience des services proposés;
- b) de fournir des orientations quant à la mise en place du cadre de gestion de la qualité, ce qui comprend de grandes directives à fournir rapidement aux Membres et en particulier à leurs SMN;
- c) de créer un mécanisme approprié pour garantir l'exécution des travaux en question.

3.28 Le Conseil a demandé aux commissions techniques d'apporter leur concours en ce qui concerne les conseils, avis, études et évaluations de nature technique à fournir selon qu'il conviendra, et

aux conseils régionaux de fournir des avis et des informations en retour à ce sujet.

3.29 Les Membres ont été encouragés à partager l'expérience acquise et à coopérer entre eux pour faire avancer les travaux dans ce domaine, y compris en proposant, selon qu'il conviendra, une aide à d'autres Membres qui présenteraient des besoins précis en la matière.

3.30 Le Conseil a également demandé au Secrétaire général de prendre les initiatives qui permettront de mener à bien les actions qui s'imposent. En particulier, le Secrétaire général a été invité par le Conseil exécutif à veiller à ce que des dispositions soient prises pour qu'un large débat sur ce point ait lieu à la cinquante-sixième session du Conseil. A cet égard, le Conseil a désigné M. Chow Kok Kee comme coordonnateur pour la gestion de la qualité et les arrangements y relatifs. Le Secrétaire général a par ailleurs été prié de prendre en considération le travail du groupe spécial ainsi que l'expérience acquise par les Membres dans ce domaine. Les activités préparatoires devraient aider le Conseil à définir les nouvelles mesures à prendre.

#### 4. RAPPORTS DES SESSIONS DES ORGANES CONSTITUANTS (point 4 de l'ordre du jour)

##### Rapport de la treizième session de l'Association régionale I (Afrique)

4.1 Le Conseil exécutif a pris connaissance du rapport de la treizième session (2002) de l'Association régionale I (Afrique) et a consigné ses décisions à ce sujet dans la résolution 6 (EC-LV).

##### Rapport de la treizième session de la Commission des instruments et des méthodes d'observation

4.2 Le Conseil exécutif a pris connaissance avec intérêt du *Rapport final abrégé, résolutions et recommandations de la treizième session de la Commission des instruments et des méthodes d'observation* (OMM-N° 947) (Bratislava, Slovaquie, 25 septembre-3 octobre 2002). Il a remercié tous les membres de la Commission du bon travail accompli depuis la douzième session de la CIMO (1998).

4.3 Le Conseil est convenu que nombre des activités prévues pendant l'intersession avaient été achevées ou étaient très avancées. Il a noté les grands progrès réalisés depuis quatre ans dans plusieurs secteurs prioritaires, en particulier l'amélioration de la qualité et de la fiabilité des radiosondes GPS, des pluviomètres et des pyréliomètres, grâce aux étalonnages et aux comparaisons. Il s'est réjoui de l'élaboration de définitions et de normes fonctionnelles pour les stations météorologiques automatiques, qui a facilité la production et l'utilisation de ces systèmes. L'assistance technique fournie aux pays en développement, les publications techniques, le *Guide de la CIMO* (OMM-N° 8) ainsi que les conférences techniques ont permis

d'améliorer la mise en place, les applications et l'entretien des instruments.

4.4 Le Conseil a estimé que les résultats obtenus dans le cadre du Programme des instruments et des méthodes d'observation étaient quelque peu en deçà des objectifs fixés dans le cinquième Plan à long terme, notamment en ce qui concerne l'appui technique et le soutien à la formation qui sont nécessaires pour la maintenance et l'étalonnage des instruments dans les pays en développement. Il a en outre noté que les progrès ont été plus lents que prévu dans certains secteurs précis de la mise au point d'instruments et de la normalisation des méthodes et des pratiques. Selon lui, ces lacunes seraient dues au nombre insuffisant d'experts affectés à ces activités par les Membres et/ou au temps trop bref que ces experts y consacrent, la situation étant aggravée par les ressources financières limitées que le Congrès a allouées au Programme. Le Conseil a prié instamment les Membres de désigner des experts compétents pour qu'ils fassent partie des diverses équipes d'experts créées par la CIMO. Il a signalé aussi qu'il faudrait probablement rechercher les compétences voulues en dehors des Services météorologiques et hydrologiques nationaux.

4.5 Le Conseil a souligné l'importance des campagnes de comparaison organisées par l'OMM pour divers instruments de mesure en surface et en altitude et a remercié les Membres qui avaient accepté de les accueillir. Il a invité le président de la CIMO à continuer de renforcer les activités de la Commission ayant pour objet d'améliorer la qualité des observations par le moyen de comparaisons, en particulier les comparaisons internationales et régionales de pyréliomètres, la comparaison internationale d'instruments de mesure de l'intensité de la pluie, la comparaison d'abris météorologiques et d'écrans de protection, la comparaison internationale d'hygromètres et la comparaison internationale de radiosondes. Le Conseil a prié instamment la CIMO d'envisager comment limiter autant que possible l'effet sur les prix, des progrès ininterrompus dans le domaine des instruments, compte tenu des difficultés que connaissent les pays en développement.

4.6 Ayant estimé nécessaire de procéder à l'étalonnage international d'instruments de mesure du rayonnement infrarouge, le Conseil s'est réjoui que la CIMO ait recommandé, à sa treizième session, qu'un Centre mondial d'étalonnage de radiomètres infrarouge soit créé à l'observatoire physico-météorologique de Davos (Suisse). Il a noté avec satisfaction que la Suisse avait proposé d'exploiter ce centre à partir de 2004.

4.7 Le Conseil a apprécié l'importance des publications parues dans la série de rapports consacrés aux instruments et aux méthodes d'observation. Ces publications, préparées par des experts, renferment les résultats de comparaisons, des études sur des sujets particuliers ou des rapports d'activité dans divers domaines liés aux instruments. Il a noté que le remaniement du *Guide de la CIMO* avait dé-

buté pour que celui-ci soit publié sous forme électronique au début de 2005. A ce propos, il a exhorté les Membres, en particulier les experts du Programme, à soutenir activement cette activité.

4.8 Le Congrès est convenu que les conférences techniques TECO-2000 et TECO-2002 ont favorisé l'échange de connaissances entre le personnel scientifique et d'exploitation en ce qui concerne les instruments et les méthodes d'observation. Elles ont aussi promu le renforcement des capacités par l'amélioration des pratiques de gestion et l'application judicieuse des progrès scientifiques et techniques. De même, les expositions de matériel et de systèmes météorologiques METEOREX-2000 et METEOREX-2002 ont permis l'échange de données d'expérience et d'informations entre les experts des Services météorologiques et les représentants des fabricants d'instruments. Le Conseil a souligné qu'il était important de continuer à organiser simultanément ces conférences et expositions.

4.9 Le Congrès a pris note de l'utilité de l'*Catalogue des instruments* dont l'Administration météorologique chinoise a publié une deuxième édition sous l'égide de la CIMO, pour aider les Membres à choisir les instruments les mieux adaptés à leurs réseaux opérationnels. La distribution de ce catalogue a débuté.

4.10 Le Conseil a passé en revue le futur programme de travail de la Commission, que celle-ci avait adopté lors de sa treizième session et dans lequel elle met en lumière les principales activités qu'elle compte mener à bien à l'avenir, à savoir :

- a) mettre au point un système de mesure de la performance pour démontrer l'amélioration constante de la qualité des observations;
- b) organiser des comparaisons d'instruments;
- c) contribuer à l'examen et à la mise à jour du Règlement technique, des guides et autres textes d'orientation de l'OMM relatifs à la gestion de la qualité et à la normalisation des observations;
- d) évaluer le fonctionnement des centres régionaux d'instruments déjà en place et revoir leur mandat;
- e) faciliter la normalisation des mesures du rayonnement de grandes longueurs d'onde;
- f) favoriser l'automatisation des observations manuelles, visuelles et subjectives;
- g) resserrer les liens avec les organisations internationales concernées.

Voici les principaux résultats que la Commission prévoit d'atteindre au cours de la période d'exécution 2004-2007 :

- a) des procédures de base relatives à la gestion de la qualité des observations, à l'entretien des instruments, à l'étalonnage et aux pratiques opérationnelles seront élaborées dans un cadre global de gestion des performances, puis des modalités de démonstration de l'efficacité de ces procédures seront établies;
- b) au moins quatre comparaisons d'instruments seront organisées;

- c) la septième édition du *Guide des instruments et des méthodes d'observation* sera publiée;
- d) les centres régionaux d'instruments seront évalués par rapport à un certain nombre de critères et les conseils régionaux seront mieux à même d'assurer l'entretien des instruments;
- e) un centre mondial d'étalonnage de radiomètres infrarouge sera établi;
- f) des normes seront adoptées pour ce qui est de l'automatisation des observations manuelles, visuelles et subjectives;
- g) les organisations internationales compétentes participeront aux travaux de la CIMO et leurs représentants assisteront, en qualité d'observateurs, aux réunions et conférences pertinentes.

4.11 Le Conseil a noté qu'il serait probablement impossible, dans un avenir proche, de parvenir à automatiser toutes les observations manuelles, visuelles et subjectives. Il a souligné cependant qu'il faudrait réfléchir à la possibilité d'utiliser d'autres méthodes, en tirant pleinement parti des progrès technologiques, pour remplacer quelques-unes des techniques traditionnelles d'observation qui pourraient alors être abandonnées.

4.12 Le Conseil s'est félicité de la collaboration avec le Bureau international des poids et mesures (BIPM), l'Organisation internationale de normalisation (ISO), l'Union internationale des télécommunications (UIT) et d'autres organisations internationales qui a permis d'aborder des questions interdisciplinaires. Une coopération étroite avec l'industrie des instruments, notamment, a abouti à la création de l'Association des fabricants d'équipements hydrométéorologiques, a renforcé la position des Membres par rapport à ce secteur et a favorisé la compréhension des besoins et des possibilités des uns et des autres.

4.13 Le Conseil a noté tout particulièrement que la CIMO s'était dotée, à sa treizième session, d'une nouvelle structure de travail comportant un groupe de gestion, les groupes d'action sectoriels ouverts des techniques d'observation en surface, des techniques d'observation en altitude et du renforcement des capacités, ainsi que des équipes d'experts. Il a félicité la CIMO de sa nouvelle structure et s'est dit convaincu qu'elle permettrait d'améliorer l'exécution du Programme, notamment dans les pays en développement.

4.14 Le Conseil a consigné ses décisions au sujet des recommandations adoptées à la treizième session de la CIMO dans la résolution 7 (EC-LV).

#### **Rapport de la session extraordinaire (2002) de la Commission des systèmes de base**

4.15 Le Conseil a pris connaissance avec intérêt du *Rapport final abrégé, résolutions et recommandations de la session extraordinaire (2002) de la Commission des systèmes de base* (OMM-N° 955) (4-12 décembre 2002, Cairns, Australie) et des activités de la Commission. Compte tenu des points de

vue exprimés et des directives formulées lors du Quatorzième Congrès, le Conseil a étudié les recommandations présentées pendant la session extraordinaire (2002) de la CSB en rapport avec l'examen du *Manuel du Système mondial d'observation* (OMM-N° 544), les amendements au *Manuel du Système mondial de télécommunications* (OMM-N° 386), au *Manuel des codes* (OMM-N° 306) et au *Manuel du Système mondial de traitement des données* (OMM-N° 485) et l'intégration des prévisions des indices du rayonnement ultraviolet pour l'Europe aux fonctions d'un CMRS. Les recommandations relatives aux manuels touchent notamment :

- a) la publication d'un *Manuel du Système mondial d'observation* révisé;
- b) la mise à jour des fonctions et procédures de télécommunications;
- c) les adjonctions aux tables de code binaire et CREX;
- d) les amendements aux codes alphanumériques;
- e) les activités liées aux prévisions d'ensemble;
- f) les procédures d'intervention en cas d'urgence;
- g) le système de vérification normalisé pour les prévisions à longue échéance;
- h) les procédures et formats pour le contrôle de la qualité des données maritimes, aéronautiques et satellitaires.

4.16 Le Conseil a noté avec satisfaction les progrès accomplis relativement au Programme des services météorologiques destinés au public. Pour ce qui est des sites Web expérimentaux spécialisés dans les avis de phénomènes météorologiques violents et les prévisions pour les grandes villes, il a encouragé les Membres à faire parvenir plus d'informations à ces sites et, dans la mesure du possible, à accueillir des sites semblables présentés dans d'autres langues. Le Conseil a rappelé qu'il importait de conclure de vrais partenariats avec les médias nationaux et internationaux tout en favorisant le renforcement du rôle des SMN en tant que source officielle unique pour la diffusion d'avis ou d'alerte et pour celle de prévisions destinées au public et en encourageant les médias à préciser de quels SMN proviennent leurs informations. Il a également encouragé le dialogue avec les prestataires de services météorologiques du secteur privé en tant que moyen de favoriser la compréhension mutuelle de leurs rôles respectifs.

4.17 En ce qui a trait au cadre de gestion de la qualité de l'OMM, le Conseil a consigné ses décisions, y compris au sujet des activités que les commissions techniques concernées sont appelées à mener, au titre du point 3 de l'ordre du jour.

4.18 Concernant l'élaboration et la mise en œuvre du futur système d'information de l'OMM (FSIO), le Conseil a prié le président de la CSB de poursuivre la mise au point du futur FSIO de manière à bien préciser et à consolider la notion en question puis à assurer la conception et la mise en œuvre des phases de planification. A cet égard, il y avait lieu de tenir compte des besoins globaux en matière

d'échange d'informations de tous les programmes de l'OMM, en ce qui concerne la nature et le volume de ces informations, la vitesse à laquelle elles doivent être diffusées, les sources et les utilisateurs de données, la sécurité, etc. Le Conseil a souligné que, dans la mise au point du FSIO, il y avait lieu d'accorder une attention particulière à une transition sans heurt et coordonnée. Il a insisté sur le fait que les conseils régionaux et les commissions techniques devaient apporter le plus tôt possible leur appui et leur contribution à toutes les phases d'élaboration du FSIO pour que chacun puisse être véritablement partie prenante au projet et pour garantir la concrétisation de ce dernier.

4.19 Pour ce qui est de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie pour le passage aux codes déterminés par des tables, le Conseil a approuvé le plan de passage établi par la CSB. Il a souligné la complexité de l'opération et a demandé au président de la CSB de mettre en place un mécanisme efficace de mise en œuvre/coordination pour orienter, faciliter et surveiller le passage aux codes déterminés par des tables. Il a demandé au Secrétaire général d'organiser le programme de formation nécessaire, notamment à l'utilisation d'outils pour l'apprentissage assisté par ordinateur, à l'intention de toutes les Régions de l'OMM, pour la période 2003-2005. Il a également prié les SMN de former leur personnel à l'utilisation de l'informatique et des techniques d'information, au plan local, afin de faciliter et d'accélérer le passage aux codes déterminés par des tables ainsi que l'adoption de techniques faisant appel à l'ordinateur.

4.20 Quant au programme AMDAR et aux conclusions pertinentes du Quatorzième Congrès, le Conseil a approuvé la recommandation de la session extraordinaire (2002) de la CSB visant à inviter la CSB et la CMAé à concevoir un mécanisme permettant d'intégrer plus entièrement ce programme au Programme de la VMM. Il est par ailleurs convenu de lancer, dans le cadre des programmes de la VMM et de météorologie aéronautique, des activités de formation pour accroître la disponibilité des données AMDAR et faciliter leur utilisation dans les régions où elles font actuellement défaut, notamment les pays en développement. Le Conseil a approuvé la recommandation correspondante de la session extraordinaire (2002) de la CSB.

4.21 Le Conseil exécutif a consigné dans la résolution 8 (EC-LV) ses décisions au sujet des recommandations adoptées au cours de la session.

4.22 Le Conseil exécutif a pris note du fait que la CSB avait demandé d'avoir recours plus fréquemment aux méthodes de publication électronique, en particulier les CD-ROM et l'affichage Web. Il s'est réjoui que le Secrétaire général ait déjà accru, dans la mesure du possible, l'utilisation de ces méthodes pour les rapports techniques et les documents de la VMM, les guides, les informations opérationnelles, certaines parties de manuels, etc., et pour compléter la documentation des sessions de la

CSB et de la CIMO et des conférences techniques. Le Conseil exécutif a prié instamment le Secrétaire général de veiller à ce que l'on privilégie au maximum les moyens électroniques, dans le but d'augmenter le volume de textes d'orientation et de rapports de la VMM publiés et d'accélérer le processus tout en réduisant les coûts.

#### **Rapport de la douzième session de la Commission de météorologie aéronautique**

4.23 Le Conseil exécutif a pris connaissance avec intérêt du *Rapport final abrégé de la douzième session de la Commission de météorologie aéronautique* (OMM-N° 953) qui s'est tenue à Montréal, Canada, du 16 au 20 septembre 2002. Il a félicité M. Gordon (Nouvelle-Zélande) de sa réélection à la présidence de la Commission et M. McLeod (Canada) de son élection au poste de vice-président. Le Conseil a témoigné sa satisfaction au Service météorologique du Canada ainsi qu'à l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) pour le soutien remarquable qu'ils ont apporté en vue de faciliter l'organisation de la douzième session de la Commission de météorologie aéronautique et de la session commune de la CMAé et de la Réunion météorologie à l'échelon Division de l'OACI.

4.24 Le Conseil a pris note avec satisfaction des principaux résultats obtenus au cours de l'intersession, notamment en ce qui concerne la formation professionnelle, le resserrement des liens avec le secteur aéronautique, le recouvrement des coûts, la gestion de la qualité, la mise en œuvre du Système mondial de prévisions de zone (SMPZ), les observations, prévisions et avis dans la zone de contrôle terminale, les observations automatiques d'aéronefs et la question des incidences de l'aéronautique sur l'environnement. Il s'est félicité de la publication du *Compendium on Tropical Meteorology for Aviation Purposes* (OMM-N° 930) et du *AMDAR Reference Manual* (OMM-N° 958), de l'élaboration d'un cadre d'action pour le recouvrement des coûts afférents aux services de météorologie aéronautique, de la préparation d'une brochure sur l'aviation et l'environnement atmosphérique planétaire et de la mise à jour du *Guide des pratiques des centres météorologiques desservant l'aviation* (OMM-N° 732). Le Conseil a estimé que bon nombre de ces réalisations, en particulier la tenue de 13 activités de formation depuis 1999, n'auraient pu être possibles sans la participation active des Membres de l'OMM, des autres commissions techniques, d'organisations internationales telles que l'OACI ou l'ASECNA, et d'organismes des usagers de l'aviation.

4.25 Le Conseil a noté avec satisfaction que, parmi les plus importantes décisions adoptées à la douzième session de la CMAé, figuraient l'amélioration et l'approbation des éléments du sixième Plan à long terme relatifs au Programme de météorologie aéronautique et que le Plan continuait à accorder la plus haute priorité à la formation et au

resserrement des liens avec le secteur aéronautique. Il s'est félicité, à cet égard, des mesures prises par la Commission en vue d'innover dans le domaine de la formation, notamment de la proposition de tenir une conférence technique parallèlement à la prochaine session de la CMAé. Le Conseil a noté avec satisfaction que les participants à la session commune avaient estimé que les dispositions ISO 9000 devraient rester assimilées à des pratiques recommandées plutôt que d'acquérir la qualité de normes (voir aussi les paragraphes 3.23 à 3.28). Il s'est réjoui de l'inclusion dans le sixième Plan à long terme d'un élément précis relatif à la gestion de la qualité, ainsi que de la recommandation, adressée à l'OACI et à l'OMM lors de leur réunion conjointe, d'élaborer des textes d'orientation en la matière. Il s'est rangé à l'avis de la Commission concernant l'importance de détenir des indicateurs de performance appropriés, tant pour les éléments du Plan que pour les services météorologiques aéronautiques.

4.26 Le Conseil a accueilli favorablement l'évolution de la structure de la CMAé, comportant un nouveau groupe de gestion et deux groupes d'action sectoriels ouverts, soit les groupes de travail PROMET et TREND formés d'un certain nombre d'équipes d'experts et de rapporteurs. Il a noté avec satisfaction que plus de 150 experts avaient fait part de leur intention de collaborer aux travaux de la Commission. Il a néanmoins relevé qu'en raison des fonds limités dévolus au Programme de météorologie aéronautique, quelques-unes seulement des huit équipes d'experts devraient pouvoir se réunir au cours de la quatorzième période financière, les autres devant travailler par correspondance.

4.27 Le Conseil s'est réjoui des progrès accomplis par la Commission dans l'élaboration d'une méthode unifiée, axée sur les utilisateurs, de vérification des prévisions d'aérodrome (TAF). Il a noté avec intérêt que le volet du sixième Plan à long terme consacré au Programme de météorologie aéronautique prévoyait l'amélioration des prévisions TAF ainsi que l'élaboration et la mise en place d'un ensemble de méthodes, approuvé par l'OMM, visant à mesurer l'utilité des prévisions et des avis aéronautiques, l'accent étant mis au départ sur l'achèvement et l'application des travaux entrepris sur le système de vérification des prévisions TAF.

4.28 Le Conseil est convenu qu'il fallait s'intéresser davantage à la question du recouvrement des coûts des services météorologiques auprès de l'aviation et que, de ce point de vue, le Secrétariat jouait un rôle très important en tant que porte-parole de l'ensemble de la communauté météorologique. Le Conseil a d'ailleurs remercié le Secrétaire général du soutien fructueux qu'il apportait aux Membres, en particulier aux pays en développement, dans ce domaine et l'a prié de rester en relation avec l'OACI et l'IATA afin que les modalités internationales en matière de recouvrement des coûts reposent sur une assise solide. Il a aussi prié le Secrétaire général de continuer d'aider les Mem-

bres qui le souhaitent à établir des modalités fiables de recouvrement des coûts au niveau national.

4.29 Le Conseil s'est félicité des progrès remarquables accomplis dans l'exécution du programme AMDAR de l'OMM, attestés par l'échange quotidien de plus de 140 000 messages AMDAR via le SMT, par la rédaction et la publication d'un Manuel de référence AMDAR et par les efforts déployés pour mettre au point un logiciel AMDAR universel, exécuter des projets hautement prioritaires en Afrique australe et au Moyen-Orient, et améliorer l'échange et le contrôle de la qualité des données. Le Conseil a pris note avec satisfaction des travaux de recherche sur les capteurs d'humidité qui sont actuellement menés dans certains pays Membres. Il a noté avec intérêt que, dans le cadre des projets AMDAR hautement prioritaires sur l'échange des données et le contrôle de leur qualité, le Groupe d'experts AMDAR continuerait de suivre de près et d'appuyer la mise au point de nouvelles mesures et de nouveaux capteurs, notamment pour ce qui concerne l'humidité, le givrage et la turbulence. Le Conseil a décidé d'inviter la CSB et la CMAé à définir un mécanisme permettant d'intégrer davantage le programme AMDAR dans le Programme de la Veille météorologique mondiale, en vue d'assurer un appui continu au Groupe d'experts AMDAR et de contribuer à la poursuite de ses travaux. Il est également convenu de lancer, dans le cadre de la VMM et du Programme de météorologie aéronautique, des activités de formation propres à faciliter l'obtention et l'utilisation des données AMDAR là où elles ne sont pas encore disponibles, en particulier dans les pays en développement (voir également le paragraphe 4.20).

4.30 Le Conseil exécutif a consigné ses décisions au sujet des diverses résolutions et recommandations de la douzième session de la CMAé dans la résolution 9 (EC-LV).

#### **Rapport de la session de la CMAé tenue conjointement avec la Réunion météorologie à l'échelon Division de l'OACI**

4.31 Le Conseil a noté avec satisfaction que la session de la CMAé tenue conjointement avec la Réunion météorologie à l'échelon Division de l'OACI (Montréal, Canada, 9-13 et 23-27 septembre 2002) avait attiré 188 participants de 70 Etats contractants de l'OACI et Membres de l'OMM.

4.32 Le Conseil s'est félicité des résultats de l'examen des divers points à l'ordre du jour, notamment la composante météorologique du Système de communication, navigation et surveillance et de gestion du trafic aérien de l'OACI, l'appui météorologique aux opérations dans les aéroports et la région terminale, la refonte de l'Annexe 3/Règlement technique [C.3.1] et l'importante question pour l'OMM et les SMN des changements institutionnels en matière d'assistance météorologique à la navigation aérienne internationale. Ce dernier point a donné lieu à de longues délibérations sur les sujets d'actualité que sont les nouveaux modes de prestation de ser-

vices, le rôle de l'administration météorologique désignée auprès de l'OACI, la commercialisation des données et des produits destinés à l'aviation et le recours au réseau Internet pour l'échange de l'information météorologique.

4.33 Le Conseil a pris connaissance avec intérêt du rapport de la réunion conjointe et de ses huit recommandations sur les amendements proposés aux dispositions de l'Annexe 3/Règlement technique [C.3.1] et 28 recommandations sur les sujets débattus au titre des divers points de l'ordre du jour. Le Conseil a noté en particulier que six recommandations adressées à l'OMM concernaient la contribution du Programme de la VMM aux opérations du SMPZ, le recouvrement des coûts, y compris l'enrichissement des textes d'orientation actuels, la formation relative aux produits du SMPZ en code GRIB ou BUFR, la recherche dans le domaine de la détection des cendres volcaniques par satellite et la normalisation des algorithmes pour les observations automatiques de la nébulosité et du plafond nuageux. S'agissant des cendres volcaniques, le Conseil a pris note de la difficulté persistante à les détecter en cas de nébulosité – ce qui compromet la sécurité et la régularité des liaisons aériennes –, et a donc reconnu qu'il importait d'améliorer la détection de ces cendres par satellite et par d'autres moyens de télédétection, durant la phase de croisière et en région terminale. Des recommandations importantes, destinées conjointement à l'OACI et à l'OMM, portaient sur l'adoption de diverses propositions pour l'amendement 73 de l'Annexe 3/Règlement technique [C.3.1] qui doit entrer en vigueur en novembre 2004.

4.34 Le Conseil a consigné ses décisions au sujet des diverses recommandations de la réunion conjointe dans la résolution 10 (EC-LV).

#### **Rapport de la treizième session de la Commission de météorologie agricole**

4.35 Le Conseil a pris connaissance avec intérêt du *Rapport final abrégé, résolutions et recommandations de la treizième session de la Commission de météorologie agricole* (OMM-N° 951) qui s'est tenue à Ljubljana, Slovénie, du 10 au 18 octobre 2002. Il a exprimé sa reconnaissance à l'ensemble des membres de la CMAg pour le travail accompli depuis la session précédente, en 1999. Le Conseil a tenu à remercier tout particulièrement MM. R.P. Motha et L.E. Akeh, président et vice-président de la Commission, d'avoir guidé les activités de la CMAg et les a félicités de leur réélection.

4.36 Le Conseil a pris note avec satisfaction des grandes réalisations survenues pendant l'intersession dans le domaine de la formation ainsi que des résultats des ateliers internationaux et des réunions d'experts qui se sont tenus dans différentes régions du globe. L'organisation d'un atelier interrégional sur l'amélioration des bulletins agrométéorologiques, qui a conduit à élaborer un service mondial



d'information agrométéorologique, et la préparation de diverses publications et de matériel didactique ont constitué d'autres réussites notables. En outre, la parution de deux CD-ROM a largement accru la capacité de production et l'accès à l'information. Le Conseil est convenu que la plupart de ces résultats n'ont pu être atteints que grâce à la participation active des Membres de l'OMM et à la collaboration d'un certain nombre d'organisations régionales et internationales.

4.37 Le Conseil s'est particulièrement réjoui des efforts déployés par les Membres, d'autres organisations internationales partenaires et le Secrétariat de l'OMM pour conduire plusieurs ateliers et réunions au profit des membres, dont 10 cycles d'études, trois ateliers internationaux, un atelier inter-régional, quatre réunions d'experts et une réunion de consultants consacrés à des sujets très divers liés à la météorologie agricole. Le Conseil a exprimé sa gratitude aux différentes organisations internationales, régionales et nationales qui ont participé et collaboré aux activités de formation de l'OMM en matière de météorologie agricole, et notamment au Département de l'agriculture des Etats-Unis d'Amérique (USDA), à l'Institut d'agrométéorologie et d'analyse environnementale aux fins de l'agriculture (Italie), au Système d'analyse de recherche et de formation (START), à la FAO, au Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne (BNUS) du PNUD et au PNUE.

4.38 Le Conseil a félicité le Groupe consultatif de la CMAg et le Secrétariat de l'OMM de l'excellent travail accompli pour préparer le Colloque international sur les moyens de rendre l'agriculture et la sylviculture moins vulnérables face à la variabilité du climat et aux changements climatiques qui s'est déroulé avant la session. Il a loué le Secrétariat d'avoir mobilisé d'importantes ressources extrabudgétaires afin de faciliter la participation de plusieurs pays en développement à ce colloque.

4.39 Le Conseil a approuvé le choix du thème « promouvoir les applications opérationnelles de l'agrométéorologie qui intègrent des techniques novatrices au service de l'agriculture, de la sylviculture et de l'aquaculture » comme fil directeur des travaux de la CMAg durant la prochaine intersession.

4.40 Le Conseil a souligné l'ampleur des incidences du changement climatique sur l'agriculture, la foresterie, les pêches, l'élevage et les écosystèmes, notamment lorsque ces incidences donnent lieu à des sécheresses ou à des inondations, et a estimé qu'il importait de prendre des mesures d'atténuation et d'adaptation suffisamment efficaces pour y remédier.

4.41 Le Conseil a noté que le troisième certificat décerné en reconnaissance de services éminents ou d'une durée exceptionnelle rendus à la Commission a été attribué à Mme Zipora Gat (Israël).

4.42 Le Conseil a consigné ses décisions au sujet des diverses résolutions et recommandations de la

treizième session de la CMAg dans la résolution 11 (EC-LV).

## 5. RAPPORTS DES SESSIONS DES GROUPES D'EXPERTS ET GROUPES DE TRAVAIL RELEVANT DU CONSEIL EXÉCUTIF (point 5 de l'ordre du jour)

### Rapport de la huitième session du Groupe de travail de la météorologie antarctique relevant du Conseil exécutif

5.1 Le Conseil exécutif a pris note du rapport de la huitième session du Groupe de travail de la météorologie antarctique qui s'est tenue à Genève, du 25 au 27 novembre 2002, et a remercié les membres du Groupe pour le travail accompli sous la présidence de M. H. Hutchinson (Australie). Il a noté en particulier les délibérations concernant les activités essentielles de la VMM dans l'Antarctique, y compris la mise en place de réseaux d'observation et de télécommunications, le traitement et la gestion des données, les questions climatiques ainsi que la collaboration avec d'autres organisations et programmes internationaux dans l'Antarctique. Le Conseil a décidé de reconduire son Groupe de travail de la météorologie antarctique, après en avoir examiné les attributions, et de maintenir en vigueur la résolution 10 (EC-LI) – Groupe de travail de la météorologie antarctique relevant du Conseil exécutif.

5.2 Le Conseil a étudié la liste révisée des stations formant le Réseau synoptique de base de l'Antarctique (RSBA) que le Groupe de travail avait proposée et l'a adoptée en vertu de sa résolution 12 (EC-LV). Il a noté que l'ensemble des conseils régionaux avaient adopté le concept de réseau climatologique de base régional (RCBR). Conscient de la nécessité d'accroître le volume de données climatologiques et d'appliquer plus scrupuleusement les procédures de contrôle du fonctionnement de la VMM à cette fin, le Conseil a approuvé la création du Réseau climatologique de base de l'Antarctique (RCBA) proposée par le Groupe de travail, qui comprendra toutes les stations du GSN et du GUAN dans la région ainsi que les stations qui transmettent des messages CLIMAT et CLIMAT TEMP. Il a adopté en conséquence la résolution 13 (EC-LV). Le Conseil a noté que toute modification du RSBA ou du RCBA devait faire l'objet d'une étude minutieuse, étant donné l'importance primordiale que revêtent pour les modèles de prévision dans l'hémisphère Sud les observations en surface et, tout spécialement, les observations en altitude dans l'Antarctique. Eu égard à l'importance de ces données pour les prévisions météorologiques régionales et locales et les prévisions aéronautiques, pour le recalage et la validation des données de satellite, etc., le Conseil a adopté la résolution 14 (EC-LV).

5.3 Le Conseil a souligné de nouveau l'utilité des efforts que déploient les Membres pour assurer à long terme le bon fonctionnement et le développement du SMO dans l'Antarctique en recourant aux

nouvelles techniques d'observation, dont les stations météorologiques automatiques (sur terre et en mer), le programme ASAP, le projet AMDAR et les systèmes et services satellitaires perfectionnés. Il a décidé, à cet égard, de maintenir en vigueur la résolution 12(CE-XLVI) – Continuation du développement du Système mondial d'observation dans l'Antarctique. Le Conseil a également insisté sur l'importance qu'il y a à mettre en œuvre le Programme international de bouées de l'Antarctique (IPAB) et a adopté à cet effet la résolution 15 (EC-LV).

5.4 S'agissant des télécommunications dans l'Antarctique, le Conseil a approuvé le plan établi par le Groupe de travail pour la collecte des données émanant des stations du RSBA ou du RCBA. A l'appui de ce plan et compte tenu des changements apportés aux dispositions en matière de télécommunications dans l'Antarctique, le Conseil a adopté la résolution 16 (EC-LV).

5.5 En ce qui concerne le traitement des données dans l'Antarctique et les fonctions que pourraient assurer les stations de la région qui fournissent ce service et d'autres services météorologiques, notamment pour les besoins de la navigation maritime et aérienne, de la recherche et de l'exploitation à l'échelle locale, le Conseil a estimé satisfaisante la diffusion des données d'observation et des informations traitées requises par les stations de l'Antarctique. Après avoir examiné la liste des stations chargées d'assurer le traitement des données et de fournir une assistance météorologique dans l'Antarctique, telle qu'elle figure dans le *Manuel du Système mondial de traitement des données* (OMM-N° 485), Volume II – Antarctique, le Conseil a décidé de la modifier au vu des nouvelles capacités des stations et des fonctions qu'elles assurent effectivement, et a adopté à cet égard la résolution 17 (EC-LV).

#### **Coordination des activités relevant du Programme d'action pour le climat; rapport du Groupe consultatif du Conseil exécutif sur le climat et l'environnement**

5.6 Le Conseil a noté que le Comité interinstitutions du Programme d'action pour le climat (CIPAC) ne s'était pas réuni depuis 1999. Il a cru comprendre que le président de ce comité avait démissionné après la réunion de 1999 et que, compte tenu du peu d'intérêt manifesté par les autres organismes pour les activités du Comité, le Secrétariat n'avait pas été en mesure d'organiser d'autres réunions. Il a déclaré qu'il fallait tâcher de mieux connaître les raisons pour lesquelles le CIPAC n'avait pas fonctionné comme prévu. Il a noté que le thème du climat et de l'environnement, vaste question s'il en est, demeurait au centre des préoccupations de la communauté météorologique, que le rôle de premier plan que joue l'OMM dans le domaine du climat revêtait une grande importance pour l'Organisation et que celle-ci devait veiller à conserver ce rôle. Aussi le Conseil a-t-il demandé au Secrétaire général de collaborer étroitement avec son

groupe consultatif sur le climat et l'environnement en vue d'élaborer un document de travail sur la question qui lui serait présenté à sa prochaine session. Ce document traiterait des questions relatives au climat et à l'environnement qui présentent un intérêt particulier pour la communauté météorologique, ferait le point sur les causes des dysfonctionnements du CIPAC et présenterait une ébauche de stratégie visant à ce que l'OMM conserve son rôle de chef de file dans ce domaine. Le Conseil a demandé que cette question figure en bonne place dans l'ordre du jour de sa cinquante-sixième session.

5.7 Le Conseil a pris note des débats qui ont eu lieu lors du Quatorzième Congrès au sujet de la troisième Conférence mondiale sur le climat. Il a pris acte des divergences d'opinion entre les Membres au sujet de l'opportunité d'une troisième conférence mondiale sur le climat et du lieu de cette conférence et a estimé qu'il fallait suivre de près la question en prévision de sa prochaine session. Il a aussi prié son Groupe consultatif sur le climat et l'environnement de lui présenter un rapport à ce sujet lors de sa cinquante-sixième session.

5.8 Le Conseil a été informé de la tenue à Hyderabad (Inde), en juillet 2003, d'une conférence internationale sur les catastrophes naturelles liées aux changements climatiques.

5.9 Le Conseil a approuvé la résolution 18 dans laquelle il reconduit dans ses fonctions son Groupe consultatif sur le climat et l'environnement. Il est précisé, dans le projet de mandat du Groupe, qu'un document de travail sur les questions relatives au climat et à l'environnement devra être élaboré pour la cinquante-sixième session du Conseil, avec l'aide du Secrétaire général.

#### **Comité scientifique mixte OMM/CIUS/COI pour le Programme mondial de recherche sur le climat**

5.10 Le Conseil a pris note du rapport du Comité scientifique mixte OMM/CIUS/COI pour le Programme mondial de recherche sur le climat (PMRC) et s'est déclaré satisfait des progrès constants réalisés dans la mise en œuvre de ce programme. Il s'est, en particulier, grandement félicité du succès éclatant de l'Expérience mondiale concernant la circulation océanique (WOCE). Les résultats obtenus dans le cadre de cette expérience ont été célébrés lors d'une conférence scientifique internationale finale, qui a eu lieu à San Antonio (Texas) en novembre 2002. Le Conseil a exprimé ses remerciements à tous ceux qui ont contribué à ce succès indéniable.

5.11 Alors que le PMRC va bientôt fêter son vingt-cinquième anniversaire, il semble opportun de faire le bilan des progrès accomplis dans la réalisation des principaux objectifs de ce programme, d'examiner les objectifs particuliers que l'on se propose d'atteindre dans un avenir prochain et d'évoquer les modifications éventuelles à apporter au programme et à sa structure pour en faciliter la concrétisation. Le Conseil s'est donc félicité que les

dernières réunions du Comité scientifique mixte aient donné lieu à des débats sérieux et approfondis sur l'orientation scientifique, la structure et les priorités futures du PMRC. A l'origine, le PMRC avait principalement pour objet de déterminer dans quelle mesure le climat peut être prévu et de mesurer l'influence humaine sur le climat. Ces deux objectifs constituent toujours l'essentiel de la mission du PMRC et sont conformes à la conception fondée sur une prévision du climat sans solution de continuité, qui aille des prévisions à échéance de quelques semaines aux projections relatives au changement climatique en passant par des prévisions portant sur les décennies à venir. Le PMRC a presque atteint son but dans trois domaines fondamentaux, à savoir la mise au point, l'évaluation et l'utilisation des modèles climatiques; l'observation du climat et l'analyse des données recueillies; et la recherche fondamentale sur les processus climatiques. Etant donné que le PMRC met de nouveau l'accent sur les aspects de sa mission qui concernent la prévision et sur les activités d'observation qu'ils impliquent, le Comité scientifique mixte a envisagé la mise en œuvre durant une décennie (jusqu'à 2015 environ) d'une initiative d'envergure – provisoirement dénommée « Expérience concernant l'observation et la prévision du système climatique » (COPE) – en vue de favoriser la synthèse et l'intégration dans ce domaine. On s'attend que l'accent mis sur les buts du PMRC, la détermination des objectifs à atteindre et leur mise en perspective dans le contexte de l'expérience COPE donnent un nouvel élan à la recherche sur le climat menée dans le cadre du PMRC et contribuent à en souligner la pertinence et l'importance pour un avenir viable à l'échelle du globe. Le Conseil a appuyé cette analyse approfondie de l'orientation scientifique et de la structure du PMRC et a encouragé le Comité scientifique mixte à élaborer la notion initiale qui est à la base de l'expérience COPE.

#### **Comité directeur OMM/COI/PNU/CIUS pour le Système mondial d'observation du climat (SMOC)**

5.12 Le Conseil a pris note du projet de rapport du Comité directeur OMM/COI/PNU/CIUS pour le SMOC. Il s'est félicité des progrès réalisés dans la mise en œuvre des réseaux du SMOC et a remercié de leur appui les Membres concernés, mais a constaté néanmoins qu'il convenait d'améliorer les performances de l'ensemble des réseaux et de nombreuses stations. Il a exhorté les Membres à continuer d'apporter un appui, voire si possible à le renforcer, en faveur des éléments de leurs systèmes d'observation faisant partie du SMOC, en particulier le Réseau de stations d'observation en surface pour le SMOC, le Réseau de stations d'observation en altitude pour le SMOC et les stations de la Veille de l'atmosphère globale.

5.13 Le Conseil a pris note avec satisfaction des activités conduites par le SMOC, au nom des Membres de l'OMM et des systèmes mondiaux

d'observation du climat, dans le cadre de l'application des décisions prises par la Conférence des Parties à la CCNUCC, y compris la mise en œuvre du programme d'ateliers régionaux et l'élaboration des plans d'action régionaux. Il s'est félicité de l'attention croissante accordée à la mobilisation de ressources à l'appui des activités de mise en œuvre, ainsi que des enquêtes lancées au sujet de la possibilité d'instaurer un fonds de contribution volontaire à l'appui des réseaux du SMOC.

5.14 Le Conseil s'est félicité des progrès accomplis dans l'élaboration d'un deuxième rapport sur l'adéquation des systèmes mondiaux d'observation du climat sous l'égide du SMOC, en réponse à une demande qui avait été formulée par le Comité directeur du SMOC et approuvée par l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) de la CCNUCC. Il a relevé que le Quatorzième Congrès avait souscrit sans réserve aux conclusions contenues dans le rapport et avait vivement engagé tous les Membres à favoriser sans délai l'application des recommandations qui y figurent. Le Conseil a réaffirmé qu'il approuvait pleinement le deuxième rapport en question ainsi que ses conclusions et recommandations, notant avec satisfaction que les précieuses informations qu'il contient faciliteraient la mise en œuvre des systèmes mondiaux d'observation du climat. Estimant que les conclusions du rapport imposaient une charge de travail supplémentaire au Secrétariat du SMOC, il a suggéré aux commanditaires du SMOC de revoir leurs plans de financement du SMOC pour que leur appui réponde aux besoins. Il a vivement incité les Membres à envisager d'apporter leur concours à l'exécution de ces activités, notamment en détachant du personnel qualifié et/ou en apportant une contribution au Fonds pour le Système mondial d'observation du climat.

5.15 Le Conseil a noté avec satisfaction que l'OMM avait été invitée à participer au prochain Sommet sur l'observation de la Terre organisé par les Etats-Unis d'Amérique dans le but d'étudier la question des systèmes mondiaux de surveillance de l'environnement et de planifier la mise en place d'un système global d'observation de la Terre. Il a prié le Secrétaire général de veiller à ce que l'OMM saisisse pleinement toutes les occasions offertes par cette importante initiative pour servir les objectifs de la surveillance du climat et de l'environnement. Il a aussi encouragé les Membres à soutenir résolument cette rencontre et à y participer dans toute la mesure du possible. Le Conseil a par ailleurs noté les autres réunions de haut niveau qui doivent avoir lieu dans un avenir proche et qui feront une large place à l'observation systématique du climat et a demandé au Secrétaire général de lui faire rapport sur les résultats de ces rencontres à sa cinquante-sixième session.

#### **6. BUDGET-PROGRAMME POUR 2004-2005 (point 6 de l'ordre du jour)**

6.1 Le Conseil exécutif a adopté la résolution 19 (EC-LV) concernant le budget et les contributions

pour l'exercice biennal 2004-2005. Les crédits ainsi approuvés s'élèvent à 127 169 800 francs suisses.

6.2 Le Conseil a en outre approuvé la liste des sessions de groupes d'experts et de groupes de travail ainsi que des colloques, conférences techniques, séminaires/cycles d'études et ateliers/stages de formation qui pourraient être organisés, telle qu'elle figure à l'annexe III du présent rapport. Pour autant que les fonds nécessaires puissent être dégagés dans les limites du budget approuvé, ces réunions auront lieu conformément aux directives fixées par le Quatorzième Congrès. Le Conseil a aussi autorisé le Secrétaire général à approuver des amendements à cette liste, le cas échéant.

6.3 Le Conseil a noté les décisions du Quatorzième Congrès concernant l'exécution du budget-programme, qui sont consignées dans les paragraphes 8.5 à 8.8 du résumé général du *Rapport final abrégé du Quatorzième Congrès* (OMM-N° 960). Il a reconnu que, compte tenu de ces décisions, des virements budgétaires devront peut-être être effectués conformément au Règlement financier. Le Conseil a prié le Secrétaire général de fournir des rapports sur l'état d'avancement des programmes et l'exécution du budget.

6.4 Le Conseil a noté que le budget du premier exercice biennal (2004-2005), qui s'inscrit dans les limites fixées pour la quatorzième période financière, était fondé sur les barèmes des traitements, l'indice des prix et les taux de change officiels de l'Organisation des Nations Unies en vigueur en mars 2003.

6.5 Le Conseil est convenu que, conformément à la résolution 30 (Cg-XIV) – Montant maximal des dépenses pour la quatorzième période financière et aux articles 6.6 et 6.7 du Règlement financier, le Secrétaire général pouvait lui présenter à sa cinquante-sixième session des prévisions de dépenses supplémentaires en vue du financement des activités prioritaires pleinement chiffrées qui sont énumérées à titre d'information dans l'annexe 2 de la résolution susmentionnée. Ces activités seraient financées à l'aide de tout excédent de trésorerie – en sus des 4 millions de francs suisses déjà compris dans le montant maximal des dépenses pour la quatorzième période financière – qui pourrait découler de la treizième période financière. Elles seraient aussi menées à bien pendant la quatorzième période financière de la façon la plus efficace et la plus économique possible. Le Conseil a en outre estimé que les prévisions de dépenses supplémentaires devraient être dûment justifiées et présentées sous la forme utilisée pour la budgétisation axée sur les résultats. Elles devraient par ailleurs être communiquées à tous les membres du Conseil exécutif au moins cinq semaines avant l'ouverture de la cinquante-sixième session.

6.6 Le Conseil a rappelé que, dans sa résolution 5 (Cg-XIV) – Programme spatial de l'OMM, le Quatorzième Congrès avait reconnu l'importance capitale que revêtent les données, produits et services

obtenus dans le cadre de la composante spatiale élargie du SMO, relevant de la Veille météorologique mondiale, pour les programmes de l'OMM et ceux qui bénéficient de son soutien. Le Quatorzième Congrès avait donc décidé de lancer un nouveau Programme spatial de l'OMM de grande ampleur et interdisciplinaire, en vue de renforcer l'efficacité des systèmes satellitaires et leur contribution aux programmes de l'OMM. Le Conseil a noté que les crédits inscrits au budget ordinaire de la quatorzième période financière pour le nouveau Programme spatial de l'OMM s'élèvent à 1 284 870 francs suisses répartis entre les différents titres – indiqués dans l'annexe de la résolution 19 (EC-LV) – qui correspondent aux grands programmes détaillés dans le sixième Plan à long terme de l'Organisation. A l'occasion de sa prochaine session, le Conseil décidera de la marche à suivre pour que le Programme spatial de l'OMM devienne un grand programme à part entière.

6.7 Le Conseil a approuvé le budget du Fonds commun OMM/CIUS/COI pour la recherche sur le climat pour l'exercice biennal 2004-2005, tel qu'il figure à l'annexe IV du présent rapport. Il a noté que le CIUS et la COI devraient verser chacun une contribution de 1 441 000 francs suisses, soit 1 100 000 dollars E.-U. à ce fonds, comme cela est indiqué dans l'annexe IV du présent rapport. Il a donc autorisé le versement d'une somme équivalente représentant la contribution de l'OMM. Il a décidé en outre que, conformément à l'accord OMM/CIUS/COI, l'Organisation verserait une somme complémentaire à titre de contribution unilatérale au Fonds commun, de manière à porter le total de la contribution de l'OMM autorisée pour l'exercice biennal 2004-2005 à 3 935 400 francs suisses.

6.8 Le Conseil a prévu des crédits pour permettre aux commissions techniques et aux conseils régionaux énumérés ci-après de tenir des sessions en 2004 et 2005 :

#### 2004

Conseil régional II (treizième session)  
Commission des systèmes de base (treizième session)  
Commission d'hydrologie (douzième session)

#### 2005

Conseil régional III (quatorzième session)  
Conseil régional IV (quatorzième session)  
Conseil régional VI (quatorzième session)  
Commission des sciences de l'atmosphère (quatorzième session)  
Commission de climatologie (quatorzième session)  
Commission technique mixte OMM/COI d'océanographie et de météorologie maritime (deuxième session)

## 7. QUESTIONS GÉNÉRALES ET ADMINISTRATIVES (point 7 de l'ordre du jour)

### 7.1 QUARANTE-HUITIÈME PRIX DE L'ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE INTERNATIONALE (OMI) (point 7.1)

7.1.1 Le Conseil exécutif a décerné le quarante-huitième Prix de l'OMI à M. Ye Duzheng.

7.1.2 M. B. Kassahun a été nommé membre du Comité de sélection en remplacement de M. J.R. Mukabana. Le Comité se compose maintenant de MM. Qamar uz-Zaman Chaudhry (président), Woon Shih Lai, P. Korkutis et B. Kassahun.

## 7.2 AUTRES PRIX ET RÉCOMPENSES (point 7.2)

### Prix du Professeur Vilho Vaisala

7.2.1 Le Comité de sélection du Conseil exécutif a recommandé que le dix-huitième Prix du Professeur Vilho Vaisala soit décerné à MM. U. Baltensperger, M. Gysel et E. Weingartner (Suisse) pour la communication intitulée « Hygroscopicity of aerosol particles at low temperatures, new low-temperature H-TDMA Instrument: setup and first applications » parue dans *Environmental Science & Technology*, Vol. 36, No. 1, 2002. Le Conseil a approuvé cette proposition.

### Prix international Norbert Gerbier-MUMM

7.2.2 Le Conseil a approuvé la proposition du Comité de sélection pour l'attribution du Prix international Norbert Gerbier-MUMM de 2004 et a décerné ce prix à MM. B.E. Law, E. Falge, L. Gu, D.D. Baldocchi, P. Bakwin, P. Berbigier, K. Davis, A.J. Dolman, M. Falk, J.D. Fuentes, A. Goldstein, A. Granier, A. Grelle, D. Hollinger, I.A. Janssens, P. Jarvis, N.O. Jensen, G. Katul, Y. Mahli, G. Matteucci, T. Meyers, R. Monson, W. Munger, W. Oechel, R. Olson, K. Pilegaard, K.T. Paw U, H. Thorgeirsson, R. Valentini, S. Verma, T. Vesala, K. Wilson et S. Wofsy pour la communication intitulée *Environmental controls over carbon dioxide and water vapor exchange of terrestrial vegetation* parue dans *Agricultural and Forest Meteorology* 113; 97-120, 2002.

### Prix de l'OMM destiné à récompenser de jeunes chercheurs

7.2.3 Sur la recommandation de son Comité de sélection, le Conseil a décerné le Prix 2003 de l'OMM destiné à récompenser de jeunes chercheurs à MM. Z. Zhang, Y. Ding et Z. Zhao (Chine) pour la communication intitulée *On westerly wind bursts in equatorial western Pacific before and during the onset and initial development phases of ENSO*.

7.2.4 Le Conseil exécutif a désigné quatre nouveaux membres pour faire partie du Comité de sélection chargé de choisir le ou les lauréat(s) du Prix 2004, à savoir :

M. A. N'Diaye (président)  
M. M.A. Rabiolo  
M. J. Lumsden  
Mme M. Couchoud Gregori

## 7.3 DISPOSITIONS RELATIVES AUX CONFÉRENCES SCIENTIFIQUES ORGANISÉES PENDANT LA CINQUANTE-SIXIÈME SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF (point 7.3)

7.3.1 Le Conseil exécutif a choisi les deux thèmes suivants pour les conférences scientifiques qui

seront données à l'occasion de sa cinquante-sixième session :

- utilisation des nouvelles techniques d'observation météorologique et hydrologique durant les 10 prochaines années;
- progrès accomplis dans la réduction des incertitudes liées aux prévisions saisonnières et inter-annuelles du climat.

7.3.2 Le Conseil a demandé au Secrétaire général de prendre les dispositions voulues.

## 7.4 THÈME DE LA JOURNÉE MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE DE 2005 (point 7.4)

Le Conseil exécutif a décidé que la Journée météorologique mondiale de 2005 aurait pour thème « Le temps, le climat, l'eau et le développement durable ».

## 7.5 QUESTIONS RELATIVES AU PERSONNEL (point 7.5)

### Rapport sur les nominations, promotions et changements d'affectation intervenus dans la catégorie des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur

7.5.1 Conformément à l'article 21, alinéa b), de la Convention, le Conseil exécutif a examiné et approuvé les nominations suivantes auxquelles le Secrétaire général a procédé depuis sa cinquante-quatrième session.

Nom et nationalité	Titre, classe et unité d'affectation	Date d'entrée en vigueur
M. V. SATYAN (Inde)	Directeur (D.1), Modélisation du climat, Programme mondial de recherche sur le climat	12 octobre 2002
Mme M. DRAZENOVIC-CARRIERI (Croatie)	Directrice (D.1), Département des services linguistiques et des publications	1 <sup>er</sup> décembre 2002
Mme E. MANAENKOVA (Fédération de Russie)	Directrice (D.1), Département du Programme consacré à la recherche atmosphérique et à l'environnement	7 janvier 2003
M. A.C. TYAGI (Inde)	Directeur (D.1), Département de l'hydrologie et des ressources en eau	10 février
M. Y. SALAHU (Nigéria)	Directeur (D.1), Bureau régional pour l'Afrique	22 avril
Mme C. RICHARD-VAN MAELE (Suisse)	Chef (P.5), Bureau de l'information et des relations publiques, Bureau des relations extérieures	1 <sup>er</sup> août 2002
M. Y.R. ADEBAYO (Nigéria)	Assistant exécutif du Secrétaire général (P.5), Cabinet du Secrétaire général	29 septembre 2002
Mme Maria do Rosario VEIGA (Portugal)	Chef (P.5), Service de vérification interne et d'enquête, Cabinet du Secrétaire général	1 <sup>er</sup> juin

M. M. NICOLAS (France)	Chef (P.4), Service d'entretien du bâtiment, Division des services communs, Département de la gestion des ressources	1 <sup>er</sup> août 2002
M. S.-W. KIM (République de Corée)	Administrateur auxiliaire (P.2), Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique Sud-Ouest	1 <sup>er</sup> juillet 2002

7.5.2 Le Conseil a pris note des nominations et/ou promotions suivantes qui ont été approuvées par le Secrétaire général depuis sa dernière session à la suite de l'examen des réponses aux avis de vacance de poste.

<i>Nom et nationalité</i>	<i>Titre, classe et unité d'affectation</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>
Mme L.M. JALKANEN (Finlande)	Fonctionnaire scientifique principale (P.5), Division de l'environnement, Département du Programme consacré à la recherche atmosphérique et à l'environnement	1 <sup>er</sup> septembre 2002
M. M.M. TAWFIK (Egypte)	Chef (P.5), Division de l'hydrologie, Département de l'hydrologie et des ressources en eau	15 octobre 2002
M. P.L. KERHERVÉ (France)	Fonctionnaire scientifique principal (P.5), Bureau de gestion des données de la VMM – Systèmes de base	1 <sup>er</sup> avril 2003

7.5.3 Le Conseil a également pris note du changement d'affectation suivant auquel a procédé le Secrétaire général depuis sa dernière session.

<i>Nom et nationalité</i>	<i>Titre, classe et unité d'affectation</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>
M. K. KONARÉ (Mali)	Muté du poste de Directeur régional (D.1), Bureau régional pour l'Afrique, au poste de Directeur (D.1), Département de l'enseignement et de la formation professionnelle	11 novembre 2002

7.5.4 Le Conseil a pris note enfin des prolongations de service au-delà de l'âge réglementaire de la retraite approuvées par le Secrétaire général depuis sa dernière session.

<i>Nom et nationalité</i>	<i>Titre, classe et unité d'affectation</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>
M. A.R. THOMAS (Etats-Unis d'Amérique)	Directeur (D.2), Système mondial d'observation du climat	11 mois jusqu'au 30 juin 2003
M. E.I. SARUKHANIAN (Fédération de Russie)	Directeur par intérim (D.1), Département de la Veille météorologique mondiale – Applications	8 mois de plus jusqu'au 31 août 2003
M. W. DEGEFU (Ethiopie)	Directeur-coordonnateur (D.2), Appui aux Programmes scientifiques	3 mois de plus jusqu'au 31 mars 2003 suivis de 9 mois de plus jusqu'au 31 décembre 2003

M. M.E. HASSAN (Soudan)	Chef (P.5), Division des bourses, Département de l'enseignement et de la formation professionnelle	9 mois de plus jusqu'au 31 décembre 2003
M. E.A. ROUSSEAU (Chili)	Administrateur de programmes pour l'Amérique du Sud (P.4), Département de la coopération technique	12 mois jusqu'au 29 février 2004

### Amendements au Règlement du personnel

7.5.5 Le Conseil a pris note des amendements que le Secrétaire général a apportés, depuis sa cinquante-quatrième session, aux dispositions du Règlement du personnel applicables au personnel du Secrétariat ainsi qu'à celles qui concernent les agents engagés au titre de projets d'assistance technique.

### Traitement des fonctionnaires hors classe

7.5.6 Le Conseil a noté la décision du Quatorzième Congrès concernant les traitements des fonctionnaires hors classe (Secrétaire général, Secrétaire général adjoint et Sous-Secrétaire général).

7.5.7 Le Conseil a aussi noté que le Quatorzième Congrès avait pris la décision d'autoriser le Conseil exécutif à effectuer tout réajustement de traitement qui pourrait se révéler nécessaire si, pendant la quatorzième période financière, les Nations Unies augmentaient les traitements des fonctionnaires de rang comparable.

### Rapport annuel de la Commission de la fonction publique internationale

7.5.8 Le Conseil a pris note du vingt-huitième rapport annuel de la Commission de la fonction publique internationale, présenté conformément à l'article 17 du Statut de la Commission.

### Stratégie de formation et de perfectionnement du personnel

7.5.9 Le Conseil a pris note des progrès notables qui ont été accomplis en ce qui concerne la mise en œuvre de la Stratégie de formation et de perfectionnement du personnel.

### Représentation des femmes au sein du Secrétariat

7.5.10 Le Conseil a pris note des statistiques fournies par le Secrétaire général au sujet de la répartition des postes à responsabilités entre hommes et femmes au sein du Secrétariat, s'est félicité du nombre accru de femmes qui ont été recrutées afin d'occuper de tels postes depuis sa cinquante-quatrième session et a prié le Secrétaire général de poursuivre son action en faveur d'une répartition plus équitable des postes entre les hommes et les femmes au sein du Secrétariat.

### Réorganisation des anciens départements CLS et PDS

7.5.11 Le Conseil a pris note des mesures prises et des progrès enregistrés en ce qui concerne la ré-

organisation des anciens départements des conférences et des services linguistiques (CLS) et des publications et des services de distribution (PDS).

#### **Elaboration d'une stratégie de gestion des ressources humaines pour l'OMM**

7.5.12 Le Conseil, ayant pris connaissance du rapport du Secrétaire général concernant la conception et la mise en œuvre d'une stratégie de gestion des ressources humaines, a exhorté celui-ci à poursuivre son action dans ce domaine et à continuer de mettre en œuvre la stratégie dans les meilleurs délais. Il a également demandé au Secrétaire général de présenter un rapport d'activité à sa prochaine session.

#### **Examen du régime des traitements et indemnités relevant du régime commun des Nations Unies**

7.5.13 Le Conseil a pris note des progrès accomplis dans le cadre de la réforme du régime commun des Nations Unies. Il a estimé qu'il importait que l'OMM continue de participer activement à toutes les étapes de l'examen du régime des traitements et indemnités entrepris par la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) et a demandé de nouveau que les conclusions de cet examen, notamment en ce qui concerne l'octroi de contrats permanents, soient prises en compte dans la stratégie de gestion des ressources humaines élaborée pour l'Organisation.

### **7.6 QUESTIONS FINANCIÈRES (point 7.6)**

#### **Nomination du commissaire aux comptes**

7.6.1 Le Conseil exécutif a noté que, conformément à la résolution 14 (EC-LI) — Nomination du commissaire aux comptes, le mandat du commissaire aux comptes de l'OMM viendra à expiration le 30 juin 2004.

7.6.2 Le Conseil a examiné les informations que lui a transmises le Secrétaire général sur la durée du mandat des commissaires aux comptes d'autres organisations des Nations Unies. Il a également pris connaissance de la liste des vérificateurs généraux de certains Etats Membres qui se sont déclarés disposés à exercer les fonctions de commissaire aux comptes de l'OMM.

7.6.3 Le Conseil a noté que le président de la Cour des comptes de France, actuel commissaire aux comptes de l'Organisation, avait signifié qu'il ne souhaitait pas exercer un nouveau mandat. Il a estimé que l'ensemble des vérificateurs généraux qui s'étaient proposés assumaient dans leur propre pays des fonctions et des responsabilités exigeant un degré d'expertise équivalent à celui que requiert la vérification des comptes de l'OMM. Il a pris note aussi de l'analyse des candidatures exécutée par le Comité consultatif pour les questions financières, qui a porté en particulier sur l'expérience acquise par les candidats auprès des organisations internationales et dans le domaine de la mise en place d'une budgétisation axée sur les résultats, les honoraires demandés ainsi que le rapport qualité-prix des prestations proposées, la durée des travaux de vérification (qui donne une idée de la portée de la vérification) et la méthode de travail proposée.

7.6.4 Dans cette optique, le Conseil a décidé de nommer le contrôleur et vérificateur général des comptes du Royaume-Uni aux fonctions de commissaire aux comptes de l'Organisation pour un mandat débutant le 1er juillet 2004 et se terminant le 30 juin 2008.

7.6.5 Le Conseil a par ailleurs résolu de faire le nécessaire à sa prochaine session pour exprimer officiellement au président de la Cour des comptes de France sa profonde gratitude pour les longs et éminents services qu'il a rendus à l'Organisation.

7.6.6 Le Conseil a adopté la résolution 20 (EC-LV).

#### **Rapport financier intérimaire du Secrétaire général**

7.6.7 Le Conseil exécutif a noté les renseignements fournis dans le rapport que le Secrétaire général avait présenté au Quatorzième Congrès au sujet de la situation financière de l'Organisation pendant la treizième période financière.

#### **Programme de coopération technique**

##### ***Budget 2004-2005 pour l'appui du Secrétariat au Programme de coopération technique via le Fonds de la coopération technique***

7.6.8 Le Conseil exécutif a examiné le budget proposé pour l'appui du Secrétariat au Programme de coopération technique via le Fonds de la coopération technique durant l'exercice biennal 2004-2005 et a noté que les dépenses afférentes aux projets exécutés au titre du PNUD et de fonds d'affectation spéciale étaient estimées à environ 59 millions de francs suisses pour l'exercice biennal et les recettes correspondantes à 5 450 000 francs suisses. Il a aussi relevé que pour plusieurs projets financés sur des fonds d'affectation spéciale, l'on procédait au recouvrement direct des coûts afférents aux services d'appui tels que les missions, les communications et les services d'experts, ce qui contribuait à couvrir les coûts encourus pour ces projets.

7.6.9 Le Conseil a approuvé le budget proposé sous réserve que toute insuffisance dans le remboursement des dépenses d'appui soit compensée par une réduction équivalente des dépenses durant l'exercice 2004-2005. Il a adopté la résolution 21 (EC-LV).

#### **Rapport du Comité consultatif pour les questions financières**

7.6.10 Le Conseil exécutif a examiné le rapport du Comité consultatif pour les questions financières. Il a pris note avec satisfaction de la recommandation du Comité consultatif figurant à l'annexe V du présent rapport. Le Conseil exécutif a tenu compte de

la recommandation pour prendre sa décision au titre du point pertinent de l'ordre du jour.

**7.7 COOPÉRATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES**  
(point 7.7)

**Projet d'arrangement de travail avec le Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS)**

7.7.1 Le Conseil exécutif a pris note de la demande présentée par le Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) concernant la conclusion d'un arrangement de travail avec l'OMM.

7.7.2 Le Conseil a examiné les objectifs et fonctions du CILSS et, après avoir tenu compte de la procédure généralement suivie par l'OMM dans le cas des arrangements de travail en matière de coopération scientifique et technique passés avec d'autres organisations, est convenu qu'il serait bénéfique à la fois pour l'OMM et le CILSS d'entretenir ce type de relation de travail étroite.

7.7.3 Le Conseil a par conséquent autorisé le Secrétaire général à mettre la dernière main à l'arrangement de travail avec le Secrétaire exécutif du CILSS, en se fondant sur le texte présenté en annexe VI du présent rapport. Il a noté que l'application de cet arrangement de travail ferait aussi intervenir d'autres partenaires pour le développement.

7.7.4 Le Conseil a pris note de l'action engagée pour conclure un mémorandum d'accord avec

l'Union européenne dans l'intérêt des SMHN. Salluant en outre les nombreux arrangements de travail passés entre l'OMM et d'autres organisations internationales, il a invité le Secrétaire général à passer périodiquement en revue ces accords afin d'évaluer et, s'il y a lieu, de renforcer les liens de coopération avec les organisations en question.

**8. EXAMEN DES RÉOLUTIONS ANTÉRIEURES DU CONSEIL EXÉCUTIF**  
(point 8 de l'ordre du jour)

En application de la règle 27 de son Règlement intérieur, le Conseil exécutif a revu celles de ses résolutions antérieures qui étaient encore en vigueur à la date de sa cinquante-quatrième session et a adopté à ce sujet la résolution 22 (EC-LV).

**9. DATE ET LIEU DES CINQUANTE-SIXIÈME ET CINQUANTE-SEPTIÈME SESSIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF**  
(point 9 de l'ordre du jour)

Le Conseil a convenu que sa cinquante-sixième session aura lieu au Siège de l'OMM, à Genève, du 8 au 18 juin 2004. Sa cinquante-septième session aura lieu au Siège de l'OMM du 7 au 17 juin 2005, sous réserve de toute modification dont il pourrait décider.

**10. CLÔTURE DE LA SESSION** (point 9 de l'ordre du jour)

La cinquante-cinquième session du Conseil exécutif a pris fin le 28 mai 2003 à 17 h 30.



# RÉSOLUTIONS ADOPTÉES LORS DE LA SESSION

## RÉSOLUTION 1 (EC-LV)

### GROUPE CONSULTATIF D'EXPERTS DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE

LE CONSEIL EXÉCUTIF,

**NOTANT :**

- 1) la résolution 1 (EC-LI) – Groupe consultatif d'experts de la coopération technique,
- 2) la résolution 20 (Cg-XIV) – Programme de coopération volontaire de l'OMM,
- 3) le paragraphe 3.7.2.4 du résumé général du *Rapport final abrégé et résolutions du Quatorzième Congrès météorologique mondial* (OMM-N° 960),

**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire de disposer d'un mécanisme permettant d'examiner régulièrement les questions relatives aux activités de coopération technique, notamment celles portant sur le Programme de coopération volontaire (PCV) de l'OMM,

**RÉTABLIT** le Groupe consultatif d'experts de la coopération technique qui devra le conseiller sur tout ce qui touche à la coopération technique, y compris le PCV. Les attributions du Groupe seront les suivantes :

- a) donner des conseils sur les orientations à suivre en matière de coopération technique, y compris en ce qui concerne le PCV, le financement et la mise en œuvre des activités, la mobilisation des ressources, la structure générale et l'exécution du Programme de coopération technique;
- b) donner des avis sur l'évolution des priorités parmi les bailleurs de fonds extérieurs, sur les organismes de financement dont il serait possible d'obtenir le concours et sur les modalités d'accès au financement;
- c) formuler des avis sur les possibilités de coopération technique, notamment en ce qui concerne les approches et les sources de financement nouvelles, et contribuer aux efforts déployés en vue de mobiliser des ressources;
- d) s'agissant du PCV :
  - i) donner des avis à l'effet d'en améliorer la gestion et l'efficacité; et
  - ii) déterminer les besoins qui pourraient être satisfaits à l'aide du PCV, y compris le PCV(F) et donner des avis sur la question;
- e) donner des conseils concernant l'élaboration et la mise en œuvre du programme de l'OMM en faveur des pays les moins avancés (PMA), suivre les progrès réalisés et aider à mobiliser des ressources pour les SMHN des PMA;
- f) promouvoir les activités de coopération technique dans les pays et les régions; et

- g) donner son avis sur l'efficacité des activités de coopération technique à l'appui d'autres programmes de l'OMM;

**DÉCIDE** que son Groupe consultatif d'experts de la coopération technique sera composé des personnes ci-après, qui représentent six régions :

- M. T. Sutherland (président) – Deuxième Vice-Président  
M. M.L. Bah  
M. Chow Kok Kee  
Mme M. Couchoud Gregori  
M. A. N'Diaye  
M. H.H. Oliva  
M. Qin Dahe  
M. R. Sorani

En outre, seront invités à participer aux réunions du Groupe, à leurs propres frais, le président de la Réunion non officielle de planification du Programme de coopération volontaire (PCV) et des programmes connexes relevant de la coopération technique, et des experts désignés par les pays suivants : l'Allemagne, l'Australie, le Brésil, le Canada, les États-Unis d'Amérique, la Finlande, la France, le Japon et le Royaume-Uni;

**DÉCIDE** que son Groupe consultatif d'experts de la coopération technique :

- a) pourra inviter des représentants d'autres pays Membres à assister à ses réunions à leurs propres frais;
- b) pourra demander conseil à des experts de groupements professionnels ou d'organismes de financement externe ou les inviter à ses réunions, selon les besoins;
- c) devra se conformer aux modalités en vigueur pour les organes comparables de l'OMM, et s'efforcer de formuler ses propositions sur la base d'un consensus;
- d) devra tenir au moins deux sessions pendant la quatorzième période financière, parallèlement à des sessions du Conseil exécutif;
- e) devra faire rapport au Conseil exécutif;

**PRIE** le Secrétaire général de fournir au Groupe consultatif d'experts de la coopération technique l'encadrement dont il a besoin pour s'acquitter de ses fonctions.

NOTE : La présente résolution annule et remplace la résolution 1 (EC-LI).

## RÉSOLUTION 2 (EC-LV)

**GROUPE D'EXPERTS DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
RELEVANT DU CONSEIL EXÉCUTIF**

LE CONSEIL EXÉCUTIF,

**NOTANT :**

- 1) la résolution 10 (EC-L) – Groupe d'experts de l'enseignement et de la formation professionnelle du Conseil exécutif,
- 2) la résolution 19 (Cg-XIV) – Programme d'enseignement et de formation professionnelle,

**CONSIDÉRANT** que le niveau d'enseignement et de formation professionnelle est déterminant pour le développement et l'efficacité des Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) et, partant, pour la réussite des programmes et des activités que l'OMM met en œuvre afin de promouvoir le progrès technique, économique et social à l'échelle mondiale, régionale et nationale,

**DÉCIDE** de reconduire son Groupe d'experts de l'enseignement et de la formation professionnelle dans ses fonctions d'organe consultatif pour tous les aspects techniques et scientifiques de l'enseignement et de la formation professionnelle en météorologie et en hydrologie opérationnelle et de lui confier les attributions suivantes :

- a) encourager la formation du personnel des SMHN, notamment dans les pays en développement;
- b) coordonner les activités menées par les associations régionales et les commissions techniques de l'OMM en matière d'enseignement et de formation professionnelle dans leurs domaines respectifs de compétence;
- c) surveiller l'efficacité des activités d'enseignement et de formation professionnelle entreprises par l'OMM;
- d) suivre de près le programme de bourses en donnant des indications et des conseils pour renforcer le programme et accroître son efficacité et donner des avis concernant l'élaboration de plans à long terme pour l'emploi de personnel qualifié au sein des SMHN;
- e) participer à l'élaboration du septième Plan à long terme de l'OMM en fournissant des contributions et en formulant des observations et des recommandations concernant la partie du plan consacrée au Programme d'enseignement et de formation professionnelle;
- f) recommander l'organisation d'ateliers, de cours, de stages de formation et de séminaires de l'OMM ayant un rapport direct avec l'enseignement et la formation;
- g) donner des avis sur les mesures destinées à renforcer les centres régionaux de formation professionnelle en météorologie (CRFPM) existants et à superviser leurs activités ainsi que sur la désignation d'établissements de formation

professionnelle appropriés comme CRFPM de l'OMM;

- h) conseiller les CRFPM de l'OMM, les SMHN et les établissements d'enseignement au sujet de l'équipement, du matériel et des méthodes didactiques qu'il convient d'utiliser;
- i) élaborer des critères pour l'examen et l'analyse des activités des CRFPM et procéder à une évaluation de chacun de ces centres toutes les deux périodes financières (tous les huit ans);
- j) collaborer avec les organismes d'enseignement et de formation tels que la Conférence permanente des directeurs des établissements de formation professionnelle relevant des Services météorologiques nationaux (SCHOTI) et avec d'autres organisations internationales, notamment l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation internationale du travail (OIT), le PNUD et l'UNESCO, à leurs activités respectives d'enseignement et de formation en météorologie et hydrologie et dans des domaines connexes;
- k) étudier toute autre question ayant trait à l'enseignement et à la formation professionnelle sur laquelle le Conseil aura demandé expressément un avis;

**DÉCIDE** que le Groupe d'experts de l'enseignement et de la formation professionnelle sera composé des experts suivants :

- M. A.I. Bedritsky (Président) (Fédération de Russie)
- M. A. Lagha (Algérie)
- M. G. Necco (Argentine)
- M. C. Depradine (Territoires britanniques des Caraïbes)
- M. Z. Sun (Chine)
- M. C. Billard (France)
- Mme N. Jayanthi (Inde)
- M. F. Gnoumou (Niger)
- M. B. Soriano (Philippines)
- M. C. Garcia-Legaz (Espagne)
- M. R. Riddaway (Royaume-Uni)
- M. P. Thomas (Etats-Unis d'Amérique);

**PRIE** le groupe d'experts de se réunir en tant que de besoin et de lui faire rapport à chacune de ses sessions;

**PRIE** le Secrétaire général d'accorder au groupe d'experts l'assistance requise.

NOTE : La présente résolution remplace la résolution 10 (EC-L) qui n'est plus en vigueur.

## RÉSOLUTION 3 (EC-LV)

## GROUPE DE TRAVAIL DE LA PLANIFICATION À LONG TERME RELEVANT DU CONSEIL EXÉCUTIF

LE CONSEIL EXÉCUTIF,

**NOTANT :**

- 1) la résolution 25 (Cg-XIV) – Sixième Plan à long terme de l'OMM,
- 2) la résolution 26 (Cg-XIV) – Elaboration du septième Plan à long terme de l'OMM,

**DÉCIDE :**

- 1) de reconduire son Groupe de travail de la planification à long terme en lui confiant les attributions suivantes :
  - a) étudier les modalités du processus de contrôle et d'évaluation des résultats obtenus dans l'application du sixième Plan long terme de l'OMM;
  - b) perfectionner le processus de planification à la lumière de l'expérience acquise dans l'élaboration, le suivi et l'exécution des plans à long terme antérieurs, des directives données par le Quatorzième Congrès et des faits nouveaux concernant les grands problèmes auxquels l'OMM est confrontée;
  - c) recommander la structure programmatique de l'OMM envisagée pour ce qui concerne l'ébauche du septième Plan à long terme de l'OMM, compte tenu des autres travaux pertinents entrepris par le Conseil dans ce domaine;
  - d) guider de manière générale au nom du Conseil exécutif les travaux des commissions techniques, des conseils régionaux et du Secrétariat afférents à l'élaboration du septième Plan à long terme;
  - e) d'aider le Conseil exécutif à :

- i) évaluer les progrès accomplis dans la concrétisation des résultats souhaités et des stratégies ainsi que des objectifs fixés pour les programmes de l'OMM, tels qu'ils sont énoncés dans le sixième Plan à long terme;
- ii) réexaminer l'ébauche du septième Plan à long terme pour en rendre compte au Quinzième Congrès;

- 2) de désigner les experts ci-après comme membres du groupe de travail :

M. A.M. Noorian (président) – Premier Vice-Président de l'OMM

M. H. Al-Sha'er

M. M.M. Arafa

M. J.-P. Beysson

M. M.D. Everell

M. P. Ewins

M. A.M.H. Isa

M. T. Kitade

M. J.R. Mukabana

M. A.J. Dania

M. H.B. Valiente

M. Woon Shih Lai

**NOMME** M. A.M. Noorian (République islamique d'Iran) président du groupe de travail;

**DEMANDE** au Secrétaire général de prendre les dispositions voulues pour appuyer les activités du groupe de travail.

**NOTE :** Cette résolution annule et remplace la résolution 2 (EC-LI).

## RÉSOLUTION 4 (EC-LV)

## GROUPE CONSULTATIF DU CONSEIL EXÉCUTIF SUR L'ÉCHANGE INTERNATIONAL DE DONNÉES ET DE PRODUITS

LE CONSEIL EXÉCUTIF,

**NOTANT :**

- 1) la résolution 40 (Cg-XII) – Politique et pratique adoptées par l'OMM pour l'échange de données et de produits météorologiques et connexes et principes directeurs applicables aux relations entre partenaires en matière de commercialisation des services météorologiques,
- 2) la résolution 25 (Cg-XIII) – Echange de données et de produits hydrologiques,
- 3) les décisions pertinentes du Congrès consignées dans le résumé général des travaux du

*Rapport final abrégé et résolutions du Quatorzième Congrès (OMM-N° 960),*

**INVITE :**

- 1) le président de la Commission des systèmes de base à continuer de l'aider à suivre de près l'application de la résolution 40 (Cg-XII);
- 2) le président de la Commission d'hydrologie à continuer de l'aider en prodiguant conseils et assistance en ce qui concerne les aspects techniques de la mise en œuvre de la résolution 25 (Cg-XIII);
- 3) le président de la Commission de climatologie à poursuivre son action quant à l'application de la

résolution 40 (Cg-XII) aux données et produits climatologiques;

- 4) le président de la Commission de météorologie aéronautique à prêter son concours pour toute question technique se rapportant à l'échange international de données et de produits météorologiques pour l'aéronautique qu'il conviendrait de résoudre;
- 5) les coprésidents de la Commission technique mixte OMM/COI d'océanographie et de météorologie maritime (CMOM) d'apporter leur concours à l'élaboration, entreprise par la COI, d'une politique en matière d'échange de données océanographiques;

**DÉCIDE :**

- 1) d'établir un Groupe consultatif sur l'échange international de données et de produits pour qu'il lui fournisse une assistance dans ce domaine et notamment pour lui confier les tâches suivantes :
  - a) veiller à ce que les Membres et les organes constituants de l'OMM soient régulièrement informés des faits nouveaux en la matière ainsi que de leurs incidences;
  - b) fournir tous les avis et éclaircissements nécessaires concernant l'application des résolutions 40 (Cg-XII) et 25 (Cg-XIII);
  - c) prendre en compte les préoccupations ainsi que les divergences d'opinion et d'interprétation et donner des conseils à cet égard;
  - d) suivre de près l'application des résolutions 40 (Cg-XII) et 25 (Cg-XIII) et le volume des données transmises dans ce contexte;
  - e) s'occuper des nouvelles questions qui pourraient surgir dans ce domaine, notamment en ce qui concerne l'échange de

données et de produits se rapportant à la climatologie, à l'océanographie et à la météorologie aéronautique;

- f) faire rapport régulièrement au Conseil exécutif;
- 2) que les membres du groupe consultatif seront les suivants :
 

M. M.A. Rabiolo (président) – Troisième Vice-Président de l'OMM  
 M. J.-P. Beysson  
 M. Q.-Z. Chaudhry  
 Mme M. Couchoud Gregori  
 M. J.J. Kelly  
 M. J. Lumsden  
 M. D.K. Keuerleber-Burk  
 M. M. S. Mhita  
 M. B.T. Sekoli  
 Président par intérim de la CBS  
 Président de la CHy

**DÉSIGNE** M. M. A. Rabiolo à la présidence du groupe consultatif;

**PRIE** le Secrétaire général :

- 1) de prendre les dispositions voulues pour faciliter la tâche du groupe consultatif;
- 2) de prendre les mesures requises à propos des questions connexes et de tenir les Membres et les autres organisations internationales concernées au courant des faits nouveaux liés à l'échange international des données et des produits.

**NOTE :** La présente résolution annule et remplace la résolution 4 (EC-LI).

## RÉSOLUTION 5 (EC-LV)

### GRUPE CONSULTATIF DU CONSEIL EXÉCUTIF SUR LE RÔLE ET LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES MÉTÉOROLOGIQUES ET HYDROLOGIQUES NATIONAUX

LE CONSEIL EXÉCUTIF,

**NOTANT :**

- 1) la résolution 28 (Cg-XIV) – Rôle et fonctionnement des Services météorologiques nationaux,
- 2) la Déclaration de Genève émanant du Treizième Congrès météorologique mondial,
- 3) les décisions pertinentes du Congrès mentionnées dans les paragraphes correspondants du résumé général du *Rapport final abrégé du Quatorzième Congrès* (OMM-N° 960),

**DÉCIDE :**

- 1) d'établir un Groupe consultatif sur le rôle et le fonctionnement des Services météorologiques et hydrologiques nationaux et de lui confier les attributions suivantes :

- a) maintenir à l'étude le rôle et le fonctionnement des Services météorologiques et hydrologiques nationaux et faire part au Conseil exécutif de toute modification souhaitable de la Déclaration de l'OMM sur le rôle et le fonctionnement des Services météorologiques et hydrologiques nationaux, dans la perspective d'une approbation par le Quinzième Congrès;
- b) élaborer de nouveaux textes d'orientation destinés à améliorer le rôle et le fonctionnement des Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN);
- c) encourager activement et faciliter pour tous les secteurs concernés et les prestataires

- de service la conclusion d'accords de coopération et la création de partenariats, notamment avec des groupes spécifiques;
- d) proposer des mécanismes permettant aux Membres de contribuer plus activement aux activités de l'OMM visant à promouvoir le rôle et à améliorer le fonctionnement des SMHN;
- e) effectuer les études nécessaires;
- f) faire rapport au Conseil exécutif;
- 2) de désigner les personnes suivantes comme membres du groupe consultatif :
- M. A.I. Bedritsky (président) – Président de l'OMM
- M. H. Al-Sha'er
- M. M.D. Everell
- M. P. Ewins
- M. A.M.H. Isa
- M. J.J. Kelly

M. R.D.J. Lengoasa  
 M. M.S. Mhita  
 M. R. Sorani  
 M. S.K. Srivastav  
 M. A.C. Vaz de Athayde  
 M. J.W. Zillman

**DÉSIGNE** M. A.I. Bedritsky comme président du groupe consultatif;

**PRIE** le Secrétaire général :

- 1) de prendre les mesures pertinentes pour fournir au groupe consultatif toute l'aide nécessaire;
- 2) de prendre des mesures appropriées à propos des questions connexes et d'informer régulièrement les Membres et les organisations internationales concernées de l'évolution de la situation en la matière.

NOTE : Cette résolution annule et remplace la résolution 3 (EC-LI).

## RÉSOLUTION 6 (EC-LV)

### RAPPORT DE LA TREIZIÈME SESSION DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE I (AFRIQUE)

LE CONSEIL EXÉCUTIF,

**AYANT EXAMINÉ** le *Rapport final abrégé et les résolutions de la treizième session de l'Association régionale I (Afrique)* (OMM-N° 954),

**DÉCIDE :**

- 1) de prendre note de ce rapport;

- 2) de prendre note des résolutions 1 à 20 (XIII-AR I);

**PRIE** le Secrétaire général de porter ces décisions à la connaissance de tous les intéressés;

**APPROUVE** la recommandation de faire en sorte que la présente résolution annule et remplace la résolution 6 (EC-LI).

## RÉSOLUTION 7 (EC-LV)

### RAPPORT DE LA TREIZIÈME SESSION DE LA COMMISSION DES INSTRUMENTS ET DES MÉTHODES D'OBSERVATION

LE CONSEIL EXÉCUTIF,

**AYANT EXAMINÉ** le *Rapport final abrégé, résolutions et recommandations de la treizième session de la Commission des instruments et des méthodes d'observation* (OMM-N° 947),

**DÉCIDE :**

- 1) de prendre note de ce rapport;
- 2) de prendre note des résolutions 1 à 4 (CIMO-XIII);
- 3) de prendre les mesures suivantes au sujet des recommandations :

**Recommandation 1 (CIMO-XIII) – Création d'un centre mondial d'étalonnage de radiomètres infrarouge**

- a) approuve cette recommandation;
- b) se déclare favorable à la création d'un centre mondial d'étalonnage de radiomètres infrarouge, conformément aux directives établies par la CIMO à sa treizième session, à l'observatoire physico-météorologique de Davos (Suisse);

- c) prie le Secrétaire général de porter cette recommandation à la connaissance des Membres ainsi que des commissions techniques afin que soient donnés les conseils techniques et scientifiques nécessaires pour mener à bien la mise en place de ce centre et faire en sorte que l'assurance de la qualité y soit garantie;

**Recommandation 2 (CIMO-XIII) – Examen des résolutions du Conseil exécutif concernant la Commission**

approuve cette recommandation;

**CONVIENT** de maintenir en vigueur la résolution 13 (EC-XXXIV) – Mise au point et comparaison de radiomètres.

NOTE : La présente résolution annule et remplace la résolution 4 (EC-L).

## RÉSOLUTION 8 (EC-LV)

## RAPPORT DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE (2002) DE LA COMMISSION DES SYSTÈMES DE BASE

LE CONSEIL EXÉCUTIF,

NOTANT le *Rapport final abrégé, résolutions et recommandations de la session extraordinaire (2002) de la Commission des systèmes de base* (OMM-N° 955),

DÉCIDE :

- 1) de prendre note de ce rapport;
- 2) de prendre note de la résolution 1 (CSB-Ext.(02)) et des résolutions 1, 2 et 3 (CSB-XII);
- 3) de prendre les mesures suivantes au sujet de chacune des recommandations :

**Recommandation 1 (CSB-Ext.(02)) – Examen du Manuel du système mondial d'observation (OMM-N° 544), Volume I, Aspects mondiaux**

- a) approuve cette recommandation;
- b) prie le Secrétaire général de prendre les dispositions nécessaires pour publier le plus rapidement possible le *Manuel du Système mondial d'observation*;
- c) autorise le Secrétaire général, en consultation avec le président de la CSB, à apporter au dit Manuel toute correction de forme qui découlerait de cet examen;

**Recommandation 2 (CSB-Ext.(02)) – Activités AMDAR**

- a) approuve cette recommandation;
- b) prie la CSB et la CMAé de concevoir un mécanisme permettant d'intégrer plus entièrement les activités AMDAR au Programme de la Veille météorologique mondiale et de présenter une proposition au Conseil;
- c) approuve le lancement d'activités spécifiques dans le cadre des programmes de la Veille météorologique mondiale et de météorologie aéronautique, y compris une formation visant à accroître la disponibilité des données AMDAR et à faciliter leur utilisation dans les régions où elles font actuellement défaut, en particulier les pays en développement;

**Recommandation 3 (CSB-Ext.(02)) – Amendements au Manuel du système mondial de télécommunications (OMM-N° 386), Volume I, Aspects mondiaux, Parties I et II**

- a) approuve cette recommandation, avec effet au 3 novembre 2003;
- b) prie le Secrétaire général d'apporter les amendements au *Manuel du Système mondial de télécommunications*;
- c) autorise le Secrétaire général, en consultation avec le président de la CSB, à apporter au dit Manuel toute correction de forme qui découlerait de ces modifications;

**Recommandation 4 (CSB-Ext.(02)) – Amendements au Manuel des codes (OMM-N° 306),**

**Volume I.1, Codes alphanumériques et Volume I.2, Codes binaires et éléments communs**

- a) approuve les amendements suivants, avec effet au 5 novembre 2003 :
  - i) adjonctions à la forme FM 92-XII GRIB;
  - ii) adjonctions aux tables FM 94-XII BUFR et FM 95-XII CREX;
  - iii) amendements aux formes FM 12-XI Ext. SYNOP, FM 13-XI Ext. SHIP, FM 14-XI Ext. SYNOP MOBIL, FM 75-XII CLIMAT TEMP et FM 76-XII CLIMAT TEMP SHIP;
- b) approuve les amendements aux formes FM 15-XII METAR, FM 16-XII SPECI et FM 51-XII TAF, avec effet au 3 novembre 2004;
- c) prie le Secrétaire général d'apporter ces amendements aux Volumes I.1 et I.2 du *Manuel des codes* (OMM-N° 306);

**Recommandation 5 (CSB-Ext.(02)) – Amendements au Manuel du système mondial de traitement des données (OMM-N° 485)**

- a) approuve cette recommandation, avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2003;
- b) prie le Secrétaire général d'apporter les amendements au *Manuel du Système mondial de traitement des données et de prévision*;
- c) autorise le Secrétaire général, en consultation avec le président de la CSB, à apporter audit Manuel toute correction de forme qui découlerait de ces modifications;

**Recommandation 7 (CSB-Ext.(02)) – Intégration des prévisions des indices du rayonnement ultraviolet pour l'Europe aux fonctions d'un CMRS**

- a) approuve cette recommandation, avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2003;
- b) prie le Secrétaire général d'apporter l'amendement au *Manuel du Système mondial de traitement des données et de prévision*;

**Recommandation 6 (CSB-Ext.(02)) – Examen des résolutions du Conseil exécutif fondées sur des recommandations antérieures de la CSB ou relatives à la VMM**

- a) approuve cette recommandation;
- b) décide de maintenir en vigueur la résolution 1 (EC-XXXVI) – Assistance pour assurer la continuité des installations de la VMM et la résolution 5 (EC-XLII) – Système d'observation composite pour l'Atlantique Nord.

## RÉSOLUTION 9 (EC-LV)

## RAPPORT DE LA DOUZIÈME SESSION DE LA COMMISSION DE MÉTÉOROLOGIE AÉRONAUTIQUE

LE CONSEIL EXÉCUTIF,

**AYANT EXAMINÉ** le *Rapport final abrégé de la douzième session de la Commission de météorologie aéronautique (CMAé)* (OMM-N° 953),

**DÉCIDE :**

- 1) de prendre note de ce rapport;
- 2) de prendre note des résolutions 1 à 4 (CMAé-XII);
- 3) de prendre les mesures suivantes au sujet des recommandations de la douzième session de la CMAé :

**Recommandation 2 (CMAé-XII) – Examen des résolutions du Conseil exécutif fondées sur des recommandations antérieures de la Commission de météorologie aéronautique**

**APPROUVE** la recommandation visant l'annulation des résolutions 9 (EC-LI) et 8 (EC-LIII).

## RÉSOLUTION 10 (EC-LV)

## RAPPORT DE LA SESSION DE LA CMAé TENUE CONJOINTEMENT AVEC LA RÉUNION MÉTÉOROLOGIE À L'ÉCHELON DIVISION DE L'OACI

LE CONSEIL EXÉCUTIF,

**AYANT EXAMINÉ** le rapport de la session de la CMAé tenue conjointement avec la Réunion météorologie à l'échelon Division de l'OACI,

**DÉCIDE :**

- 1) de prendre note de ce rapport;
- 2) de prendre les mesures suivantes au sujet des recommandations de la réunion conjointe :

**Recommandation 1/1 – Contribution de la VMM au fonctionnement du SMPZ,**

**Recommandation 1/19 – Recherche dans le domaine de la détection des cendres volcaniques à partir de données satellitaires**

approuve les recommandations 1/1 et 1/19 adressées à l'OMM seule;

**Recommandation 1/2 – Aide aux Etats/Membres pour la formation sur l'utilisation et l'affichage des produits du SMPZ en code GRIB et en code BUFR,**

**Recommandation 2/4 – Elaboration d'algorithmes normalisés pour le calcul de la hauteur de la base des nuages et de la nébulosité, à utiliser dans l'automatisation des observations météorologiques aéronautiques,**

**Recommandation 2/5 – Elaboration d'un plan de migration concernant l'emploi des codes déterminés par des tables pour la diffusion des METAR/SPECI et des TAF,**

**Recommandation 4/1 – Séminaires sur le recouvrement des coûts,**

approuve les recommandations 1/2, 2/4, 2/5 et 4/1 adressées à l'OMM pour y donner suite en concertation avec l'OACI;

**Recommandation 1/10 – Amélioration des algorithmes de détection et de prévision de la turbulence et du givrage et des produits connexes du SMPZ**

appuie la recommandation 1/10 adressée aux Etats contractants de l'OACI et aux Membres de l'OMM;

**Recommandation 4/3 – Eléments indicatifs sur les systèmes de gestion de la qualité**

approuve la recommandation 4/3 adressée à l'OACI et à l'OMM;

**Recommandation 4/5 – Utilisation de l'Internet comme moyen de secours**

prend note de la recommandation 4/5;

**Recommandation 1/7 – Contrôle de la qualité des renseignements météorologiques figurant dans les comptes rendus ADS,**

**Recommandation 1/9 – Etude du code à utiliser pour la communication des renseignements météorologiques sur la liaison montante,**

**Recommandation 1/12 – Mise en application des spécifications SIGMET,**

**Recommandation 1/18 – Achèvement de l'évaluation de l'utilité des données sismiques et infrasoniques fournies à l'IAVW par les réseaux d'observation de l'OTICE,**

**Recommandation 1/20 – Evaluation de l'élaboration de SARP sur les radiations et les matières dangereuses présentes dans l'atmosphère,**

**Recommandation 2/2 – Elaboration d'un manuel d'utilisation des systèmes d'observation météorologique automatiques aux aérodromes,**

**Recommandation 2/3 – Etudes relatives aux messages d'observations météorologiques et aux prévisions d'aérodrome,**

**Recommandation 2/6 – Développement de la composante MET du concept de système CNS/ATM mondial,**

**Recommandation 4/2 – Développement des éléments indicatifs sur le recouvrement des coûts,**

**Recommandation 4/6 – Elaboration d'orientations et de critères relatifs à l'accréditation/agrément de fournisseurs de renseignements météorologiques aéronautiques par l'Internet,**

**Recommandation 4/7 – Etablissement de lignes directrices pour l'accès aux renseignements météorologiques aéronautiques**

prend note des recommandations 1/7, 1/9, 1/12, 1/18, 1/20, 2/2, 2/3, 2/6, 4/2, 4/6 et 4/7 adressées à l'OACI pour y donner suite en concertation avec l'OMM ou avec son assistance.

## RÉSOLUTION 11 (EC-LV)

### RAPPORT DE LA TREIZIÈME SESSION DE LA COMMISSION DE MÉTÉOROLOGIE AGRICOLE

LE CONSEIL EXÉCUTIF,

AYANT EXAMINÉ le *Rapport final abrégé de la treizième session de la Commission de météorologie agricole* (OMM-N° 951),

DÉCIDE :

- 1) de prendre note des résolutions 1 à 4 (CMAg-XIII);
- 2) de prendre les mesures suivantes au sujet des recommandations de la treizième session de la CMAg :

**Recommandation 1 (CMAg-XIII) – Rapports nationaux sur les progrès réalisés en météorologie agricole**

- a) approuve la recommandation;
- b) prie le Secrétaire général :
  - i) de porter cette recommandation à la connaissance des Membres;
  - ii) de faire le nécessaire pour que la base de données sur la météorologie agricole puisse être mise à jour avant le 31 décembre 2003;

- iii) de procéder à une analyse du questionnaire avant sa présentation à la prochaine session de la Commission;

**Recommandation 2 (CMAg-XIII) – Activités de l'OMM consacrées à la formation en agrométéorologie**

- a) approuve la recommandation;
- b) prie le Secrétaire général d'envisager une augmentation substantielle des fonds actuellement alloués par l'OMM à la formation en agrométéorologie;

**Recommandation 3 (CMAg-XIII) – Examen des résolutions du Conseil exécutif fondées sur des recommandations antérieures de la Commission de météorologie agricole**

approuve la recommandation.

NOTE : La présente résolution annule et remplace la résolution 4 (EC-LIV).

## RÉSOLUTION 12 (EC-LV)

### RÉSEAU SYNOPTIQUE DE BASE DE L'ANTARCTIQUE

LE CONSEIL EXÉCUTIF,

NOTANT :

- 1) la résolution 5 (EC-LIII) – Réseau synoptique de base de l'Antarctique,
- 2) les parties du cinquième Plan à long terme de l'OMM relatives à la Veille météorologique mondiale et à l'Antarctique,

- 3) les paragraphes 2.1.4 et 2.1.6 du *Manuel du Système mondial d'observation* (OMM-N° 544), Volume I, Partie III,

CONSIDÉRANT :

- 1) que l'établissement et l'exploitation dans l'Antarctique d'un réseau synoptique de base de stations d'observation en surface et en altitude



- qui soit adapté aux besoins des Membres et de la Veille météorologique mondiale constituent l'une des principales obligations des Membres au titre de l'article 2 de la Convention de l'OMM,
- 2) que la densité de l'actuel réseau de stations d'observation en surface et en altitude est en général très insuffisante,
  - 3) que les anciennes données d'observation sont reprises dans les nouveaux modèles mondiaux, lesquels permettent de déceler les erreurs concernant l'altitude des stations,

**DÉCIDE** que les stations et les programmes d'observation énumérés en annexe à la présente résolution constituent le Réseau synoptique de base de l'Antarctique;

**PRIE INSTAMMENT** les Membres :

- 1) de ne ménager aucun effort pour mettre intégralement en œuvre le réseau de stations et les programmes d'observation indiqués dans l'annexe à la présente résolution;
- 2) de s'employer à maintenir des stations de radiosondage dans la péninsule Antarctique et à

établir, quand c'est possible, d'autres stations à l'intérieur de l'Antarctique;

- 3) d'étudier les possibilités de coopérer avec d'autres Membres pour partager les frais occasionnés par la réouverture et l'exploitation de stations qui fonctionnaient antérieurement;
- 4) de se conformer strictement aux prescriptions du *Règlement technique* (OMM-N° 49), du *Manuel du Système mondial d'observation* (OMM-N° 544), du *Manuel des codes* (OMM-N° 306), du *Manuel du Système mondial de télécommunications* (OMM-N° 386) et du *Manuel du Système mondial de traitement des données* (OMM-N° 485) en ce qui concerne les heures standard d'observation, les procédures de chiffrement et les normes de collecte des données;
- 5) de mesurer à nouveau l'altitude des stations en utilisant des techniques topographiques modernes et de communiquer les résultats de ces mesures au Secrétariat de l'OMM;

**PRIE** le Secrétaire général de porter à l'attention de tous les Membres de l'OMM les modifications apportées au Réseau synoptique de base de l'Antarctique.

#### ANNEXE DE LA RÉOLUTION 12 (EC-LV)

#### LISTE DES STATIONS PROPOSÉES POUR LE RÉSEAU SYNOPTIQUE DE BASE DE L'ANTARCTIQUE

##### STATIONS EXPLOITÉES PAR L'ARGENTINE

	RSBA
88963 BASE ESPERANZA	S
88968 BASE ORCADAS	S
89034 BASE BELGRANO II	S
89053 BASE JUBANY	S
89055 BASE MARAMBIO (CENTRO MET. ANTARTICO)	S / WR
89066 BASE SAN MARTIN	S

##### STATIONS EXPLOITÉES PAR L'AUSTRALIE

89564 MAWSON	S / WR
89568 LAMBERT GLACIER BASIN, LGB 35 AWS	S
89571 DAVIS	S / WR
89576 LGB 69 AWS	S
89610 CASEY (POINSETT)	S
89611 CASEY	S / WR
89612 CASEY AIRSTRIP AWS 2	S
89614 CASEY (PETERSON)	S
89618 CASEY (HALFWAY)	S
89757 MAWSON (LGB 20 AWS)	S
89758 MAWSON (LGB 10 AWS)	S
89762 MAWSON (LGB 00 GE 03 AWS)	S
89767 AMERY ICE SHELF AWS	S
89774 DAVIS (LGB 59 AWS)	S
89803 WILKES LAND, GF 08 AWS	S
89811 LAW DOME SUMMIT AWS	S
89812 AO28 AWS, SOUTH OF LAW DOME	S
89813 WILKES LAND, GC 41 AWS	S

**STATIONS EXPLOITÉES PAR LE CHILI**

89056	CENTRO MET.ANTARTICO "PDTE.EDUARDO FREI"	S
89057	BASE ARTURO PRAT	S
89059	BASE BERNARDO O'HIGGINS	S

**STATIONS EXPLOITÉES PAR LA CHINE**

89058	GREAT WALL	S
89573	ZHONGSHAN	S

**STATION EXPLOITÉE PAR LA FINLANDE**

89014	NORDENSKIOLD BASE	S
-------	-------------------	---

**STATION EXPLOITÉE PAR LA FRANCE**

89642	DUMONT D'URVILLE	S / WR
-------	------------------	--------

**STATION EXPLOITÉE PAR L'ALLEMAGNE**

89002	NEUMAYER	S / WR
-------	----------	--------

**STATION EXPLOITÉE PAR L'INDE**

89514	MAITRI	S
-------	--------	---

**STATION EXPLOITÉE PAR L'ITALIE**

89662	BASE BAIA TERRA NOVA	S
-------	----------------------	---

**STATION EXPLOITÉE PAR LE JAPON**

89532	SYOWA	S / WR
-------	-------	--------

**STATION EXPLOITÉE PAR LA RÉPUBLIQUE DE CORÉE**

89251	KING SEJONG AWS	S
-------	-----------------	---

**STATIONS EXPLOITÉES PAR LA FÉDÉRATION DE RUSSIE**

89050	BELLINGSHAUSEN	S
89512	NOVOLAZAREVSKAJA	S / WR
89574	PROGRESS	S
89592	MIRNYJ	S / WR
89606	VOSTOK	S

**STATION EXPLOITÉE PAR L'AFRIQUE DU SUD**

89004	S.A.N.A.E. AWS	S
-------	----------------	---

**STATION EXPLOITÉE PAR L'ESPAGNE**

89064	JUAN CARLOS 1 AWS	S
-------	-------------------	---

**STATION EXPLOITÉE PAR L'UKRAINE**

89063	VERNADSKY	S
-------	-----------	---

**STATIONS EXPLOITÉES PAR LE ROYAUME-UNI**

89022	HALLEY	S / WR
89062	ROTHERA	S / WR

**STATION EXPLOITÉE PAR L'URUGUAY**

89054	DINAMET-URUGUAY	S
-------	-----------------	---

**STATIONS EXPLOITÉES PAR LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE**

89009	AMUNDSEN-SCOTT	S / WR
89061	PALMER STATION	S
89664	MCMURDO	S / WR

**STATIONS EXPLOITÉES PAR LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE (UNIVERSITÉ DU WISCONSIN)**

89108	UNIV. WI ID 8985 (HENRY)	S
89208	UNIV. WI ID 8987 (CLEAN AIR)	S
89257	UNIV. WI ID 8925 (LIMBERT )	S
89261	UNIV. WI ID 8947 (RACER ROCK)	S
89262	UNIV. WI ID 8926 (LARSEN ICE SHELF)	S
89264	UNIV. WI ID 8920 (URANUS GLACIER)	S
89266	UNIV. WI ID 8902 (BUTLER ISLAND)	S
89272	UNIV. WI ID 8917 (SKY-BLU)	S
89314	UNIV. WI ID 21358 (THERESA)	S
89324	UNIV. WI ID 8903 (BYRD STATION)	S
89327	UNIV. WI ID 8981 (MOUNT SIPLE)	S
89332	UNIV. WI ID 21361 (ELIZABETH)	S
89345	UNIV. WI ID 8900 (SIPLE DOME)	S
89376	UNIV. WI ID 8911 (GILL)	S
89377	UNIV. WI ID 8908 (LETTAU)	S
89667	UNIV. WI ID 8927 (PEGASUS NORTH)	S
89744	UNIV. WI ID 8918 (RELAY STAT)	S
89799	UNIV. WI ID 8924 (NICO)	S
89828	UNIV. WI ID 8989 (DOME C II)	S
89834	UNIV. WI ID 8916 (D-47)	S
89864	UNIV. WI ID 8905 (MANUELA)	S
89866	UNIV. WI ID 8906 (MARBLE POINT)	S
89868	UNIV. WI ID 8913 (SCHWERDTFEGER)	S
89869	UNIV. WI ID 8931 (MARILYN)	S
89873	UNIV. WI ID 8915 (ELAINE)	S
89879	UNIV. WI ID 8984 (POSSESSION IS.)	S

**RÉSOLUTION 13 (EC-LV)****RÉSEAU CLIMATOLOGIQUE DE BASE DE L'ANTARCTIQUE**

LE CONSEIL EXÉCUTIF,

**NOTANT :**

- 1) la règle [B.1] 3.1.1.2 du *Règlement technique* de l'OMM (OMM-N° 49),
- 2) la résolution 4 (XII-AR II) – Réseau climatologique de base régional de la Région II,
- 3) la résolution 3 (XIII-AR IV) – Réseau climatologique de base régional de la Région IV,
- 4) la résolution 3 (XIII-AR III) – Réseau climatologique de base régional de la Région III,
- 5) la résolution 3 (XIII-AR VI) – Réseau climatologique de base régional de la Région VI,
- 6) la résolution 3 (XIII-AR V) – Réseau climatologique de base régional de la Région V,
- 7) la résolution 3 (XIII-AR I) – Réseau climatologique de base régional de la Région I,

**CONSIDÉRANT** que le Treizième Congrès a souligné l'importance du rôle des conseils régionaux dans la mise en place du réseau de stations nécessaire à une représentation convenable du climat à l'échelle régionale, de façon à compléter sa représentation à l'échelle du globe,

**RECOMMANDE** que les stations énumérées dans l'annexe de la présente résolution constituent le Réseau climatologique de base de l'Antarctique;

**PRIE INSTAMMENT** les Membres :

- 1) de ne ménager aucun effort pour mettre en œuvre intégralement et le plus rapidement possible le réseau de stations énumérées dans l'annexe de la présente résolution;
- 2) de se conformer strictement aux prescriptions du *Règlement technique* (OMM-N° 49), du *Manuel du Système mondial d'observation* (OMM-N° 544), du *Manuel des codes* (OMM-N° 306) et du *Manuel du Système mondial de télécommunications* (OMM-N° 386) en ce qui concerne les procédures mondiales et régionales de chiffrage et les normes de collecte des données pour l'exploitation du Réseau climatologique de base de l'Antarctique;

**PRIE** le Secrétaire général :

- 1) de veiller à ce que les informations concernant les stations CLIMAT et CLIMAT TEMP soient insérées dans le Volume A de la Publication *Messages météorologiques* (OMM-N° 9);
- 2) de porter à l'attention de tous les Membres de l'OMM les modifications apportées au Réseau climatologique de base de l'Antarctique.

## ANNEXE DE LA RÉOLUTION 13 (EC-LV)

## LISTE DES STATIONS PROPOSÉES POUR LE RÉSEAU CLIMATOLOGIQUE DE BASE DE L'ANTARCTIQUE

STATIONS EXPLOITÉES PAR L'ARGENTINE		GSN	GUAN	CLIMAT	CLIMAT TEMP
88963	BASE ESPERANZA	X		X	
88968	BASE ORCADAS	X		X	
89034	BASE BELGRANO II			X	
89053	BASE JUBANY			X	
89055	BASE MARAMBIO (CENTRO MET. ANTARTICO)	X	X	X	X
89066	BASE SAN MARTIN			X	
<b>STATIONS EXPLOITÉES PAR L'AUSTRALIE</b>					
89564	MAWSON	X	X	X	X
89571	DAVIS	X	X	X	X
89611	CASEY	X	X	X	X
89757	MAWSON (LGB 20 AWS)	X			
<b>STATIONS EXPLOITÉES PAR LE CHILI</b>					
89056	CENTRO MET.ANTARTICO "PDTE.EDUARDO FREI"		X		X
89057	BASE ARTURO PRAT			X	
89059	BASE BERNARDO O'HIGGINS			X	
<b>STATIONS EXPLOITÉES PAR LA CHINE</b>					
89058	GREAT WALL			X	
89573	ZHONGSHAN	X		X	
<b>STATION EXPLOITÉE PAR LA FRANCE</b>					
89642	DUMONT D'URVILLE	X	X	X	X
<b>STATION EXPLOITÉE PAR L'ALLEMAGNE</b>					
89002	NEUMAYER	X	X	X	X
<b>STATION EXPLOITÉE PAR L'INDE</b>					
89514	MAITRI			X	
<b>STATION EXPLOITÉE PAR L'ITALIE</b>					
89662	BASE BAIJA TERRA NOVA	X			
<b>STATION EXPLOITÉE PAR LE JAPON</b>					
89532	SYOWA	X	X	X	X
<b>STATIONS EXPLOITÉES PAR LA FÉDÉRATION DE RUSSIE</b>					
89050	BELLINGSHAUSEN	X		X	
89512	NOVOLAZAREVSKAJA	X	X	X	X
89574	PROGRESS			X	
89592	MIRNYJ	X	X	X	X
89606	VOSTOK	X		X	
<b>STATION EXPLOITÉE PAR L'URUGUAY</b>					
89054	DINAMET-URUGUAY			X	
<b>STATIONS EXPLOITÉES PAR LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE</b>					
89009	AMUNDSEN-SCOTT	X	X	X	X
89664	MCMURDO	X	X	X	X

**STATIONS EXPLOITÉES PAR LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE (UNIVERSITÉ DU WISCONSIN)**

89262	UNIV. WI ID 8926 (LARSEN ICE SHELF)	X
89266	UNIV. WI ID 8902 (BUTLER ISLAND)	X
89272	UNIV. WI ID 8917 (SKY-BLU)	X
89324	UNIV. WI ID 8903 (BYRD STATION)	X
89327	UNIV. WI ID 8981 (MOUNT SIPLE)	X
89345	UNIV. WI ID 8900 (SIPLE DOME)	X
89377	UNIV. WI ID 8908 (LETTAU)	X
89828	UNIV. WI ID 8989 (DOME C II)	X
89879	UNIV. WI ID 8984 (POSSESSION IS.)	X

**RÉSOLUTION 14 (EC-LV)****MAINTIEN EN SERVICE DES STATIONS MÉTÉOROLOGIQUES (CLIMATOLOGIQUES COMPRISES) POURVUES DE PERSONNEL DANS L'ANTARCTIQUE**

LE CONSEIL EXÉCUTIF,

**NOTANT :**

- 1) l'importance des stations pourvues de personnel pour l'établissement de relevés continus de données météorologiques (climatologiques comprises) dans l'Antarctique,
- 2) les progrès accomplis au cours des dernières années dans la création et l'exploitation des stations du GSN et du GUAN sur les côtes et à l'intérieur du continent,
- 3) les données météorologiques nécessaires aux modèles numériques globaux (comme celui du CEPMMT) pour maintenir la qualité de ces modèles qui forcent les modèles de prévision régionaux haute résolution dans l'Antarctique,

**CONSIDÉRANT :**

- 1) qu'il est de plus en plus nécessaire de disposer de produits de prévision météorologique de qualité (haute résolution) compte tenu de

l'accroissement des opérations logistiques telles que les vols intercontinentaux et intracontinentaux et les longues expéditions sur le continent,

- 2) que la qualité des produits de prévision pour les régions antarctiques choisies dépend également beaucoup de la qualité des données recueillies et du nombre de stations du GSN et du GUAN actuellement exploitées dans l'Antarctique,

**INVITE** les exploitants, en particulier ceux qui assurent le fonctionnement des stations occupées en permanence, à poursuivre leurs efforts afin de garantir l'exploitation à long terme des stations pourvues de personnel et, par conséquent, de maintenir la qualité des modèles de prévision globaux et régionaux au niveau voulu pour les opérations difficiles menées dans l'Antarctique;

**PRIE** le Secrétaire général de porter cette résolution à l'attention des Parties au Traité de l'Antarctique.

**RÉSOLUTION 15 (EC-LV)****APPUI AU PROGRAMME INTERNATIONAL DE BOUÉES DE L'ANTARCTIQUE (IPAB) RELEVANT DU PMRC**

LE CONSEIL EXÉCUTIF,

**NOTANT :**

- 1) la résolution 11 (EC-XLVI) – Organisation d'un programme international de bouées pour l'Antarctique,
- 2) le rapport de la troisième session du Groupe directeur scientifique ACSYS/CliC du PMRC (Beijing, 21-25 octobre 2002),
- 3) le rapport de la huitième session du Groupe de travail de la météorologie antarctique relevant du Conseil exécutif (Genève, 25-27 novembre 2002),

**CONSIDÉRANT** l'importance des observations effectuées dans la zone des glaces de mer de

l'Antarctique dans le cadre de l'IPAB pour la Veille météorologique mondiale, le Programme mondial de recherche sur le climat, le Système mondial d'observation du climat, le Système mondial d'observation de l'océan, les activités de la Commission technique mixte OMM/COI d'océanographie et de météorologie maritime et les activités de recherche du Comité scientifique pour les recherches antarctiques,

**RECONNAISSANT :**

- 1) les effets positifs des observations effectuées actuellement dans le cadre de l'IPAB sur les prévisions météorologiques opérationnelles,

- 2) que la densité voulue (espacement de 500 km entre les bouées) du réseau de bouées dans la zone des glaces de mer de l'Antarctique n'a jamais été atteinte en dépit des efforts des participants au Programme,
- 3) que les écarts systématiques observés dans les analyses des différents centres de prévision numérique du temps concernant la pression atmosphérique au niveau moyen de la mer sont généralement le plus élevés dans l'océan Austral,
- 4) que le manque d'observations de la température et de la pression atmosphériques aura des incidences négatives sur les mesures gravimétriques effectuées par satellite, ce qui se répercutera sur les applications météorologiques et océanographiques,
- 5) la durée de vie limitée des bouées dérivantes dans la zone des glaces de mer de l'Antarctique;

**PRIE INSTAMMENT** les Membres, en particulier ceux qui exécutent des programmes météorologiques et océanographiques dans l'Antarctique et qui ont besoin de données altimétriques et gravimétriques de satellites pour leurs activités d'exploitation et de recherche :

- 1) de participer activement au programme IPAB relevant du PMRC en fournissant et/ou en déployant des bouées capables de mesurer la pression atmosphérique au niveau de la mer, la température de l'air et la dérive des glaces de mer, ou de contribuer au Programme par d'autres moyens;
- 2) de ne ménager aucun effort pour assurer l'entretien du réseau de bouées dérivantes dans la zone des glaces de mer de l'Antarctique, notamment en participant à des projets de déploiement coordonnés à l'échelle internationale, le but étant de larguer plus fréquemment des bouées dans les zones pour lesquelles on dispose de très peu de données;
- 3) de faire le nécessaire pour que les données d'observation provenant des bouées déployées dans la zone intéressant l'IPAB soient diffusées sur le SMT.

NOTE : La présente résolution remplace et annule la résolution 11 (EC-XLVI).

## RÉSOLUTION 16 (EC-LV)

### AMENDEMENTS AU MANUEL DU SYSTÈME MONDIAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS (OMM N°386), VOLUME II, ASPECTS RÉGIONAUX – ANTARCTIQUE

LE CONSEIL EXÉCUTIF,

**NOTANT :**

- 1) la résolution 6 (Cg-XII) – Activités de l'OMM dans l'Antarctique,
- 2) la résolution 6 (EC-LIII) – Amendements au *Manuel du Système mondial de télécommunications* (OMM-N° 386), Volume II, Aspects régionaux – Antarctique,
- 3) les parties du cinquième Plan à long terme de l'OMM relatives à la VMM et à l'Antarctique,

**DÉCIDE** d'adopter les amendements au *Manuel du Système mondial de télécommunications*, Volume II, Aspects régionaux – Antarctique, reproduits dans l'annexe de la présente résolution;

**PRIE** le Secrétaire général d'apporter les amendements voulus au *Manuel du Système mondial de télécommunications*, Volume II, Aspects régionaux – Antarctique, tels qu'ils figurent dans l'annexe de la présente résolution.

## ANNEXE DE LA RÉSOLUTION 16 (EC-LV)

### Amendements au *Manuel du SMT*, Volume II – Antarctique

Remplacer le texte de la partie intitulée « DISPOSITIONS EN MATIÈRE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS POUR LA DIFFUSION DES DONNÉES DE L'ANTARCTIQUE » par ce qui suit :

#### 1. GÉNÉRALITÉS

1.1 Le réseau de télécommunications à l'intérieur de la région de l'Antarctique et les liaisons reliant l'Antarctique au SMT devraient assurer, par des moyens rapides et sûrs, le rassemblement, l'échange et la distribution au-delà de la région des données météorologiques de l'Antarctique, de façon à répondre aux besoins des Membres de l'OMM.

1.2 Dans bon nombre de stations de l'Antarctique, la prestation de services relève de programmes nationaux pour l'Antarctique et non de l'autorité météorologique du pays qui est chargé de leur exploitation.

## 2. DONNÉES À TRANSMETTRE

Les données transmises depuis l'Antarctique devraient comprendre les éléments suivants :

- a) les messages d'observation synoptique de surface pour les heures standard principales et intermédiaires (0000, 0300, 0600, 0900, 1200, 1500, 1800 et 2100 UTC), les données de radiosondage pour 0000 et 1200 UTC (et éventuellement d'autres heures) émis par toutes les stations du Réseau synoptique de base de l'Antarctique (RSBA), ainsi que, le cas échéant, les messages d'observation émanant de stations supplémentaires;
- b) tous les messages d'observation provenant de navires, d'aéronefs et de bouées;
- c) les messages d'observation CLIMAT et CLIMAT TEMP;
- d) les messages d'observation prioritaires, tels que les avis de phénomènes météorologiques dangereux;
- e) tout autre type d'informations dont il aura été convenu.

## 3. RASSEMBLEMENT ET DISTRIBUTION DES DONNÉES DE L'ANTARCTIQUE

3.1 Les centres de rassemblement des données d'observation relevées dans l'Antarctique sont en liaison avec les stations suivantes :

<i>Centre de rassemblement</i>	<i>Indicatifs des stations</i>
Davis	89571, 89573
Frei	89054, 89056, 89057, 89058, 89059, 89251
Hobart	89564, 89611
Marambio	88963, 88968, 89034, 89053, 89055, 89066
McMurdo	89009, 89664
Saint-Petersbourg (voir la note)	89050, 89512, 89574, 89592, 89606
New Delhi	89514
Darmstadt (EUMETSAT)	89002, 89022, 89532
Pretoria	89004
Rome	89662
Rothera	89061, 89062, 89063, 89065
Toulouse	89642
Toulouse (ARGOS)	89014, 89568, 89576, 89610, 89612, 89614, 89618, 89757, 89758, 89762, 89767, 89774, 89803, 89811, 89812, 89813
Landover (ARGOS)	89108, 89208, 89257, 89261, 89262, 89264, 89266, 89272, 89314, 89324, 89327, 89332, 89345, 89376, 89377, 89667, 89744, 89799, 89828, 89834, 89864, 89866, 89868, 89869, 89873, 89879
<b>Note :</b> Novalazarevskaya est un centre de rassemblement de secours.	

3.2 Les principales voies d'acheminement par lesquelles les données météorologiques de l'Antarctique entrent dans le SMT sont indiquées dans la figure.

3.3 Les centres météorologiques antarctiques de Casey, Frei et Marambio procèdent à des radiodiffusions HF comprenant des prévisions et d'autres produits. On trouvera des précisions sur les programmes de transmission dans la Publication N° 9 de l'OMM intitulée « Messages météorologiques » (Volume C2).

## 4. DISPOSITIONS PARTICULIÈRES CONCERNANT L'ÉCHANGE DE DONNÉES D'OBSERVATION

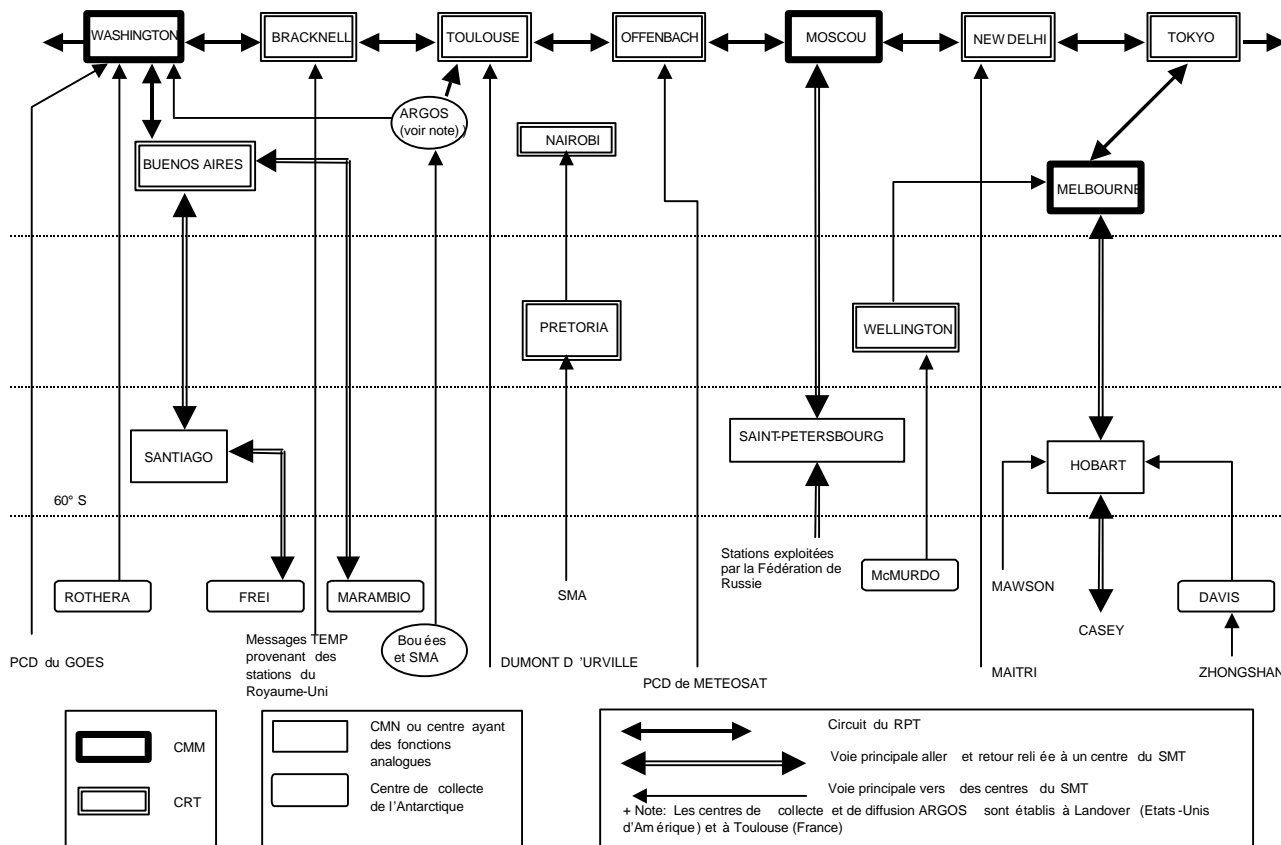
4.1 S'agissant des messages d'observation de navire, les stations de rassemblement des données établies en Antarctique devraient tout mettre en œuvre pour recueillir les messages d'observation émis par des navires qui ne procèdent par ailleurs à aucune transmission à destination des centres du SMT hors de la région de l'Antarctique.

4.2 Les données transmises par des bouées ou des SMA depuis l'Antarctique sont généralement collectées par le système ARGOS et diffusées par des centres de réception établis à Toulouse (France) et à Landover (Etats-Unis d'Amérique).

**5. SUIVI DE L'EXPLOITATION DU SMT**

Outre leur participation à l'exercice annuel de surveillance portant sur l'échange de données relevées dans l'Antarctique, les Membres peuvent procéder à leur propre suivi. En cas d'anomalies, les résultats de ces enquêtes devraient être communiqués aux centres du SMT concernés, et notamment à ceux chargés de collecter les données de l'Antarctique, ainsi qu'au Secrétariat de l'OMM, de sorte que les mesures appropriées puissent être prises.

Figure 1 – Principales voies d'acheminement par lesquelles les données météorologiques de l'Antarctique entrent dans le SMT



**RÉSOLUTION 17 (EC-LV)**

**AMENDEMENTS AU MANUEL DU SYSTÈME MONDIAL DE TRAITEMENT DES DONNÉES ET DE PRÉVISION (OMM-N° 485), VOLUME II, ASPECTS RÉGIONAUX – ANTARCTIQUE**

LE CONSEIL EXÉCUTIF,

**NOTANT :**

- 1) la résolution 13 (EC-XLVI) – Amendements au Manuel du Système mondial de traitement des données, Volume II, Aspects régionaux – Antarctique,
- 2) la résolution 5 (EC-LIII) – Réseau synoptique de base de l'Antarctique,
- 3) les parties du cinquième Plan à long terme relatives à la Veille météorologique mondiale et à l'Antarctique,

**CONSIDÉRANT** que pour satisfaire les besoins des Membres et de la Veille météorologique mondiale, les responsabilités en matière d'assistance météorologique et

en matière de collecte et de traitement des données dans l'Antarctique doivent être clairement réparties, **RECOMMANDE** que les fonctions de traitement des données et d'assistance météorologique soient assurées par les stations antarctiques suivantes : Davis (Casey prendra la relève à partir d'octobre 2003), McMurdo, Marambio, Presidente Frei et Rothera; **PRIE** le Secrétaire général de prendre les dispositions voulues pour que ces amendements soient apportés au Manuel du SMTDP, Volume II, Aspects régionaux – Antarctique (OMM-N° 485).

**NOTE :** La présente résolution remplace et annule la résolution 13 (EC-XLVI).



## RÉSOLUTION 18 (EC-LV)

## GROUPE CONSULTATIF DU CONSEIL EXÉCUTIF SUR LE CLIMAT ET L'ENVIRONNEMENT

LE CONSEIL EXÉCUTIF,

**NOTANT :**

- 1) que l'OMM mène depuis longtemps une action dynamique dans le domaine du climat en jouant le rôle de chef de file,
- 2) que l'OMM avait convoqué la première Conférence mondiale sur le climat en 1979 et que par la suite le Huitième Congrès avait créé le Programme climatologique mondial (PCM), l'un des grands programmes de l'Organisation,
- 3) que la deuxième Conférence mondiale sur le climat, tenue en 1990, avait débouché sur la création du SMOC et que l'on avait rebaptisé à cette occasion les principales composantes du Programme climatologique mondial,

**RECONNAISSANT :**

- 1) que le climat et les services climatologiques sont des thèmes importants pour les milieux tant scientifiques que politiques du monde entier,
- 2) que, pour les SMHN des Membres de l'OMM, il est essentiel que l'Organisation continue d'assumer son rôle de chef de file pour les questions relatives au climat et à l'environnement,
- 3) que grâce aux évaluations scientifiques, il est aujourd'hui largement admis que les change-

ments climatiques ont atteint une ampleur sans précédent,

- 4) qu'il est nécessaire d'établir un cadre plus efficace pour la coordination des activités relatives au climat et à l'environnement, dans l'intérêt de toute la communauté météorologique,

**DÉCIDE :**

- 1) qu'il y a lieu de reconduire le Groupe consultatif sur le climat et l'environnement et de lui donner la composition suivante :

M. A.M. Noorian (président) – Premier Vice-Président

M. Chow Kok Kee

M. B. Kassahun

M. D.K. Keuerleber-Burk

M. Qin Dahe

M. B.T. Sekoli

M. S.K. Srivastav

M. H.B. Valiente

M. E. Zárate H.

M. J.W. Zillman

- 2) que le mandat de ce groupe consultatif, qui figure dans l'annexe de la présente résolution est adopté.

## ANNEXE DE LA RÉSOLUTION 18 (EC-LV)

## MANDAT DU GROUPE CONSULTATIF DU CONSEIL EXÉCUTIF SUR LE CLIMAT ET L'ENVIRONNEMENT

Le Groupe consultatif du Conseil exécutif sur le climat et l'environnement recommande une stratégie globale permettant aux SMHN, au niveau national et de façon collective, et à l'OMM au niveau international, de participer et de contribuer davantage aux activités nationales et internationales relatives au climat et à l'environnement. Pour élaborer cette stratégie, le Groupe devra :

- a) assurer la coordination requise et donner des conseils pour l'élaboration – par des experts et le Secrétariat – d'un document de travail sur toutes les questions qui ont trait au rôle de chef de file que joue l'OMM dans le domaine du climat et de l'environnement; le Groupe devra aussi réviser ce document et s'assurer qu'il contient des propositions sur les moyens à mettre en œuvre pour aller de l'avant;
- b) examiner les activités actuelles de l'OMM dans le domaine du climat et de l'environnement et formuler des recommandations visant à renforcer leur contribution aux activités nationales et internationales liées au développement durable;
- c) examiner et recommander des stratégies propres à renforcer l'appui apporté par les organismes nationaux de financement et les organisations internationales d'aide au développement telles que le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) ou le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) aux activités des SMHN qui se rapportent aux programmes de l'OMM consacrés au climat et à l'environnement;
- d) examiner les accords passés entre l'OMM et les autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales sur les questions liées au climat et à l'environnement et formuler des recommandations en vue, selon le cas, de la modification de ces accords ou de la conclusion de nouveaux accords;

- e) s'employer à promouvoir et renforcer la coopération et la coordination entre les commissions techniques, les organes régionaux et les Membres de l'OMM pour ce qui touche au climat et aux questions environnementales connexes;
- f) fournir des conseils sur les conséquences, pour la politique générale de l'OMM, des décisions d'autres organisations internationales et des conventions sur le climat et l'environnement;
- g) examiner les moyens de rendre plus efficaces, et si possible plus simples, les mécanismes destinés à favoriser le développement et la mise en œuvre de certains programmes et projets en matière de climat et d'environnement financés par l'OMM;
- h) continuer de donner des avis au Conseil exécutif sur les questions relatives à l'éventuelle organisation d'une troisième conférence mondiale sur le climat.

## RÉSOLUTION 19 (EC-LV)

**BUDGET DE L'EXERCICE BIENNAL 2004-2005**

LE CONSEIL EXÉCUTIF,

**NOTANT :**

- 1) le paragraphe 6.5 de l'article 6 et le paragraphe 7.7 de l'article 7 du Règlement financier;
- 2) la résolution 30 (Cg-XIV) – Montant maximal des dépenses pour la quatorzième période financière;
- 3) la résolution 36 (Cg-XIV) – Fixation des contributions proportionnelles des Membres pour la quatorzième période financière;

**ADOpte** le budget de l'exercice biennal 2004-2005, tel qu'il figure dans l'annexe de la présente résolution;

**DÉCIDE** que la contribution des Membres sera fixée conformément au tableau figurant dans l'annexe de la résolution 36 (Cg-XIV).

\*

\*

\*

## ANNEXE DE LA RÉOLUTION 19 (EC-LV)

**BUDGET DU PREMIER EXERCICE BIENNAL (2004-2005)  
DE LA QUATORZIÈME PÉRIODE FINANCIÈRE**

(en milliers de francs suisses)

<i>Recettes</i>		<i>Dépenses</i>		<i>Budget</i>	<i>Excédent de trésorerie au terme de la treizième période financière*</i>	<i>Total</i>
Contributions des Membres	124 900,0	1.	Organes d'orientation	2 581,2	0,0	2 581,2
Excédent de trésorerie au terme de la treizième période financière*	2 269,8					
		2.	Direction	6 803,2	20,0	6 823,2
		3.	Programmes scientifiques et techniques :			
		3.0	Coordination générale des programmes scientifiques et techniques	4 408,1	0,0	4 408,1
		3.1	Programme de la Veille météorologique mondiale	12 993,3	390,5	13 383,8
		3.2	Programme climatologique mondial	12 902,8	234,3	13 137,1
		3.3	Programme consacré à la recherche atmosphérique et à l'environnement	7 299,0	218,4	7 517,4
		3.4	Programme des applications météorologiques	8 004,7	113,7	8 118,4
		3.5	Programme d'hydrologie et de mise en valeur des ressources en eau	6 083,1	180,5	6 263,6
		3.6	Programme d'enseignement et de formation professionnelle	7 730,8	154,1	7 884,9
		3.7	Programme de coopération technique	2 839,3	54,4	2 893,7
		3.8	Programme régional	7 368,3	258,8	7 627,1
			<b>Titre 3, Total</b>	<b>69 629,4</b>	<b>1 604,7</b>	<b>71 234,1</b>
		4.	Services linguistiques, de publication et de conférence	22 088,3	309,3	22 397,6
		5.	Gestion des ressources	21 451,0	335,8	21 786,8
		6.	Autres dispositions budgétaires	960,7	0,0	960,7
		7.	Acquisition de biens de capital - Bâtiment du siège	1 386,2	0,0	1 386,2
<b>TOTAL</b>	<b>127 169,8</b>	<b>TOTAL</b>		<b>124 900,0</b>	<b>2 269,8</b>	<b>127 169,8</b>

\* En fonction de l'excédent de trésorerie disponible au terme de la treizième période financière.

## RÉSOLUTION 20 (EC-LV)

## NOMINATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

LE CONSEIL EXÉCUTIF,

**NOTANT** l'article 15 du Règlement financier,  
**NOTANT AUCSI** que le mandat du commissaire aux comptes expire le 30 juin 2004,

**DÉCIDE** de nommer le contrôleur et vérificateur général des comptes du Royaume-Uni aux fonctions de commissaire aux comptes de l'Organisation météorologique mondiale pour un mandat débutant le 1<sup>er</sup> juillet 2004 et se terminant le 30 juin 2008.

## RÉSOLUTION 21 (EC-LV)

## BUDGET 2004-2005 POUR L'APPUI DU SECRÉTARIAT AU PROGRAMME DE COOPÉRATION TECHNIQUE VIA LE FONDS DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE

LE CONSEIL EXÉCUTIF,

**NOTANT :**

- 1) que le Programme de coopération technique fait partie intégrante de la mission de l'OMM,
- 2) que l'OMM participe de façon régulière à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets et de programmes de coopération technique financés par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et par d'autres sources telles que des fonds d'affectation spéciale et des banques de développement,

**NOTANT EN OUTRE :**

- 1) les décisions du Quatorzième Congrès sur l'organisation et le financement du Programme de coopération technique (rapport final abrégé et résolutions du Quatorzième Congrès météorologique mondial, paragraphes 3.7.2.2 et 3.7.2.3 du résumé général),

- 2) les recettes estimatives pour 2004-2005 provenant de la mise en œuvre de projets et de programmes financés par le PNUD et des fonds d'affectation spéciale,
- 3) les ressources budgétaires et en personnel pour l'appui du Secrétariat au Programme de coopération technique en 2004-2005,

**APPROUVE** le budget 2004-2005 pour l'appui du Secrétariat au Programme de coopération technique via le Fonds de la coopération technique, tel qu'il figure dans l'annexe de la présente résolution;

**AUTORISE** le Secrétaire général à ajuster les dépenses durant l'exercice biennal 2004-2005 en fonction des recettes effectivement perçues.

## ANNEXE DE LA RÉSOLUTION 21 (EC-LV)

**BUDGET 2004-2005 POUR L'APPUI DU SECRÉTARIAT  
AU PROGRAMME DE COOPÉRATION TECHNIQUE  
VIA LE FONDS DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE  
(en milliers de francs suisses)**

		<i>Recettes</i>		<i>Dépenses</i>	
		<i>2004-2005</i>	<i>Budget approuvé (EC-LIII) pour 2002-2003</i>	<i>Projet de budget pour 2004-2005</i>	<i>Budget approuvé (EC-LIII) pour 2002-2003</i>
1.	PNUD	720,0	1 100,0		
2.	Autres ressources extrabudgétaires	4 730,0	4 500,0		
	<b>TOTAL *</b>	<b>5 450,0</b>	<b>5 600,0</b>	<b>5 450,0</b>	<b>5 600</b>

(\*) Pour une valeur estimative de 7 250 000 francs suisses pour les projets exécutés au titre du PNUD et de 51 750 000 francs suisses pour les projets financés par des fonds d'affectation spéciale durant l'exercice biennal.

**BUDGET 2004-2005 POUR L'APPUI DU SECRÉTARIAT AU PROGRAMME DE COOPÉRATION  
TECHNIQUE VIA LE FONDS DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE  
DÉPENSES  
(en milliers de francs suisses)**

	<i>Projet de budget pour 2004-2005</i>	<i>Budget approuvé (EC-LIII) pour 2002-2003</i>
<b>Titre 3.7 – APPUI AU PROGRAMME DE COOPÉRATION TECHNIQUE</b>		
3.701		3 530,0
3.702	4 755,0	300,0
3.703		850,0
3.704	<u>150,0</u>	<u>185,0</u>
<b>Total Titre 3.7</b>	<b><u>4 905,0</u></b>	<b><u>4 865,0</u></b>
<b>Titre 5 – FRAIS D'EXPLOITATION</b>		
5.030	30,0	30,0
5.040	20,0	20,0
5.050	75,0	75,0
5.070	20,0	45,0
5.080	<u>350,0</u>	<u>465,0</u>
<b>Total Titre 5</b>	<b><u>495,0</u></b>	<b><u>635,0</u></b>
<b>Titre 6 – AUTRES DISPOSITIONS BUDGÉTAIRES</b>		
6.040	<u>50,0</u>	<u>100,0</u>
<b>Total Titre 6</b>	<b><u>50,0</u></b>	<b><u>100,0</u></b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b><u>5 450,0</u></b>	<b><u>5 600,0</u></b>

RÉSOLUTION 22 (EC-LV)

**EXAMEN DES RÉSOLUTIONS ANTÉRIEURES DU CONSEIL EXÉCUTIF**

LE CONSEIL EXÉCUTIF,

**NOTANT :**

1) la règle 155, alinéa 9, du Règlement général concernant l'examen de ses résolutions antérieures,

2) la règle 27 de son Règlement intérieur portant sur le même sujet,

**AYANT EXAMINÉ** ses résolutions encore en vigueur,

**DÉCIDE :**

1) de maintenir en vigueur les résolutions suivantes :

EC-X	2
EC-XII	6, 30
EC-XIX	9
EC-XXI	15
EC-XXV	8,12
EC-XXIX	11
EC-XXXIV	13,18
EC-XXXV	18,21
EC-XXXVI	1, 2, 6
EC-XXXVII	13
EC-XXXVIII	9
EC-XXXIX	7, 17, 24
EC-XL	2, 4
EC-XLI	6
EC-XLII	5, 19
EC-XLIV	14 (sauf les paragraphes sous <b>DÉCIDE</b> ), 15, 20

EC-XLV	7, 13, 16
EC-XLVI	12, 19
EC-XLVIII	3, 4, 12
EC-L	12
EC-LI	5, 10, 13, 14
EC-LII	3, 4, 6
EC-LIII	1, 2, 9, 11, 12, 15
EC-LIV	1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17

- 2) de ne pas maintenir en vigueur les autres résolutions antérieures à sa cinquante-cinquième session.

NOTE : La présente résolution remplace et annule la résolution 19 (EC-LIV).

# ANNEXES

## ANNEXE I

Annexe du paragraphe 2.6 du résumé général

### COMPOSITION DES ORGANES RELEVANT DU CONSEIL EXÉCUTIF

#### GROUPES D'EXPERTS DU CONSEIL EXÉCUTIF

##### Groupe d'experts de l'enseignement et de la formation professionnelle

A.I. Bedritsky (président)	–	Président de l'OMM
A. Lagha	–	Algérie
G. Necco	–	Argentine
C. Depradine	–	Territoires britanniques des Caraïbes
Z. Sun	–	Chine
C. Billard	–	France
N. Jayanthi (Mme)	–	Inde
F. Gnoumou	–	Niger
B. Soriano	–	Philippines
C. Garcia Legaz	–	Espagne
R. Riddaway	–	Royaume-Uni
P. Thomas	–	Etats-Unis d'Amérique

#### GROUPES DE TRAVAIL ET GROUPES CONSULTATIFS DU CONSEIL EXÉCUTIF

##### Groupe de travail de la météorologie antarctique

Le Groupe de travail est composé de membres nommés par les représentants permanents des pays qui sont Parties au Traité de l'Antarctique et d'experts désignés par les représentants permanents des Membres qui n'ont pas encore adhéré au Traité mais qui exécutent des programmes météorologiques importants dans l'Antarctique. La composition actuelle du Groupe est la suivante :

Qin Dahe (président)	–	Chine
H. Sosa	–	Argentine
S. Pendlebury	–	Australie
A.W. Setzer	–	Brésil
J. Carrasco	–	Chile
Bian Lingen	–	Chine
Ju Damski	–	Finlande
F. Gérard	–	France
W. Seifert	–	Allemagne
R.R. Kelkar (Mme)	–	Inde
G. Frustaci	–	Italie
T. Hiraki	–	Japon
H. Kelder	–	Pays-Bas
S. Nichol	–	Nouvelle-Zélande
Monica Kristensen (Mme)	–	Norvège
C. del Carmen	–	Pérou
M. Mietus	–	Pologne
Yu. Tsaturov	–	Fédération de Russie
G.J.R. Goetzee	–	Afrique du Sud
A. Labajo	–	Espagne
N. Tokar (Mme)	–	Ukraine
J.D. Shanklin	–	Royaume-Uni
H. Lobato	–	Uruguay
B. Lettau	–	Etats-Unis d'Amérique

**Groupe de travail de la planification à long terme**

A.M. Noorian (président) – Premier Vice-Président  
H. Al-Sha'er  
M.M. Arafa  
J.-P. Beysson  
M.D. Everell  
P. Ewins  
A.M.H. Isa  
T. Kitade  
J.R. Mukabana  
A.J. Dania  
H.B. Valiente  
Woon Shih Lai

**Groupe consultatif sur l'échange international de données et de produits**

M.A. Rabiolo (président) – Troisième Vice-Président de l'OMM  
J.-P. Beysson  
Q.-Z. Chaudhry  
M. Couchoud Gregori (Mme)  
J.J. Kelly  
J. Lumsden  
D.K. Keuerleber-Burk  
M. S. Mhita  
B.T. Sekoli  
Président par intérim de la CSB  
Président de la CHy

**Groupe consultatif d'experts de la coopération technique**

T. Sutherland (président) – Deuxième Vice-Président de l'OMM  
M.L. Bah  
Chow Kok Kee  
M. Couchoud Gregori (Mme)  
A. N'Diaye  
H.H. Oliva  
Qin Dahe  
R. Sorani

**Groupe consultatif sur le rôle et le fonctionnement des SMHN**

A.I. Bedritsky (président) – Président de l'OMM  
H. Al-Sha'er  
M.D. Everell  
P. Ewins  
A.M.H. Isa  
J.J. Kelly  
R.D.J. Lengoasa  
M.S. Mhita  
R. Sorani  
S.K. Srivastav  
A.C. Vaz de Athayde  
J.W. Zillman

**Groupe consultatif sur le climat et l'environnement**

A.M. Noorian (président) – Premier Vice-Président de l'OMM  
Chow Kok Kee  
B. Kassahun  
D.K. Keuerleber-Burk  
Qin Dahe  
B.T. Sekoli  
S.K. Srivastav  
H.B. Valiente



E. Zárate H.  
J. Zillman

#### COMITÉS DE SÉLECTION

##### Comité de sélection pour le Prix de l'OMI

Q.-Z. Chaudhry (président)  
B. Kassahun  
P. Korkutis  
Woon Shih Lai

##### Comité de sélection pour le Prix de l'OMM destiné à récompenser de jeunes chercheurs

A. N'Diaye (président)  
M.A. Rabiolo  
J. Lumsden  
M. Couchoud Gregori (Mme)

##### Comité de sélection pour le prix Vilho Vaisala

S.K. Srivastav (président)  
F.P. Mote  
R.D. Canterford, président par intérim de la CIMO.

##### Comité de sélection pour le prix international Norbert Gerbier-MUMM

H.H. Oliva (président)  
B. Kassahun  
Président de la CMAg

#### AUTRES ORGANES RELEVANT DU CONSEIL EXÉCUTIF

##### Comité scientifique mixte OMM/COI/CIUS pour le Programme mondial de recherche sur le climat (PMRC)

P. Lemke (président)	–	Allemagne
J. Church	–	Australie
K. Denman	–	Canada
D. Whelpdale	–	Canada
Y.H. Ding	–	Chine
P. Cornejo R. de Grunaeur	–	Equateur
G. Pant	–	Inde
M. Zamanian	–	Iran, République islamique d'
T. Yasunari	–	Japon
L. Ogallo	–	Kenya
S. Gulev	–	Fédération de Russie
V. Meleshko	–	Fédération de Russie
B.J. Hoskins	–	Royaume-Uni
V. Ramaswamy	–	Etats-Unis d'Amérique
P. Schlosser	–	Etats-Unis d'Amérique
J. Shukla	–	Etats-Unis d'Amérique
K. Trenberth	–	Etats-Unis d'Amérique

##### 13. Comité directeur du Système mondial d'observation du climat

P.J. Mason (président)	–	Royaume-Uni
K. Dawson	–	Canada
Y. Ni	–	Chine
P. Courtier	–	France
S. Mildner	–	Allemagne
D. Williams	–	EUMETSAT
Y. Furuhashi	–	Japon
K. Nagasaka	–	Japon
L.A. Ogallo	–	Kenya
K.K. Chow	–	Malaisie

O. Johannessen – Norvège  
V. Meleshko – Fédération de Russie  
G. Withee – États-Unis d'Amérique

**Membres de droit**

M. Manton (Président de l'AOPC) – Australie  
A. Belward (Président du TOPC) – Italie  
D.E. Harrison (Président de l'OOPC) – États- Unis d'Amérique

**Comité des pensions de l'OMM**

U. Gärtner  
M.M. Arafa  
T. Sutherland

ANNEXE II  
Annexe du paragraphe 3.4 du résumé général

**SITUATION DU PCV(F) ET CRÉDITS PROPOSÉS POUR 2003**  
(en dollars E.-U.)

Projets en cours et nouveaux projets proposés	Crédits approuvés par le Conseil 1968-2001	Dépenses au cours des années précédentes 1968-2001	Solde (31/12/01)	Crédits et ajustements approuvés par EC-LIV en 2002	Solde après allocations des crédits 2002 (01/01/02)	Dépenses et obligations 2002* à l'exclusion des frais administratifs	Solde (31/12/00)	Crédits et ajustements proposés pour approbation au EC-LV pour 2003	Solde après allocation des crédits pour 2003
1 Pièces détachées fournies au titre du PCV/expédition de l'équipement en bon état	583 750	544 383	39 367	10 000	49 367	7 161	42 206		42 206
2 Services d'experts	1 339 300	1 286 829	52 471	10 000	62 471	12 192	50 279	-10 000	40 279
3 Bourses d'études de courte durée	2 397 200	2 421 490	-24 290	120 000	95 710	118 895	-23 185	100 000	76 815
3.1 Activités de formation de groupe	20 000	14 845	5 155	10 000	15 155	870	14 285	10 000	24 285
4 Activités de CTPD	453 285	444 894	8 391	20 000	28 391	28 399	-8	25 000	24 992
5 Amélioration de l'ensemble du SMT	72 841	20 769	52 072	-10 000	42 072		42 072		42 072
5.1 Amélioration du SMT-Caraïbes	139 020	89 961	49 059	-20 000	29 059		29 059	-10 000	19 059
5.2 Amélioration du SMT-Asie/Pacifique	169 900	109 290	60 610	-10 000	50 610	45	50 565	-10 000	40 565
5.3 Amélioration du SMT-Afrique	619 995	605 342	14 653	10 000	24 653	2 120	22 533	20 000	42 533
5.4 Amélioration du SMT-Amérique du Sud	367 900	338 791	29 109	-10 000	19 109	1 382	17 727		17 727
5.5 Amélioration du SMT-Sud-Est de la Région VI	196 750	171 781	24 969	-10 000	14 969	12 506	2 463	10 000	12 463
5.6 Amélioration du SMT-Europe centrale et orientale/NEI	61 213	31 994	29 219		29 219	6 410	22 809		22 809
6 Amélioration de l'ensemble du sous-système d'observation du SMO et du SMOC	434 729	422 172	12 557	40 000	52 557	57 631	-5 074	50 000	44 926
6.1 Stations aérologiques-Europe centrale et orientale/NEI	382 000	377 582	4 418	10 000	14 418	21 897	-7 479	30 000	22 521
7 Amélioration du SMTD	120 000	114 123	5 877	10 000	15 877	7 628	8 249	10 000	18 249
8 Activités de météorologie agricole	65 000	54 063	10 937		10 937	1 915	9 022		9 022
9 Appui au projet CLICOM et aux activités climatologiques	143 500	117 245	26 255	10 000	36 255	3 969	32 286	-10 000	22 286
10 Prévention des catastrophes naturelles	80 000	49 044	30 956	10 000	40 956	1 800	39 156	-10 000	29 156
10.1 Assistance d'urgence en cas de catastrophe	80 000	37 724	42 276		42 276	227	42 049		42 049
11 CAMS	101 000	67 569	33 431	-10 000	23 431		23 431	-10 000	13 431
12 ACMAD	180 000	168 134	11 866	10 000	21 866	32 326	-10 460	20 000	9 540
13 EAMAC	60 000	59 763	237	10 000	10 237	37	10 200		10 200
14 Hydrologie opérationnelle	145 000	136 738	8 262	20 000	28 262	17 554	10 708	10 000	20 708
15 Amélioration de la réception des données satellitaires	10 000	1 681	8 319		8 319	1 346	6 973	10 000	16 973
16 Equipements Internet	60 000	19 161	40 839		40 839		40 839	-5 000	35 839
17 Problème du passage à l'an 2000 (terminé)	40 000	34 439	5 561	-5 561	0		0		0
18 Réserve	10 332	4 764	5 568	-4 439	1 129		1 129	20 000	21 129
Transfert au FAS des PMA comme convenu par le Cg-XIV								20 000	20 000
<b>TOTAL</b>	<b>8 332 715</b>	<b>7 744 571</b>	<b>588 144</b>	<b>220 000</b>	<b>808 144</b>	<b>336 310</b>	<b>471 834</b>	<b>250 000</b>	<b>721 834</b>

\* Chiffres provisoires, qui seront vérifiés en même temps que les comptes de la période biennale 2002-2003

## ANNEXE III

## Annexe du paragraphe 6.2 du résumé général

**LISTE DES SESSIONS DE GROUPES D'EXPERTS ET DE GROUPES DE TRAVAIL AINSI QUE DES COLLOQUES, CONFÉRENCES TECHNIQUES, SÉMINAIRES/CYCLES D'ÉTUDES ET ATELIERS/STAGES DE FORMATION QU'IL EST PRÉVU D'ORGANISER**

*Code du  
Projet*

**GROUPES D'EXPERTS, GROUPES DE TRAVAIL, GROUPES D'ÉTUDE ET RÉUNIONS D'EXPERTS**

**Titre 1 – Organes d'orientation**

- 1020 a) Session du Conseil exécutif (EC-LVI) (2004)
- 1020 b) Session du Conseil exécutif (EC-LVII) (2005)
- 1021 c) Comité consultatif pour les questions financières (2004, 2005)
- 1031 d) Sessions du Bureau (2004, 2005)
- 1032 e) Quatrième réunion de concertation à l'échelon le plus élevé sur des questions relatives aux satellites (2004)
- 1032 f) Cinquième réunion de concertation à l'échelon le plus élevé sur des questions relatives aux satellites (2005)

**Titre 3 – Programmes scientifiques et techniques**

**Grand Programme 3.0 : Coordination générale des programmes scientifiques et techniques**

- 3011 a) Réunions des présidents des commissions techniques (2004, 2005)
- 3021 b) Groupe de travail de la planification à long terme relevant du Conseil exécutif (2004, 2005)
- 3022 c) Groupe de travail de l'échange des données relevant du Conseil exécutif (2004, 2005)
- 3023 d) Groupe de travail consultatif du Conseil exécutif sur le rôle et le fonctionnement des Services météorologiques et hydrologiques nationaux

**Grand Programme 3.1 : Programme de la Veille météorologique mondiale**

- 3101 a) Treizième session de la CSB (2004)
- 3101 b) Groupe de gestion de la CSB (2005)
- 3101 c) Réunions d'experts sur les tâches prioritaires assignées par le Conseil exécutif (2004, 2005)
- 3111 d) Equipe d'experts de la CSB pour les besoins en données d'observation et la réforme du SMO (2004)
- 3111 e) Equipe d'experts de la CSB pour les besoins en données provenant des stations météorologiques automatiques (2004)
- 3121 f) Réunion d'experts de la CSB sur les systèmes et les services d'information (2004)
- 3122 g) Réunion d'experts de la CSB sur l'amélioration des systèmes de communication des données (2004)
- 3124 h) Réunion d'experts sur des techniques particulières de communication (2004)
- 3125 i) Groupe directeur de la CSB pour la coordination des fréquences radioélectriques (2004)
- 3131 j) Réunion d'experts sur la qualité et l'emploi des produits PMT/EPS (2005)
- 3131 k) Réunion d'experts sur la diffusion et les utilisations des produits de prévision à longue échéance (2005)
- 3132 l) Réunion sur la prévision des conditions météorologiques extrêmes (2004)
- 3134 m) Réunion d'experts sur les systèmes d'alerte précoce en cas de conditions météorologiques extrêmes et l'élaboration de stratégies de parade (2004)
- 3141 n) Réunions d'experts de la CSB sur les futurs systèmes d'information de l'OMM (2004, 2005)
- 3142 o) Réunion d'experts de la CSB sur la mise en place du FSIO (2005)
- 3143 p) Réunions d'experts de la CSB sur la représentation des données et les codes (2004, 2005)
- 3152 q) Réunion d'experts sur les nouveaux modes de collaboration (2005)
- 3152 r) Réunions d'experts sur la gestion de la qualité (2004, 2005)
- 3153 s) Réunion d'experts sur les besoins des Membres en matière d'informations sur le fonctionnement de la VMM (2004)
- 3162 t) Equipe d'experts pour les techniques de mesure en surface (2004)
- 3162 u) Equipe d'experts pour la comparaison des systèmes aérologiques (2004)
- 3162 v) Equipe d'experts pour les techniques de télédétection en altitude (2004)
- 3162 w) Réunion du Comité pour la comparaison de radiosondes GPS (2005)

- 3163 x) Equipe d'experts pour les activités de formation et le matériel didactique (2004)
- 3171 y) Equipe d'experts pour l'utilisation des satellites et les produits qui en découlent relevant du GASO des systèmes d'observation intégrés (CSB) (2004, 2005)
- 3181 z) Comité CESAP/OMM des typhons – Trente-sixième session (2004)
- 3181 aa) Groupe d'experts OMM/CESAP des cyclones tropicaux – Trente et unième session (2004)
- 3181 ab) Comité des ouragans de l'AR IV – Vingt-sixième session (2004)
- 3181 ac) Comité CESAP/OMM des typhons – Trente-septième session (2005)
- 3181 ad) Groupe d'experts OMM/CESAP des cyclones tropicaux – Trente-deuxième session (2005)
- 3182 ae) Réunion d'experts sur la formulation du sous-projet N° 24 du PCT (2004)
- 3183 af) Réunion d'experts sur les avis de cyclones tropicaux (2005)
- 3191 ag) Réunion du Groupe de coordination des interventions en cas d'urgence (2004)
- 3192 ah) Réunion sur le renforcement du rôle des SMHN (2005)
- 3192 ai) Réunions d'experts sur le renforcement des capacités d'intervention en cas d'urgence (2004, 2005)

### **Grand Programme 3.2 : Programme climatologique mondial**

- 3201 a) Commission de climatologie – Quatorzième session (2005)
- 3201 b) Groupe de gestion de la Commission de climatologie – Troisième session (2004)
- 3201 c) Groupe de gestion de la Commission de climatologie – Quatrième session (2005)
- 3211 d) Groupe consultatif du Conseil exécutif sur le climat et l'environnement – Première session (2004)
- 3211 e) Groupe consultatif du Conseil exécutif sur le climat et l'environnement – Deuxième session (2005)
- 3211 f) Réunion du nouveau Mécanisme de coordination interinstitutions (2005)
- 3225 g) Réunion d'experts sur la prévention des situations de sécheresse (2004)
- 3241 h) Equipe d'experts pour le sauvetage des données (2004)
- 3241 i) Equipe d'experts pour le sauvetage des données (2005)
- 3241 j) Réunion d'experts sur les systèmes de gestion des bases de données climatologiques dans la Région I (2005)
- 3242 k) Réunion d'experts sur les méthodes de détection des changements climatiques (2005)
- 3242 l) Réunion d'experts de l'AR I sur la détection et la surveillance des changements climatiques (2004)
- 3242 m) Réunion d'experts de l'AR II sur la détection et la surveillance des changements climatiques (2005)
- 3251 n) Equipe d'experts pour les besoins en matière de recherche dans le domaine de la prévision saisonnière (2005)
- 3251 o) Equipe d'experts pour l'exécution du projet CLIPS (2004)
- 3251 p) Equipe d'experts pour la vérification (2004)
- 3251 q) Equipe d'experts pour les rapports avec les utilisateurs finals (2005)
- 3251 r) Equipe d'experts pour le renforcement des capacités (2005)
- 3252 s) Equipe d'experts pour les systèmes d'avis de vagues de chaleur et de veille sanitaire (2004)
- 3252 t) Equipe d'experts pour les indices climatiques se rapportant à la santé et leur emploi (2005)
- 3252 u) Equipe d'experts pour la formation en climatologie urbaine (2005)

### **Grand Programme 3.3 : Programme consacré à la recherche atmosphérique et à l'environnement**

- 3301 a) Commission des sciences de l'atmosphère – Quatorzième session (2005)
- 3301 b) Groupe de travail CSA/CSM de l'expérimentation numérique (2004, 2005)
- 3301 c) Groupe de travail consultatif de la CSA (2005)
- 3311 d) Réunion des directeurs de projets de recherche sur l'ozone (2004)
- 3311 e) Réunion d'experts sur l'évaluation de l'état de la couche d'ozone (coparrainée) (2005)
- 3312 f) Réunion d'experts sur l'évaluation du Programme EMEP (2004)
- 3313 g) Réunion technique d'experts sur la pollution atmosphérique régionale (2005)
- 3313 h) Réunions d'experts sur le dépôt de polluants (2004, 2005)
- 3313 i) Réunion d'experts sur la modélisation du transport atmosphérique (2005)
- 3321 j) Groupe de travail de la CSA pour la chimie de l'atmosphère et la pollution de l'environnement (2005)
- 3322 k) Réunion technique régionale sur l'assurance de la qualité (2004)
- 3322 l) Réunion d'experts sur l'assurance de la qualité (2005)
- 3322 m) Réunion du Groupe consultatif scientifique pour les aérosols (coparrainée) (2005)
- 3322 n) Réunion du Groupe consultatif scientifique sur la chimie des précipitations et les dépôts (2005)
- 3322 o) Deux réunions d'experts sur le rayonnement ultraviolet (coparrainées) (2004, 2005)
- 3322 p) Deux réunions d'experts sur certains aspects techniques de la VAG (2004, 2005)
- 3323 q) Réunion d'experts sur les données et les mesures de l'ozone (2005)
- 3323 r) Réunion du Groupe consultatif scientifique pour les gaz à effet de serre (coparrainée) (2004)
- 3323 s) Réunion technique sur le dioxyde de carbone (coparrainée) (2005)
- 3323 t) Réunion du Groupe consultatif scientifique pour l'ozone (2005)
- 3324 u) Réunion des directeurs de centres de données de la VAG (2005)
- 3324 v) Réunion d'experts sur l'environnement et le climat (coparrainée) (2004)

- 3325 w) Réunion du Groupe consultatif scientifique pour le projet GURME (2004)
- 3325 x) Réunion technique régionale (2005)
- 3325 y) Réunion d'experts sur les directives relatives à l'environnement urbain (2005)
- 3331 z) Comité directeur scientifique du PMRPT – Septième session (2004)
- 3331 aa) Comité directeur scientifique du PMRPT – Huitième session (2005)
- 3341 ab) Groupe de travail de la recherche en météorologie tropicale relevant de la CSA (2004)
- 3351 ac) Groupe de travail de la CSA pour la recherche sur la physique et la chimie des nuages (2004 ou 2005)

#### **Grand Programme 3.4 : Programme des applications météorologiques**

- 3411 a) Equipe d'experts pour l'élaboration des produits (2005)
- 3412 b) Equipe d'experts sur les techniques de présentation et de diffusion (2004)
- 3414 c) Equipe d'experts pour les questions relatives à l'échange des avis et des prévisions (2004)
- 3415 d) Réunion d'experts sur les stratégies de renforcement des capacités (2004)
- 3416 e) Réunion d'experts sur les stratégies de mise en œuvre de la prévention des catastrophes naturelles (2005)
- 3421 f) Réunion du Groupe de gestion de la CMAg sur le renforcement des services agrométéorologiques (2005)
- 3422 g) Réunion de l'Equipe d'experts pour le renforcement des services agrométéorologiques (2004)
- 3431 h) Groupe de gestion de la CMAé (2004)
- 3432 i) Groupe d'action sectoriel ouvert de la fourniture des informations météorologiques requises par l'aviation civile (PROMET) (2004, 2005)
- 3432 j) Groupe d'action sectoriel ouvert sur la formation, l'environnement et les faits nouveaux concernant la météorologie aéronautique (2004, 2005)
- 3441 k) Deuxième session de la CMOM (2005)
- 3441 l) Sessions du Comité de gestion de la CMOM (2004, 2005)
- 3442 m) Groupe de travail mixte COI/OMM/CPPS pour l'étude du phénomène El Nino – Dixième session (2005)
- 3442 n) Equipe d'experts de la CMOM pour les glaces de mer – Deuxième session (2004)
- 3443 o) Equipe d'experts des pratiques de gestion des données relevant de la CMOM – Deuxième session (2005)
- 3443 p) Equipe d'experts en climatologie maritime relevant de la CMOM – Première session (2004)
- 3444 q) Equipe pour les observations de navires relevant de la CMOM – Troisième session (2005)

#### **Grand Programme 3.5 : Programme d'hydrologie et de mise en valeur des ressources en eau**

- 3501 a) Session de la Commission d'hydrologie (2004)
- 3501 b) Groupe de travail consultatif de la CHy (2004)
- 3502 c) Réunions régionales d'experts pour le renforcement de la collaboration des SMN et des SHN en matière de prévision hydrologique (2005)
- 3511 d) Groupe de travail des ressources en eau relevant de la CHy (2005)
- 3513 e) Groupe consultatif international pour le WHYCOS (2004)
- 3521 f) Groupe de travail de la prévision et de la prédétermination hydrologiques relevant de la CHy (2005)
- 3521 g) Réunion d'experts sur la conscience des risques pour les pays en développement (2005)
- 3521 h) Réunion d'experts sur la gestion des crues et la prévention des catastrophes dans la Région I (2004)
- 3522 i) Réunion d'experts sur l'information de la population et la gestion des risques
- 3522 j) Réunion d'experts sur la cartographie des risques de crues
- 3523 k) Réunion d'experts sur la variabilité des processus hydrologiques (2004)
- 3523 l) Réunion d'experts sur les tendances et changements hydrologiques dans les bassins vulnérables (coparrainée) (2005)
- 3531 m) Réunion d'experts sur les ressources en eau des zones arides et semi-arides (2004)
- 3541 n) Réunion d'experts interrégionale sur le développement institutionnel des Services hydrologiques nationaux et leur gestion dans les situations hydrologiques extrêmes dans la Région I (2004)
- 3541 o) Réunion d'experts interrégionale sur le développement institutionnel des Services hydrologiques nationaux et leur gestion dans les situations hydrologiques extrêmes dans les Régions II et V (2005)
- 3542 p) Réunion d'experts sur le télé-apprentissage assisté par ordinateur (2005)
- 3551 q) Comité de liaison OMM/UNESCO pour les activités hydrologiques (2004)
- 3551 r) Comité de liaison OMM/UNESCO pour les activités hydrologiques (2005)

#### **Grand Programme 3.6 : Programme d'enseignement et de formation professionnelle**

- 3601 a) Vingt-et-unième session du Groupe d'experts de l'enseignement et de la formation professionnelle relevant du Conseil exécutif (2004)

**Grand Programme 3.7 : Programme de coopération technique**

- 3711 a) Cinquième session du Groupe consultatif d'experts en coopération technique relevant du Conseil exécutif (2004)
- 3711 b) Réunion officieuse de planification du PCV et des programmes de coopération technique connexes (2004, 2005)

**Grand Programme 3.8 : Programme régional**

- 3816 a) Treizième session de l'AR II (2004)
- 3816 b) Quatorzième session de l'AR III (2005)
- 3816 c) Quatorzième session de l'AR IV (2005)
- 3817 d) Groupe de travail consultatif de l'AR I (2005)
- 3817 e) Groupe de travail consultatif de l'AR III (2004)
- 3817 f) Groupe de travail consultatif de l'AR IV (2004)
- 3817 g) Groupe de travail consultatif de l'AR V (2005)
- 3817 h) Groupe de travail consultatif de l'AR VI (2005)
- 3817 i) Comité des cyclones tropicaux pour le sud-ouest de l'océan Indien relevant de l'AR I, dix-septième session (2005)
- 3817 j) Comité des ouragans de l'AR IV, vingt-septième session (2005)
- 3817 k) Comité des cyclones tropicaux pour le Pacifique Sud et le sud-est de l'océan Indien relevant de l'AR V, dixième session (2004)
- 3825 l) Deux réunions de renforcement des capacités régionales dans le domaine des applications climatologiques (2005)
- 3825 m) Réunion de renforcement des capacités régionales dans le domaine de l'hydrologie (2005)

**RÉUNIONS DE COORDINATION DES ACTIVITÉS DE MISE EN ŒUVRE****Grand Programme 3.0 : Coordination générale des programmes scientifiques et techniques**

- 3031 Réunion du Groupe de coordination des présidents des commissions techniques destinée à améliorer la coordination internationale des activités liées à la Stratégie internationale de prévention des catastrophes

**Grand Programme 3.1 : Programme de la Veille météorologique mondiale**

- 3111 a) Réunion de coordination des activités de mise en œuvre relatives aux systèmes d'observation adaptables dans la Région II (2004)
- 3111 b) Réunion de coordination des activités de mise en œuvre relatives aux systèmes d'observation adaptables dans la Région V (2004)
- 3112 c) Equipe CSB de mise en œuvre/coordination pour les systèmes d'observation intégrés (2004)
- 3112 d) Réunion CSB/SMOC sur la coordination du GSN et du GUAN (2005)
- 3113 e) Réunion de coordination/mise en œuvre sur l'adaptation des réseaux (2005)
- 3113 f) Réunion de coordination des activités de mise en œuvre
- 3126 g) Réunion de coordination des activités de mise en œuvre relatives à certaines techniques de communication (2005)
- 3133 h) Réunion de coordination des activités de mise en œuvre relatives au STDP et à la prévision numérique des phénomènes météorologiques violents et extrêmes (2004)
- 3151 i) Réunion de coordination des activités de mise en œuvre de l'enseignement assisté par ordinateur (EAO) pour la VMM (2005)
- 3193 j) Réunion de coordination sur la météorologie antarctique (2004)

**Grand Programme 3.2 : Programme climatologique mondial**

- 3241 a) Réunion de coordination des activités de mise en œuvre relatives à la gestion des données climatologiques (2004)
- 3251 b) Equipe de coordination/mise en œuvre du GASO 3 de la CCI (2004)

**Grand Programme 3.3 : Programme consacré à la recherche atmosphérique et à l'environnement**

- 3311 a) Réunion de coordination/mise en œuvre sur les substances qui appauvrissent la couche d'ozone (2004)
- 3312 b) Réunion d'experts sur la coordination/mise en œuvre (2004)
- 3324 c) Réunion de coordination/mise en œuvre sur les nouveaux besoins en données de la VAG (2004)
- 3325 d) Réunion de coordination/mise en œuvre (2004)

**Grand Programme 3.4 : Programme des applications météorologiques**

- 3413 a) Réunion de coordination/mise en œuvre sur les services météorologiques essentiels destinés au public (2005)

- 3422 *b)* Réunion de l'équipe de coordination/mise en œuvre pour les services agrométéorologiques (2005)
- 3423 *c)* Réunion de l'équipe de coordination/mise en œuvre pour les systèmes d'appui aux services agrométéorologiques
- 3424 *d)* Réunion de l'équipe de coordination/mise en œuvre pour les incidences des changements climatiques, de la variabilité du climat et des catastrophes naturelles sur l'agriculture (2005)
- 3442 *e)* Groupe de coordination des services relevant de la CMOM, deuxième session (2004)
- 3443 *f)* Groupe de coordination de la gestion des données relevant de la CMOM, deuxième session (2004)
- 3444 *g)* Groupe de coordination des observations relevant de la CMOM, deuxième session (2004)
- 3447 *h)* Groupe de coordination du renforcement des capacités relevant de la CMOM (2004)

#### **Grand Programme 3.8 : Programme régional**

- 3817 *a)* Groupe de travail de la planification et de la mise en œuvre de la VMM et réunion de coordination/mise en œuvre sur la stratégie de renforcement de la VMM dans la Région I (2004)
- 3817 *b)* Groupe de travail de la planification et de la mise en œuvre de la VMM et réunion de coordination/mise en œuvre sur la stratégie de renforcement de la VMM dans la Région II (2005)
- 3817 *c)* Groupe de travail de la planification et de la mise en œuvre de la VMM et réunion de coordination/mise en œuvre sur la stratégie de renforcement de la VMM dans la Région V (2004)
- 3817 *d)* Groupe de travail de la planification et de la mise en œuvre de la VMM et réunion de coordination/mise en œuvre sur la stratégie de renforcement de la VMM dans la Région VI (2005)
- 3817 *e)* Groupe de travail d'hydrologie et réunion de coordination/mise en œuvre de la Région V (2005)
- 3817 *f)* Groupe de travail d'hydrologie et réunion de coordination/mise en œuvre de la Région VI (2005)
- 3817 *g)* Groupe de travail des applications climatologiques et réunion de coordination/mise en œuvre de la Région III (2004)
- 3817 *h)* Groupe de travail des applications climatologiques et réunion de coordination/mise en œuvre de la Région IV (2005)

### **COLLOQUES, CONFÉRENCES TECHNIQUES, CYCLES D'ÉTUDES, STAGES ET COURS DE FORMATION**

#### **Grand Programme 3.0 : Coordination générale des programmes scientifiques et techniques**

- 3041 *a)* Séminaire à l'intention des présentateurs météo (2003)
- 3041 *b)* Première Conférence internationale sur la météorologie radiodiffusée (2004)
- 3041 *c)* Conférence internationale
- 3042 *d)* Stage de formation à l'intention des responsables de l'information et des relations publiques (2005)
- 3042 *e)* Stage de formation sur les médias à l'intention des SMHN

#### **Grand Programme 3.1 : Programme de la Veille météorologique mondiale**

- 3111 *a)* Atelier sur la refonte du SMO (2004)
- 3112 *b)* Stage de formation sur la transmission des messages CLIMAT et CLIMAT TEMP (2005)
- 3113 *c)* Atelier sur les programmes d'observation adaptables (2005)
- 3122 *d)* Séminaire itinérant sur la communication de données (2005)
- 3124 *e)* Séminaire itinérant sur les techniques de communication (2005)
- 3125 *f)* Atelier sur les fréquences radioélectriques réservées à la météorologie (2005)
- 3132 *g)* Atelier sur l'utilisation des produits du système de prévision d'ensemble (2004)
- 3134 *h)* Atelier sur les techniques d'assimilation de données (2005)
- 3134 *i)* Trois stages de formation sur l'intervention d'urgence en cas de phénomène météorologique violent et de catastrophe naturelle (2004, 2005)
- 3141 *j)* Réunion d'experts (vidéo-conférence) (2004)
- 3143 *k)* Réunion d'experts (vidéo-conférence) (2004)
- 3143 *l)* Séminaire itinérant sur le passage à de nouveaux codes (2005)
- 3151 *m)* Séminaire de formation sur la planification des systèmes de la VMM (2004)
- 3151 *n)* Séminaire de formation sur les composantes du système de la VMM (2004)
- 3151 *o)* Deux séminaires de formation sur les éléments du système de la VMM et les codes (2005)
- 3163 *p)* Conférence technique (TECO-2005)
- 3173 *q)* Deuxième stage de formation du Groupe de travail international sur les précipitations (2004)
- 3173 *r)* Huitième Colloque international sur le vent (2005)
- 3173 *s)* Quatorzième Conférence internationale sur le TOVS (2005)
- 3175 *t)* Colloque sur l'utilisation des données des satellites de recherche – développement (2004)
- 3176 *u)* Colloque sur l'utilisation des données des satellites de recherche – développement (2005)
- 3177 *v)* Séminaire de formation sur l'appui apporté par les satellites de recherche – développement en cas de catastrophe naturelle (2005)
- 3184 *w)* Deuxième Conférence technique sur les cyclones tropicaux et les ondes de tempête (2004)
- 3184 *x)* Atelier sur les ondes de tempête pour la mer de Chine méridionale (2005)



- 3184 y) Atelier sur les ondes de tempête pour la région du golfe du Bengale (2005)
- 3186 z) Cours de formation sur les cyclones tropicaux pour les pays de l'hémisphère Sud (2004)
- 3186 aa) Cours de formation sur les cyclones tropicaux pour les pays de l'AR I (2005)
- 3187 ab) Troisième Conférence technique sur les cyclones tropicaux et les ondes de tempête (2005)

#### **Grand Programme 3.2 : Programme climatologique mondial**

- 3223 a) Atelier sur les systèmes d'observation du climat pour les pays de la Région III (2004)
- 3223 b) Atelier sur les systèmes d'observation du climat pour les pays de la Région V (2005)
- 3226 c) Atelier sur l'adaptation aux changements et aux variations climatiques (2005)
- 3226 d) Atelier sur l'analyse des extrêmes climatiques et la création de bases de données sur ces phénomènes (2005)
- 3241 e) Séminaire de formation et atelier sur les données climatologiques et la gestion des données dans les pays de la Région IV (2004)
- 3251 f) Stage de formation sur le CLIPS pour les pays des Régions II et III (2004-2005)
- 3251 g) Séminaire de formation ayant trait aux prévisions climatiques et aux crues (2005)
- 3252 h) Séminaire de formation sur la santé et les applications climatologiques (2005)

#### **Grand Programme 3.3 : Programme consacré à la recherche atmosphérique et à l'environnement**

- 3324 a) Conférence internationale sur le dioxyde de carbone (coparrainée) (2005)
- 3332 b) Quatrième Colloque international de l'OMM sur l'assimilation des données d'observation météorologiques et océanographiques (2004)
- 3332 c) Colloque international sur les projets de recherche-développement relevant du PMRPT (2004)
- 3333 d) Atelier international sur la prévision des conditions météorologiques à fort impact (2005)
- 3335 e) Conférence internationale sur la prévision des conditions météorologiques à fort impact et la prévention des catastrophes (2005)
- 3342 f) Troisième Atelier international sur les études consacrées à la mousson (2005)
- 3352 g) Atelier sur la modélisation des nuages (coparrainé) (2004 ou 2005)

#### **Grand Programme 3.4 : Programme des applications météorologiques**

- 3421 a) Séminaire de formation sur le rôle des services météorologiques destinés au public dans la prévention des catastrophes naturelles (2005)
- 3421 b) Atelier sur la météorologie agricole et les changements climatiques organisé à l'occasion de la quatorzième session de la CMAg (2005)
- 3423 c) Atelier sur l'analyse et la cartographie climatiques pour l'agriculture (2005)
- 3423 d) Séminaire itinérant sur les applications des SIG et de la télédétection (2004, 2005)
- 3424 e) Atelier consacré à l'influence de l'agriculture sur l'état du climat (2005)
- 3432 f) Activité de formation sur le recouvrement des coûts (2005)
- 3441 g) Colloque sur l'océanographie opérationnelle organisé à l'occasion de la deuxième session de la CMOM (2005)
- 3446 h) Deux ateliers CMOM portant respectivement sur la pollution marine et les produits océanographiques (2004)

#### **Grand Programme 3.5 : Programme d'hydrologie et de mise en valeur des ressources en eau**

- 3512 a) Séminaire itinérant sur les composantes du SHOFM présentant un intérêt pour les Services hydrologiques de la Région III (2004)
- 3512 b) Séminaire itinérant sur les composantes du SHOFM présentant un intérêt pour les Services hydrologiques de la Région II (2005)
- 3513 c) Atelier régional sur l'application des nouvelles technologies pour la collecte et la diffusion des données dans la Région II (2004)
- 3522 d) Colloque international sur la sensibilisation des communautés aux risques hydrologiques et l'amélioration de leurs moyens d'intervention (2005)
- 3543 e) Colloque international sur la fourniture de produits et la sensibilisation du public aux Services hydrologiques (2005)
- 3551 f) Colloque technique à l'appui du Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau (2005)
- 3551 g) Sixième Conférence internationale UNESCO/OMM sur l'hydrologie (financée à 25% par l'OMM) (2005)

#### **Grand Programme 3.6 : Programme d'enseignement et de formation professionnelle**

- 3624 a) Cycle d'études sur l'aménagement des programmes d'enseignement (2005)
- 3624 b) Cycle d'études régional à l'intention des instructeurs nationaux des Régions III et IV (2004)
- 3624 c) Cycle d'études régional à l'intention des instructeurs nationaux des Régions II et V (2005)
- 3641 d) Cycle d'études sur les instruments (2005)
- 3641 e) Cycle d'études sur les outils de prévision au moyen de satellites (2004)

- 3641 f) Atelier régional sur les services météorologiques destinés au public et le SMTD à l'appui de la prévention des catastrophes naturelles (2005)
- 3641 g) Cycle d'études sur le SMTD (2005)
- 3641 h) Atelier sur les prévisions et les avis d'ouragans (2004)
- 3641 i) Atelier sur les prévisions et les avis d'ouragans (2005)
- 3642 j) Stage de formation sur les systèmes d'alerte précoce pour le climat de la Région III (2004)
- 3643 k) Stage de formation de la VAG sur la mesure et l'assurance de la qualité (2004)
- 3643 l) Stage de formation de la VAG sur la mesure et l'assurance de la qualité (2005)
- 3643 m) Stage de formation sur la prévision à très courte et courte échéance (2005)
- 3643 n) Stage de formation sur les études consacrées à la mousson dans les Régions I et II (2004)
- 3644 o) Cycle d'études sur la prévision immédiate et la vérification des prévisions d'aérodrome (2005)
- 3644 p) Stage de formation s'adressant aux agents météorologiques de port (2005)
- 3644 q) Cycle d'études sur les systèmes d'information géographique et la télédétection (2005)
- 3644 r) Séminaires itinérants sur le temps, le climat et les agriculteurs (2005)
- 3645 s) Cours itinérant sur la mesure du débit des grands cours d'eau (2004)
- 3645 t) Cours international d'études supérieures sur l'hydrologie appliquée (2004)
- 3645 u) Cours de formation OMM/NOAA sur la prévision hydrologique (2005)
- 3645 v) Cours latino-américain d'hydrologie (2005)
- 3646 w) Cycle d'études régional sur le renforcement des capacités dans la Région III (2004)
- 3646 x) Cycle d'études régional sur le renforcement des capacités dans la Région IV (2004)
- 3646 y) Cycle d'études régional sur le renforcement des capacités dans la Région VI (2005)

### **Grand Programme 3.8 : Programme régional**

- 3823 a) Cycle d'études régional sur les nouveaux modes de prestation de services – Administration des SMHN de la Région II (2004)
- 3823 b) Cycle d'études régional sur les nouveaux modes de prestation de services – Administration des SMHN de la Région III (2004)
- 3823 c) Cycle d'études régional sur les nouveaux modes de prestation de services – Administration des SMHN de la Région IV (2004)
- 3823 d) Cycle d'études régional sur les nouveaux modes de prestation de services – Administration des SMHN de la Région VI (2004)
- 3824 e) Conférence technique régionale sur la gestion des Services météorologiques et hydrologiques de la Région I (2004)
- 3824 f) Conférence technique régionale sur la gestion des Services météorologiques et hydrologiques de la Région V (2005)

### **GROUPES DE TRAVAIL, GROUPES D'ÉTUDE ET RÉUNIONS D'EXPERTS FINANÇÉS PAR LE FONDS COMMUN OMM/CIUS/COI POUR LA RECHERCHE SUR LE CLIMAT (FCRC)**

- 8100 a) Session annuelle du Comité scientifique mixte OMM/CIUS/COI pour le PMRC (2004, 2005)
- 8100 b) Session bisannuelle des fonctionnaires du CSM (2004)
- 8300 c) Sessions annuelles du Groupe de travail CSA/CSM de l'Expérimentation numérique (2004, 2005)
- 8300 d) Sessions du Groupe de travail des modèles couplés (2004, 2005)
- 8300 e) Session bisannuelle du Groupe d'experts GEWEX de la modélisation (2004)
- 8300 f) Session du Groupe d'experts CLIVAR de la prévision saisonnière (2004)
- 8300 g) Session bisannuelle du Groupe d'experts de la modélisation de la cryosphère (2004)
- 8300 h) Atelier bisannuel sur la réanalyse atmosphérique (2005)
- 8300 i) Session du Groupe d'experts CLIVAR pour la prévision (2005) (option B)
- 8400 j) Sessions annuelles du Groupe directeur scientifique de l'expérience GEWEX (2004, 2005)
- 8400 k) Sessions annuelles du Groupe d'experts en hydrométéorologie relevant de l'expérience GEWEX (2004, 2005)
- 8400 l) Sessions annuelles du Groupe d'experts GEWEX sur le rayonnement (2004, 2005)
- 8400 m) Atelier bisannuel sur le Réseau de référence pour la mesure du rayonnement en surface (2004)
- 8400 n) Sessions annuelles du Groupe d'experts GEWEX pour l'étude des systèmes nuageux (2004, 2005)
- 8400 o) Atelier bisannuel sur les processus à la surface des terres émergées (2004)
- 8400 p) Atelier bisannuel sur les expériences GEWEX sur le terrain (2004)
- 8400 q) Réunion d'experts sur la gestion des données pour les projets GEWEX (2005)
- 8400 r) Conférence scientifique sur l'expérience GEWEX (2005)
- 8500 s) Sessions annuelles du Groupe directeur scientifique du programme CLIVAR (2004, 2005)
- 8500 t) Sessions annuelles du Groupe d'experts des moussons relevant du programme CLIVAR (2004, 2005)

8500	<i>u)</i>	Session bisannuelle du Groupe d'experts CLIVAR sur la variabilité du système climatique africain (2004)
8500	<i>v)</i>	Réunion d'experts sur les changements climatiques à l'échelle décennale à centennale (2005)
8500	<i>w)</i>	Atelier bisannuel sur la détection des changements climatiques (2005)
8500	<i>x)</i>	Session bisannuelle du Groupe de travail sur les flux océan-atmosphère (2004)
8500	<i>y)</i>	Sessions annuelles du Groupe d'experts des observations océaniques (2004, 2005)
8500	<i>z)</i>	Réunions annuelles de coordination des activités de mise en œuvre pour les observations océaniques (2004, 2005)
8500	<i>aa)</i>	Conférence scientifique sur le programme CLIVAR (2004)
8600	<i>ab)</i>	Sessions annuelles du Groupe directeur scientifique du Programme relatif au climat et à la cryosphère (CliC) (2004, 2005)
8600	<i>ac)</i>	Réunion bisannuelle de coordination des activités de mise en œuvre pour la planification des observations de la cryosphère (2004)
8600	<i>ad)</i>	Réunion d'experts bisannuelle sur la gestion des données cryosphériques (2005)
8600	<i>ae)</i>	Conférence sur le programme CliC (2005)
8700	<i>af)</i>	Sessions annuelles du Groupe directeur scientifique du projet SPARC (2004, 2005)
8700	<i>ag)</i>	Atelier d'experts bisannuel sur les tendances propres aux paramètres stratosphériques (2004)
8700	<i>ah)</i>	Atelier d'experts bisannuel sur les processus stratosphériques (2005)
8700	<i>ai)</i>	Conférence scientifique sur le projet SPARC (2004)
8800	<i>aj)</i>	Réunions de groupes d'experts ou ateliers annuels sur le cycle du carbone (2004, 2005)
8800	<i>ak)</i>	Réunions de groupes d'experts ou ateliers annuels sur l'eau ou les ressources alimentaires (2004, 2005)
8800	<i>al)</i>	Réunions annuelles de groupes d'experts pour les observations climatologiques (2004, 2005)

## ANNEXE IV

Annexe du paragraphe 6.7 du résumé général

**BUDGET DU FONDS COMMUN POUR LA RECHERCHE SUR LE CLIMAT (FCRC)  
POUR L'EXERCICE BIENNAL 2004-2005**

	SFR'000
<b>Appui institutionnel au PMRC</b>	
Dépenses de personnel	3 294,7
Personnel temporaire	10,2
Activités du Comité scientifique mixte (CSM)	208,3
Fonctionnement du Groupe mixte de planification (GMP)	111,6
<b>Programme de modélisation du climat</b>	277,2
<b>Expérience mondiale sur les cycles de l'énergie et de l'eau (GEWEX)</b>	452,8
<b>Variabilité et prévisibilité du climat (CLIVAR)</b>	434,4
<b>Climat et cryosphère (CliC)</b>	223,4
<b>Processus stratosphériques et leur rôle dans le climat (SPARC)</b>	223,4
<b>Coopération et activités communes avec les programmes sur le changement de l'environnement planétaire</b>	140,4
<b>TOTAL</b>	<b>5 376,4</b>
Contribution du CIUS au FCRC (1)	786,0
Contribution de la COI au FCRC (1)	655,0
Contribution de l'OMM au FCRC	3935,4

(1) Note : Au taux de change officiel de l'ONU en mai 2003 (1,31 SFR = 1 dollar des Etats-Unis).

## ANNEXE V

Annexe du paragraphe 7.6.10 du résumé général

**RECOMMANDATION DU COMITÉ CONSULTATIF POUR LES QUESTIONS FINANCIÈRES  
À L'INTENTION DU CONSEIL EXÉCUTIF À SA CINQUANTE-CINQUIÈME SESSION**

**Recommandation**

Le Conseil exécutif est invité à confier au contrôleur et vérificateur général des comptes du Royaume-Uni la fonction de commissaire aux comptes de l'OMM à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2004 pour un mandat devant s'achever le 30 juin 2008.

## ANNEXE VI

Annexe du paragraphe 7.7.3 du résumé général

**PROJET D'ARRANGEMENT DE TRAVAIL ENTRE L'ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE  
ET LE COMITÉ PERMANENT INTER-ÉTATS DE LUTTE CONTRE  
LA SÉCHERESSE DANS LE SAHEL**

1. Le Secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Secrétaire exécutif du Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) travailleront en étroite coopération et se consulteront régulièrement sur les questions d'intérêt commun, dans le but d'atteindre les objectifs fixés dans leurs actes constitutifs respectifs.
2. L'OMM et le CILSS conviennent d'établir ce processus de coopération et de consultation en vue d'assurer la coordination efficace des activités des deux organisations. Les buts recherchés sont les suivants : tirer le maximum d'avantages des services météorologiques, de la météorologie agricole, du suivi de la sécheresse, de la gestion des ressources en eau, de la mise en valeur des ressources humaines et de la recherche correspondante; faire profiter au mieux les Membres concernés de l'application de ces activités au développement durable, notamment dans des domaines comme l'atténuation des effets des catastrophes naturelles, le suivi et la maîtrise de la sécheresse et les avis; et optimiser l'utilisation des informations météorologiques et climatologiques pour la production agricole, la lutte contre la sécheresse et la désertification et la protection de l'environnement.
3. Les deux organisations se tiendront informées des activités en cours et prévues pouvant présenter un intérêt commun. Le CILSS collaborera à la mise en œuvre des programmes de l'OMM touchant les sujets qui le concernent.
4. L'OMM et le CILSS acceptent d'échanger des publications se rapportant à ces domaines et aux questions connexes.
5. Toutes les mesures nécessaires seront prises pour assurer la participation, en tant qu'observateur, de chaque Partie à l'arrangement de travail aux sessions et réunions de l'autre Partie au cours desquelles des sujets d'intérêt commun sont débattus.

## APPENDICE A

### LISTE DES PARTICIPANTS À LA SESSION

#### A. Membres du Conseil exécutif

A.I. Bedritsky	Président
A.M. Noorian	Premier Vice-Président
T.W. Sutherland	Deuxième Vice-Président
M.A. Rabiolo	Troisième Vice-Président
M.S. Mhita	Président CR I
A. Majeed. H. Isa	Président CR II par intérim
H.B. Valiente	Président CR III par intérim
A.J. Dania	Président CR IV
Woon Shih Lai	Président CR V
P. Korkutis	Président CR VI par intérim

H. Al-Sha'er  
M.M. Arafa  
A.C. Vaz de Athayde  
M.L. Bah  
J.-P. Beysson  
Q.Z. Chaudhry  
Chow Kok Kee  
M. Couchoud Gregori (Mme)  
P. Ewins  
U. Gärtner  
B. Kassahun  
D.K. Keuerleber-Burk  
R.D.J. Lengoasa  
J. Lumsden  
F.P. Mote  
J.R. Mukabana  
A. N'Diaye  
H.H. Oliva  
Qin Dahe  
B.T. Sekoli  
R. Sorani  
S.K. Srivastav  
E. Zárate  
J.W. Zillman

Membres  
élus

#### B. Suppléants et conseillers

V. Bakoumov	Conseiller de A.I. Bedritsky
A.H. Delju	Suppléant de A.M. Noorian
F.P. Requena	Suppléant de M.A. Rabiolo
M. Valle Fonrouge	Conseiller de M.A. Rabiolo
M.R. Matitu	Conseiller de M.S. Mhita
S.K. Ali	Conseiller de M.S. Mhita
P.F. Tibaijuka	Conseiller de M.S. Mhita
H.A. Al-Aali	Conseiller de A.M.H. Isa
A. Ngari	Conseiller de Woon Shih Lai
M.H. Doss	Conseiller de M.M. Arafa
A.H. Ibrahim	Conseiller de M.M. Arafa
F. Duvernet	Suppléant de J.-P. Beysson
S.S. Hasan	Suppléant de Q.Z. Chaudhry
J. Garcia-Legaz	Suppléant de M. Couchoud Gregori (Mme)
E. Cormenzana	Conseiller de M. Couchoud Gregori (Mme)
J. Segovia	Conseiller de M. Couchoud Gregori (Mme)

B. Angle	Suppléant de M.D. Everell
B. O'Donnell	Conseiller de M.D. Everell
P. Mason	Conseiller de P. Ewins
D. Frömning	Suppléant de U. Gärtner
S. Aklilu	Conseiller de B. Kassahun
J. Jones	Suppléant de J.J. Kelly
W. Bolhofer	Conseiller de J.J. Kelly (temps partiel)
D. Koran	Conseiller de J.J. Kelly (temps partiel)
J.S. Lewis (Mme)	Conseillère de J.J. Kelly (temps partiel)
R. Masters	Conseiller de J.J. Kelly (temps partiel)
L. Poulton-Kamakura (Mme)	Conseillère de J.J. Kelly (temps partiel)
D. Rogers	Conseiller de J.J. Kelly (temps partiel)
M. Yerg	Conseiller de J.J. Kelly (temps partiel)
K. Nagasaka	Suppléant de T. Kitade
K. Kuroiwa	Conseiller de T. Kitade (temps partiel)
S. Nakagawa	Conseiller de T. Kitade (temps partiel)
I. Takahashi	Conseiller de T. Kitade (temps partiel)
K. Wurodu	Conseiller de F.P. Mote
W. Nyakwada	Suppléant de J.R. Mukabana
S. Aura (Mme)	Conseiller de J.R. Mukabana
Yu Jixin	Suppléant de Qin Dahe
Chen Zhenlin	Conseiller de Qin Dahe (temps partiel)
Pang Hong Kui	Conseiller de Qin Dahe (temps partiel)
Zheng Yunjie	Conseiller de Qin Dahe (temps partiel)
P. Pagano	Suppléant de R. Sorani
F. Ferrini	Conseiller de R. Sorani
L.M. Michaud	Conseiller de R. Sorani
V.K. Tsui	Suppléant de J.W. Zillman
D.E. Woods (Mme)	Conseillère de J.W. Zillman (temps partiel)

#### C. Présidents des commissions techniques

N.D. Gordon	Commission de météorologie aéronautique
L.E. Akeh (Vice-président)	Commission de météorologie agricole
A.I. Gusev (Président par intérim)	Commission des systèmes de base
D.G. Rutashobya	Commission d'hydrologie

#### D. Expert invité

M.C. Dumesnil (Mme)

## APPENDICE B

### LISTE DES ABREVIATIONS

ASECNA	Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar
BIPM	Bureau international des poids et mesures
CCNUCC	Convention-cadre sur les changements climatiques
CCI	Commission de climatologie
CHy	Commission d'hydrologie
CILSS	Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel
CIMO	Commission des instruments et des méthodes d'observation
CIPAC	Comité interinstitutions du Programme d'action pour le climat
CIUS	Conseil international pour la science
CMM	Commission de météorologie maritime
CMOM	Commission technique mixte OMM/COI d'océanographie et de météorologie maritime
COI	Commission océanographique intergouvernementale
CRFPM	Centre régional de formation professionnelle en météorologie
CSA	Commission des sciences de l'atmosphère
CSB	Commission des systèmes de base
CTPD	Coopération technique entre pays en développement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FSIO	Futur système d'information de l'OMM
IATA	Association du transport aérien international
ISO	Organisation internationale de normalisation
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
OIT	Organisation internationale du travail
PCV	Programme de coopération volontaire
PMA	Pays les moins avancés
PMRC	Programme mondial de recherche sur le climat
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
RSBA	Réseau synoptique de base de l'Antarctique
RCBR	Réseau climatologique de base régional
SBSTA	Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique
SMDSM	Système mondial de détresse et de sécurité en mer
SMHN	Services météorologiques et hydrologiques nationaux
SMN	Service météorologique ou hydrométéorologique national
SMO	Système mondial d'observation
SMOC	Système mondial d'observation du climat
SMPZ	Système mondial de prévisions de zone
SMT	Système mondial de télécommunications
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
WOCE	Expérience mondiale concernant la circulation océanique

